



CONTRAT DU BASSIN VERSANT DE L'ÉTANG DE L'OR 2015 – 2019

Révision à mi-parcours

Programme d'actions (2018-2019)

TOME 4



Décembre 2017

Contrat du bassin versant de l'étang de l'Or 2015-2019 –
Révision à mi-parcours (2017)





PREAMBULE

En Mai 2012, à la suite d'un diagnostic de l'eau et des milieux aquatiques, le Syndicat Mixte du Bassin de l'Or (SYMBO) et les acteurs du territoire, ont souhaité engager une démarche de contrat de Milieu à l'échelle du bassin versant de la lagune de l'Étang de l'Or.

Le Comité d'Agrément Rhône Méditerranée a donné un avis favorable à l'avant-projet détaillé de diagnostic de l'eau et des milieux aquatiques du bassin versant de l'Or, le 14 février 2013, en encourageant notre territoire à s'engager dans ce Contrat de Milieu, au regard de la directive cadre sur l'eau et en référence au Schéma Directeur Aménagement et de Gestion de l'Eau Rhône Méditerranée 2010 – 2015.

Durant l'année 2013, plusieurs réunions mobilisant plus de 350 participants ont permis de cerner les actions à mener et les priorités. La phase d'élaboration du dossier définitif du contrat de bassin versant de l'étang de l'Or 2015-2019 a été menée pendant l'année 2014, dans un contexte particulier d'élections locales et de redéfinition des fonds structurels européens (FEDER – FEADER). Pour cela il a fallu optimiser au mieux les différentes étapes, sans sacrifier la concertation nécessaire avec les acteurs locaux et les partenaires techniques et financiers.

La priorité a donc été donnée à la prise en compte des actions portées par les Maîtres d'ouvrages, soit en cours de préparation, soit programmées, soit envisagées à terme. Elles figurent dans la première phase du contrat qui s'étale sur la période 2015-2017, voire rappelées « pour mémoire » pour celles engagées dès 2014.

Le bon bilan établi à mi-parcours a été présenté pour validation au Comité du Bassin de l'Or, comité de pilotage du contrat de bassin versant qui s'est réuni à Lunel le 30/11/2017. Sur la base de ce bilan (résultats et dynamiques en cours), les actions d'études et de travaux à mettre en œuvre dans la phase II (2018-2019) ont été précisées, réorientées voire redéfinies.

C'est pourquoi le présent tome 4 constitue un programme d'actions révisé.

Son architecture (volets, objectifs, actions) est identique au tome 2, cependant la rédaction d'un certain nombre de fiches actions a évolué en fonction du bilan de phase 1 et de la programmation de phase 2. Leur contextualisation et leur objectif restent toutefois homogènes avec ceux présentés dans le tome 2. L'articulation avec le programme de mesures du SDAGE est conservée telle que lors de la signature du contrat de milieu le 1^{er} juillet 2015 : la correspondance est donc effectuée avec la précédente programmation, le SDAGE 2010-2015. La prise en compte du SDAGE 2016-2021, actuellement en vigueur, est réalisée dans le travail de **bilan à mi-parcours mis en œuvre par le Sympo : ce travail est présenté dans le tome 3, contenant également l'avenant à la convention financière du contrat.**

Comme précédemment, les fiches actions sont présentées avec un recto décrivant le contexte et la description de l'action à mener, et un verso décrivant les maîtrises d'ouvrage et l'intitulé de leurs opérations qui viennent répondre à l'action concernée. Au recto, la fiche action indique son état d'avancement ainsi que le phasage (concernée par la phase 1 et/ou la phase 2). Au verso, seules les opérations programmées sur 2018- 2019 sont affichées. Les plans de financements sont équilibrés de manière à garantir un autofinancement minimum de 20%. De ce fait, les taux d'aides publics inscrits dans ce programme d'actions peuvent parfois être inférieurs au taux d'aide maximal (voir les commentaires au cas par cas sur les fiches actions).

La programmation de phase 2 désormais révisée apparaît sur fond blanc dans les colonnes des années 2018 et/ou 2019 et les montants sommés par action sur fond bleu.

Pour consulter la programmation de phase 1, correspondant aux prévisionnels établis pour la période de 2014 à 2017, il est nécessaire de se référer au tome 2 du contrat de bassin.

Contrat du bassin versant de l'étang de l'Or 2015-2019 –
Révision à mi-parcours (2017)



VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

A1 - 11 Vert Demain sur le Bassin de l'Or : sensibilisation des professionnels et du public aux PAPPH et aux pratiques alternatives	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Achevée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG223A | <input checked="" type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG206 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG239 | <input checked="" type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG223 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Le programme « Vert Demain sur le Bassin de l'Or » a pour objectif de réduire les apports de produits phytosanitaires et d'engrais d'origine urbaine par l'accompagnement des collectivités et des particuliers vers une meilleure gestion des espaces verts communaux et privés.

Le Symbo souhaite mettre à disposition des acteurs du territoire des outils de communication communs à l'échelle du Bassin de l'Or, plutôt que de multiplier des productions locales et hétérogènes.

Le milieu urbain constitue un fort potentiel de réduction des pollutions par les pesticides. La part des zones non agricoles dans l'utilisation des produits phytosanitaires est de 5 % à 10 % avec un impact sur la qualité de l'eau élevé du fait de l'imperméabilisation des sols, qui favorise le transfert rapide vers les milieux aquatiques. Ce pourcentage augmente encore significativement (près de 23% selon les chiffres de l'UIPP, 2000) si l'on ne considère que les herbicides, principal enjeu sur le bassin versant. D'un point de vue biodiversité, un travail sur les espèces invasives a déjà été mené sur le bassin versant de l'Etang de l'Or qui est inclus dans ce projet.

Cette démarche de sensibilisation constitue une base solide sur laquelle peuvent se développer des actions de sensibilisation portées par plusieurs collectivités du bassin versant, en particulier dans les zones de gestion des captages Grenelle (POA - MMM - SMGC - Vérargues et St Christol).

Description sommaire de l'action

Le programme "Vert Demain sur le Bassin de l'Or" repose sur la mise à disposition et la diffusion d'outils de communication ciblant une réduction des usages de produits phytosanitaires et d'engrais en zone non agricole. Les cibles sont aussi bien le grand public que les usagers professionnels tels que les agents des collectivités en charge des espaces verts et autres espaces publics. Afin de diminuer les coûts de cette opération, une mutualisation de ces outils est réalisée entre plusieurs syndicats de gestion de l'eau ce qui permet également la continuité du message délivré de part et d'autre du périmètre du bassin versant.

Ces outils ciblent en priorité les porteurs de projets engagés dans un Papph, mais participent également à la sensibilisation des acteurs non encore engagés dans ce type de démarche. Une plaquette de synthèse renvoie vers les autres outils de communication.

Commentaires

Les appels à projets réalisés sur 2013-2014 ont permis de produire une édition des trois outils Vert Demain (exposition, livret jardiniers et guide technique) ainsi qu'une plaquette de sensibilisation, représentant la quasi-totalité de l'enveloppe prévisionnelle. Des compléments et rééditions sont prévus.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

A1 - 12	Elaboration de PAPPH sur les communes du Bassin de l'Or	Priorité	1
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, CCGPSL, CCPL, POA		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	18
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les masses d'eau du Bassin de l'Or sont concernées par la présence de nitrates et de produits phytosanitaires, qui conduisent au déclassement de plusieurs d'entre elles. La reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin versant s'inscrit dans les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau définis par le Sdage et du plan Ecophyto qui a pour objectif de réduire significativement l'usage des pesticides. Il prévoit donc la mise en œuvre d'actions spécifiques pour réduire et sécuriser l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces non-agricoles (parcs et jardins urbains). Selon les estimations, l'agriculture représente en France environ 90 % de l'utilisation des produits phytosanitaires et 10% des contributions proviendraient des usages urbains et domestiques (particuliers, collectivités et gestionnaires d'infrastructures). Une proportion qui augmente si l'on considère uniquement les herbicides (environ 23% selon les chiffres de l'UIPP de 2000). De plus, on estime que plus de 35% des produits phytosanitaires appliqués sur un espace imperméable sont transférés vers les milieux aquatiques (transferts rapides, dégradations lentes ou inexistantes), ce qui induit un plus grand risque de pollution de l'eau par les pesticides. Les Zones Non Agricoles apparaissent donc comme un enjeu à prendre en considération pour agir sur l'ensemble sources potentielles de contamination par les pesticides : exemplarité, réduction des contaminations... Le diagnostic partagé du Bassin de l'Or a également montré une augmentation de la part relative théorique liée aux ruissellements urbains en azote et phosphore.

Description sommaire de l'action

La mise en place de Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH) consiste à réaliser un diagnostic de l'état actuel des pratiques, une évaluation cartographique des risques de transferts, la définition d'objectifs d'entretien sectorisés pour une gestion différenciée, des préconisations de mise en œuvre ainsi qu'un accompagnement et suivi (formations, communication) sur la première saison de désherbage. Les préconisations portent sur les alternatives aux pesticides et l'optimisation des engrais et de l'eau. Le programme de mise en œuvre de ce PAPPH défini par ce diagnostic est la plupart du temps prévu sur quelques années de transition.

La maîtrise d'ouvrage peut concerner aussi bien les communes que les intercommunalités, avec un diagnostic réalisé à l'échelle du service gestionnaire des espaces publics, avec l'appui technique et administratif du Symbo.

Des opérations ont déjà été engagées ou réalisées par anticipation sur le Bassin de l'Or en 2013-2014 :
 - Vérargues, Saint-Christol, Valergues, Saint-Aunès, Mudaison, Mauguio, Lansargues et Candillargues ; (Pérols en 2008).

Presque toutes les opérations prévues en première phase ont été lancées, sous maîtrise d'ouvrage communale ou intercommunale selon les cas. En phase 2, la démarche prévue sur le périmètre de Montpellier Méditerranée Métropole, est finalement portée de façon intercommunale (budget : 30 000€).

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
PAPPH ou PiAPPH sur les communes de Montpellier Métropole Méditerranée	MMM	30 000 €	30 000 €	
		30 000 €	30 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
PAPPH ou PiAPPH sur les communes de Montpellier Métropole Méditerranée	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	24 000 €	20%	6 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	24 000 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €							

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

A1 - 13	Elaboration de PAPPH par des organismes (Routes, Aménageurs, RFF, golfs, campings)	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Aménageurs, Infrastructures, CG34		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	6
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La reconquête de la qualité de l'eau sur le bassin versant s'inscrit dans les objectifs d'atteinte du bon état des masses d'eau définis par le Sdage. Issu du Grenelle de l'environnement, le plan Ecophyto a pour objectif de réduire significativement l'usage des pesticides. La mise en application de la loi Labbé (2014) imposera également l'arrêt des produits phytosanitaires sur de nombreux espaces non agricoles. Le contrat de bassin favorise la mise en œuvre d'actions spécifiques pour réduire et sécuriser l'usage des produits phytosanitaires dans les espaces non-agricoles dont font partie les infrastructures de transport, les ZAC, jardins et espaces privés.

Les usages urbains et domestiques (particuliers, collectivités et gestionnaires d'infrastructures) sont des utilisateurs importants d'herbicides (environ 23% selon les chiffres de l'UIPP de 2000). De plus, on estime que plus de 35% des produits phytosanitaires appliqués sur un espace imperméable sont transférés vers les milieux aquatiques (transferts rapides, dégradations lentes ou inexistantes), ce qui induit un plus grand risque de pollution de l'eau par les pesticides. Les Zones Non Agricoles apparaissent donc comme un enjeu à prendre en considération pour agir sur l'ensemble sources potentielles de contamination par les pesticides, supprimer, réduire et/ou optimiser les doses utilisées.

L'action ne se limitant pas aux collectivités, ces démarches Papph sont donc également ouvertes aux autres utilisateurs de pesticides et engrais non agricoles.

Description sommaire de l'action

La démarche est similaire à celle prévue pour les communes : diagnostic des pratiques actuelles, gestion différenciée des espaces, proposition de pratiques alternatives à l'utilisation de pesticides et engrais. Ce Papph est réalisé à l'échelle de gestion du maître d'ouvrage (aménageur, camping, gestionnaire d'infrastructure, Conseil Départemental...). Le service routes de l'Hérault a déjà été contacté dans l'optique de travailler avec les centres techniques sur de la gestion différenciée. Un groupe de travail régional pour les infrastructures linéaires (ASF, RFF, CD...) a émergé suite à ces animations.

Autres organismes à cibler dans cette action : 2 golfs, 2 campings, 3 grands aménageurs (SERM, HERAULT Aménagement, Office HLM, HECTARE, RAMBIER...), etc. Cette action concerne tout organisme non communal utilisateur de produits phytosanitaires et/ou d'engrais en zone non agricole. Le Symbo est un appui technique pour toutes les étapes nécessaires à la bonne réalisation de cette phase de diagnostic (cahier des charges, suivi de prestataires, accompagnement des services techniques...).

A mi parcours, une étude est en démarrage au niveau du Département de l'Hérault, pour la pérennisation de la démarche « zéro phyto » engagée depuis 3 ans ; par ailleurs, RFF a signé une convention "zéro phyto" avec le Symbo actant les zones non traitées et la réduction par des moyens alternatifs de désherbage. Le Symbo souhaite accueillir un(e) jeune volontaire en service civique sur ce sujet.

La programmation de phase 2 prévoit toujours l'élaboration de PAPPH sur 2 golfs, 3 campings et par 3 aménageurs du bassin (budget global : 40 000€).

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
PAPPH sur deux golfs du Bassin de l'Or	Entreprises	10 000 €	10 000 €	
PAPPH sur deux campings du Bassin de l'Or	Entreprises	10 000 €	10 000 €	
PAPPH trois aménageurs majeurs sur le Bassin de l'Or	Entreprises	20 000 €		20 000 €
		40 000 €	20 000 €	20 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
PAPPH sur deux golfs du Bassin de l'Or	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	40	4 000 €	60	6 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
PAPPH sur deux campings du Bassin de l'Or	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	40	4 000 €	60	6 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
PAPPH trois aménageurs majeurs sur le Bassin de l'Or	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	40 %	8 000 €	60 %	12 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		0 €		0 €		16 000 €		24 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

A1 - 14 Mise en œuvre du PAPPH à l'échelle communale : investissements en matériel alternatif	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, CCPL, CCGPSL		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	23
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'existence d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles reposant sur un diagnostic complet est un préalable requis pour intégrer le projet de mise en œuvre dans le contrat du Bassin de l'Or. Suite à l'élaboration de ce Papph, les communes disposent d'un programme d'action accompagné de préconisations d'investissements en matériel alternatif à l'usage des pesticides. Ce matériel est nécessaire à la mise en place de la gestion différenciée définie lors du Papph, l'abandon ou la réduction des produits phytosanitaires impliquant bien souvent un effort en termes de temps de travail, effort limité par l'utilisation d'un matériel adapté.

L'application concrète du plan d'amélioration des pratiques se déroule la plupart du temps sur quelques années, le plan d'investissement est également défini sur quelques années (deux à trois ans).

Description sommaire de l'action

Le programme d'investissement est défini par le PAPPH (étude diagnostic et préconisations) en fonction du plan de gestion établi. Il s'échelonne la plupart du temps sur trois ans et le matériel préconisé correspond aux espaces cartographiés dans la gestion différenciée. Cette planification de la transition pour tendre vers le zéro phyto donne le temps et les moyens à la collectivité pour parvenir à ses objectifs de réduction de la pression en phytosanitaires et fertilisants exercée sur la qualité de l'eau. Elle intègre l'achat de nouveau matériel, la formation éventuelle des agents communaux ainsi qu'un plan de communication. Le Symbo appuie techniquement la commune, pour l'interprétation et la mise en œuvre des rendus du diagnostic Papph mais aussi pour la stratégie de communication. Les outils développés dans le programme Vert Demain sont à la disposition des communes.

Cet investissement en matériel ne bénéficie du soutien prévu par cette action que suite à l'établissement d'un diagnostic PAPPH ou d'un équivalent.

Des opérations avaient déjà été engagées par anticipation sur le Bassin de l'Or en 2013-2014 :

- Vérargues, Saint-Christol, Valergues, Saint-Aunès, Mudaison, Mauguio, Lansargues et Candillargues ; (Pérois en 2008).

A mi-parcours, la mise en œuvre des PAPPH est lancée sur plusieurs intercommunalités (POA, CCPL) et communes (Saint-Just, Saint-Nazaire de Pézan, Marsillargues, Lunel, Lunel-Viel et Assas). (budget global d'environ 170 000€).

La programmation de phase 2 prévoit en outre la mise en œuvre en 2018 des PAPPH sur les communes de MMM, ainsi que sur la Grande-Motte, Montaud, Saint-Drézéry, Sussargues, Saint Geniès des Mourgues et Saturargues. (budget global de 200 000€)

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint-Geniès (AAC)	Mairie de Saint Geniès des Mourgues	12 000 €	12 000 €	
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Sussargues (AAC)	Mairie de Sussargues	15 000 €	15 000 €	
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint-Drézéry (AAC)	Mairie de Saint Drezeroy	20 000 €	20 000 €	
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saturargues	Mairie de SATURARGUES	26 765 €	26 765 €	
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de La Grande Motte	Mairie de la Grande Motte	30 000 €	30 000 €	
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Montaud (AAC)	Mairie de Montaud	30 000 €	30 000 €	
Mise en œuvre de PAPPH ou de PiAPPH sur les communes de la CCGPSL et de MMM (hors AAC)	Collectivités	70 000 €	70 000 €	
		203 765 €	203 765 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint-Geniès (AAC)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	9 600 €	20%	2 400 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Sussargues (AAC)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	12 000 €	20%	3 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saint-Drézéry (AAC)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	16 000 €	20%	4 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Saturargues	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	21 412 €	20%	5 353 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de La Grande Motte	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	24 000 €	20%	6 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre du PAPPH sur la commune de Montaud (AAC)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	24 000 €	20%	6 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre de PAPPH ou de PiAPPH sur les communes de la CCGPSL et de MMM (hors AAC)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	56 000 €	20%	14 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	163 012 €	40 753 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €							

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 1 Réaliser des Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles (PAPPH)

A1 - 15 Mise en œuvre du PAPPH par des organismes (Routes, Aménageurs, RFF, golfs, campings) : investissements en matériel alternatif	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Aménageurs, Infrastructures, CG34, Organismes privés		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	6
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'existence d'un Plan d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles reposant sur un diagnostic complet est un préalable requis pour intégrer le projet de mise en œuvre dans le contrat du Bassin de l'Or. Suite à l'élaboration de ce Papph, les organismes concernés disposent d'un programme d'action accompagné de préconisations d'investissements en matériel alternatif à l'usage des pesticides. Ce matériel est nécessaire à la mise en place de la gestion différenciée définie lors du Papph, l'abandon ou la réduction des produits phytosanitaires impliquant bien souvent un effort en termes de temps de travail, effort limité par l'utilisation d'un matériel adapté.

L'application concrète du plan d'amélioration des pratiques ne peut pas toujours être réalisée en l'espace d'une année ; ainsi, le plan d'investissement peut également être défini sur quelques années.

Description sommaire de l'action

Le programme d'investissement est défini par le PAPPH (étude diagnostic et préconisations) en fonction du plan de gestion établi. Il s'échelonne la plupart du temps sur trois ans et le matériel préconisé correspond aux espaces cartographiés dans la gestion différenciée. Cette planification de la transition pour tendre vers le zéro phyto donne le temps et les moyens à l'organisme pour parvenir à ses objectifs de réduction de la pression en phytosanitaires et fertilisants exercée sur la qualité de l'eau. Elle intègre l'achat de nouveau matériel, la formation éventuelle des agents communaux ainsi qu'un plan de communication. Le Symbo appuie techniquement la structure, pour l'interprétation et la mise en œuvre des rendus du diagnostic Papph mais aussi pour la stratégie de communication (programme Vert Demain notamment).

Cet investissement en matériel ne bénéficie du soutien prévu par cette action que suite à l'établissement d'un diagnostic PAPPH ou d'un équivalent.

Suite à l'étude engagée par le Département (cf.A1.13), l'investissement en matériel alternatif par le services route départemental reste programmé en 2018 pour un budget de 20 000€.

La programmation de phase 2 prévoit par ailleurs en 2019 la mise en œuvre de PAPPH sur 2 golfs, 3 campings et par 3 aménageurs du bassin (budget global : 75 000€).

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Investissement en matériel alternatif pour le désherbage du réseau ferroviaire (RFF)	RFF		0 €	0 €
Investissement en matériel alternatif par le service routes départemental	CD 34	20 000 €	20 000 €	
Mise en œuvre des Papph correspondant à trois principaux aménageurs présents sur le Bassin de l'Or	Entreprises	15 000 €		15 000 €
Mise en œuvre des Papph pour les deux golfs (La Grande Motte, Baillargues)	Entreprises	30 000 €		30 000 €
Estimation : total campings POA (mise en œuvre des Papph pour les camping (les Saladelles, les Cigales...))	Entreprises	30 000 €		30 000 €
		95 000 €	20 000 €	75 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Investissement en matériel alternatif pour le désherbage du réseau ferroviaire (RFF)	0%		0%		0%		0%		60%		40%		0%		0%	
Investissement en matériel alternatif par le service routes départemental	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	20 000 €			0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre des Papph correspondant à trois principaux aménageurs présents sur le Bassin de l'Or	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	40%	6 000 €	60%	9 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en œuvre des Papph pour les deux golfs (La Grande Motte, Baillargues)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	40%	12 000 €	20%	6 000 €	40%	12 000 €	0%	0 €	0%	0 €
Estimation : total campings POA (mise en œuvre des Papph pour les camping (les Saladelles, les Cigales...))	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	40%	12 000 €	20%	6 000 €	40%	12 000 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	30 000 €	41 000 €	24 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 2 Développer des volets qualitatifs dans les schémas directeurs pluviaux

A1 - 21 Étude de caractérisation des sous-bassins pour la gestion qualitative des eaux pluviales et réalisation d'une action de sensibilisation	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input checked="" type="checkbox"/> OF4	<input checked="" type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input type="checkbox"/> OF5D	<input type="checkbox"/> OF5E	<input type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La gestion des eaux pluviales, à savoir la maîtrise du ruissellement et le traitement des contaminants charriés, constituent des enjeux forts identifiés sur le territoire dans le cadre du diagnostic de bassin versant. Ces risques sont en effet souvent mal connus ou mal identifiés et insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme et dans les décisions d'aménagement du territoire.

Le ruissellement urbain représente une part importante de l'apport en azote et phosphore sur le territoire (environ 42% selon la mise à jour du Défi Eutrophisation réalisée dans le diagnostic de 2012) du fait de l'urbanisation et de l'augmentation des surfaces imperméabilisées. Il apparaît donc essentiel d'identifier les secteurs prioritaires pour la révision ou l'élaboration d'un schéma directeur pluvial intégrant une dimension de gestion qualitative des eaux pluviales. L'échelle de planification est la plupart du temps communale : une réflexion intercommunale adaptée à l'hydrographie locale serait souhaitable au cas par cas pour la mise en œuvre de techniques alternatives de gestion des eaux de pluies. Un effort d'information est à fournir pour démontrer la cohérence avec l'action prévue dans le PAPI d'intention (action 4.2), dans un objectif de limiter ou réduire les inondations par ruissellement (péri-urbain, urbain ou débordements de réseaux). L'étude s'accompagne ainsi d'une action d'information et de sensibilisation auprès des collectivités.

Description sommaire de l'action

L'objectif de l'action est la mise en évidence de l'impact des eaux pluviales sur la qualité de l'eau ainsi que des bénéfices à aborder la gestion de l'assainissement pluvial en intégrant des techniques alternatives. Les collectivités ne sont actuellement pas suffisamment sensibles aux enjeux qualitatifs de la gestion des eaux de pluies. Outre ses possibilités de suivi des études, d'incitation au développement de solutions alternatives et de mise à disposition d'informations sur son site internet, le Symbo propose une étude sur le Bassin de l'Or.

* Etude de caractérisation des sous-bassins pluviaux contributeurs en termes de contaminants issus du ruissellement urbain.

- Favoriser la mise en place de schémas directeurs pluviaux cohérents à l'échelle hydrographique
- Apporter des éléments plus précis quant à l'impact de ces eaux urbaines sur les milieux récepteurs
- Mettre en évidence le gain quantitatif et qualitatif d'aménagements pluviaux alternatif
- Accompagner cette étude d'un plan de communication pour sensibiliser élus et acteurs locaux

* Animation d'un plan de sensibilisation des acteurs concernés par la mise en place de réunions d'information sur les possibilités d'aménagement afin de réduire les pollutions liées aux ruissellements urbains ; en phase 2, création ou réédition d'une plaquette d'information spécifique au territoire, s'inspirant de guides préexistants (guide pluvial pour les ZAC et les lotissements produit par la DDTM, actions réalisées sur les bassins-versants voisins...).

Liens à prévoir avec les autres objectifs du contrat : volet A (réseaux d'assainissement), volet C - PAPI d'Intention, volet E - Gouvernance (intégration de critères de gestion de l'eau dans les documents d'urbanisme).

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Sensibilisation des acteurs concernés par le ruissellement urbain aux enjeux de qualité de l'eau (phase 2)	SYMBO	10 000 €	10 000 €	
		10 000 €	10 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Sensibilisation des acteurs concernés par le ruissellement urbain aux enjeux de qualité de l'eau (phase 2)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50 %	5 000 €	50 %	5 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	5 000 €	5 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 2 Développer des volets qualitatifs dans les schémas directeurs pluviaux

A1 - 22	Elaboration de schémas directeurs pluviaux avec une composante qualitative	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, CCGPSL		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	8
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le ruissellement urbain représente une part importante de l'apport en azote et phosphore sur le territoire (environ 42%, selon le diagnostic de bassin versant 2012, Symbo) du fait de l'urbanisation et de l'augmentation des surfaces imperméabilisées. Le diagnostic indique qu'un tiers des communes ont réalisé un schéma directeur pluvial financé par l'agence de l'eau, d'autres ont pu être réalisées sans subvention (non listées dans le diagnostic). Deux tiers des communes du bassin versant n'ont donc potentiellement pas réalisé de SDP. Parmi les SDP existants, beaucoup ne considèrent actuellement pas ou peu le volet qualitatif des eaux pluviales rejetées dans le milieu ; seuls les schémas directeurs pluviaux réalisés sur Pays de l'Or Agglomération comportent une composante qualitative (hors volet toxique), à renforcer. Ces SDP seront réalisés autant que possible à une échelle cohérente d'un point de vue hydraulique, une approche intercommunale étant alors probablement souhaitable.

Les collectivités compétentes peuvent proposer l'inscription de l'élaboration de leur SDP dans le contrat du Bassin de l'Or dès lors que son cahier des charges reprend des éléments de qualité de l'eau pertinents au regard des enjeux sur le bassin versant : l'étude de caractérisation des sous-bassins pluviaux (A1-21) constitue une référence pour définir le contenu de ces schémas (périmètre, techniques alternatives, priorités environnementales...).

Description sommaire de l'action

Le cahier des charges est produit puis porté par les collectivités compétentes, en prenant en compte les éléments proposés par le Symbo afin de pouvoir être inscrit dans le présent contrat du Bassin de l'Or. Il comportera ainsi divers éléments et pistes d'action pour répondre aux deux composantes, notamment sur la base des enjeux décrits par le Symbo. Les informations acquises sur l'état du réseau d'assainissement pluvial sont intéressantes pour la gestion globale de l'eau, tant d'un point de vue qualitatif que quantitatif.

En particulier, Pays de l'Or Agglomération et Montpellier Méditerranée Métropole ainsi que Marsillargues ont engagé des études en cours de phase 1 qui prennent en compte la qualité des eaux de ruissellement : ces éléments sont mutualisés avec l'étude du Symbo engagée en phase 1. Concernant la phase 2, il est prévu que les schémas directeurs sur Lunel, la Métropole voire d'autres secteurs du bassin versant intègrent désormais cette problématique de pollutions diffuses urbaines et de leurs impact potentiels sur les milieux récepteurs.

Une correspondance est à réaliser avec le Papi d'Intention (volet C du contrat) qui agit sur le pluvial au titre des inondations.

Commentaires

Budget correspondant à une action sur environ la moitié des communes

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Révision du Schéma Directeur Pluvial de Lunel	Mairie de Lunel	30 000 €		30 000 €
Schéma(s) directeur(s) pour l'assainissement pluvial sur la CCGPSL (Assas-Teyran) [Phase 2]	CCGPSL	60 000 €		60 000 €
Etude(s) préalable(s) à des aménagements d'assainissement pluvial avec un volet qualité de l'eau sur un ou plusieurs sous-bassins sur les communes de la MMM	MMM	100 000 €		100 000 €
		190 000 €		190 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Révision du Schéma Directeur Pluvial de Lunel	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100	30 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Schéma(s) directeur(s) pour l'assainissement pluvial sur la CCGPSL (Assas-Teyran) [Phase 2]	0%	0 €	20 %	12 000 €	0%	0 €			80 %	48 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Etude(s) préalable(s) à des aménagements d'assainissement pluvial avec un volet qualité de l'eau sur un ou plusieurs sous-bassins sur les communes de la MMM	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			80 %	80 000 €	20 %	20 000 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		12 000 €		0 €				158 000 €		20 000 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 2 Développer des volets qualitatifs dans les schémas directeurs pluviaux

A1 - 23	Intégration d'un volet qualitatif aux projets urbains des collectivités et aménageurs	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, CCPL, POA, CCGPSL, Communes, Aménageurs, Infrastructures, CG34		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	7
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La gestion des eaux pluviales et la maîtrise du ruissellement constituent un des enjeux forts identifiés sur le territoire dans le cadre du diagnostic de bassin versant. Ces risques sont en effet souvent mal connus ou mal identifiés et insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme et dans les décisions d'aménagement du territoire.

Le ruissellement urbain représente une part importante de l'apport en azote et phosphore sur le territoire (environ 42%, selon le diagnostic de bassin versant 2012, Symbo) du fait de l'urbanisation et de l'augmentation des surfaces imperméabilisées.

La mise en place d'action pilotes sur le Bassin de l'Or et leur promotion sur le territoire permettent de sensibiliser les maîtres d'ouvrages à l'intégration de la problématique de qualité des eaux de ruissellement gérées par le réseau d'assainissement pluvial, actuellement non prise en compte. Ces actions sont alors dans la mesure du possible mises en place sur les secteurs les plus prioritaires en termes de pollutions diffuses urbaines.

Les phases de travaux des schémas directeurs pluviaux préexistants ne sont souvent pas terminées, leur financement dans le cadre du contrat du Bassin de l'Or est alors conditionné par l'ajout de ce volet qualitatif.

Description sommaire de l'action

Une priorité est donnée aux aménagements et suivis des eaux pluviales à l'échelle de sites pilotes ou prioritaires. Sur des sites nécessitant une amélioration de la gestion des eaux pluviales, création d'aménagements innovants adaptés au traitement qualitatif des eaux. Prévoir des suivis qualitatif et quantitatif ainsi qu'une valorisation de ces résultats, telle qu'une analyse coût-bénéfice.

L'ambition de cette action est d'amorcer une prise en compte sur le long terme de la qualité de l'eau dans l'exercice de la compétence de l'assainissement pluvial et de la gestion associée (fiche action A1-24). Une partie des attentes de réalisation de cette action sera probablement reportée à un calendrier hors contrat (2015-2019) et pourront découler de l'étude portée par le Symbo qui a pour objectif de mettre en évidence des solutions techniques innovantes et convergentes avec les enjeux de gestion quantitative de la gestion des eaux pluviales.

A l'échelle du contrat de bassin et en particulier de sa phase 2, il est attendu d'engager et de conclure au moins une étude sur un volet qualitatif de gestion des eaux pluviales, ainsi que de planifier et engager la phase travaux attendue dans cette action. Les projets des collectivités prenant déjà en compte la qualité de l'eau dans leurs réflexions (action A2-22) sont ciblés. En particulier, la Zone Industrielle du Salaison (Vendargues) est inscrite en phase 2 du contrat de bassin pour un projet ambitieux de travaux accompagné de mesures et suivis valorisables en termes de retour d'expérience.

Commentaires

Demande de financements de l'Agence de l'Eau dans le cadre du contrat et / ou dans le cadre d'un éventuel futur appel à projets (taux maximal de 50 %) ; lors de la révision mi-parcours, les financements ne sont pas garantis

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Equipement des bassins de rétention et restauration de zone humide en vue d'une gestion dynamique de la qualité des rejets pluviaux sur le bassin du Nègues Cats (PRD5) et réaménagement (pour mémoire, 2020)	MMM		0 €	0 €
Travaux de rénovation du réseau pluvial de la ZI de Vendargues (phase 2 du projet)	MMM	1 080 000 €	1 080 000 €	
Etude préalable aux travaux d'aménagement du bassin de rétention de la Laune - (également inscrit dans le PAPI)	Mairie de Lunel	100 000 €		100 000 €
1 180 000 €			080 000 €	100 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Equipement des bassins de rétention et restauration de zone humide en vue d'une gestion dynamique de la qualité des rejets pluviaux sur le bassin du Nègues Cats (PRD5) et réaménagement (pour mémoire, 2020)	0%		0%		0%		0%		100%				0%		0%	
Travaux de rénovation du réseau pluvial de la ZI de Vendargues (phase 2 du projet)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			80%	864 000 €	20%	216 000 €	0%	0 €	0%	0 €
Etude préalable aux travaux d'aménagement du bassin de rétention de la Laune - (également inscrit dans le PAPI)	0%	0 €	20%	20 000 €	0%	0 €			80%	80 000 €			0%	0 €	0%	0 €
		0 €		20 000 €		0 €				944 000 €		216 000 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 2 Développer des volets qualitatifs dans les schémas directeurs pluviaux

A1 - 24	Mise en œuvre des programmes de travaux établis par les Schémas Directeurs Pluviaux (phase 2)	Priorité	1
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM,CCGPSL, POA		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Suite aux études établissant le Schémas Directeurs Pluviaux (SDP, action A1 - 22), un programme de travaux est établi pour les années suivantes. La mise en œuvre de ces travaux est potentiellement éligible aux financements du contrat de bassin (appels à projets de l'Agence de l'Eau, programmes d'aides de certains financeurs) et dans la mesure où le gain environnemental est clairement identifié, par la réalisation d'aménagements alternatifs de la gestion des eaux de pluie, prévoyant un abattement de la contamination de ces eaux en amont des milieux récepteurs.

Description sommaire de l'action

La mise en œuvre des programmes de travaux établis dans le cadre des Schémas Directeurs Pluviaux présentant un gain environnemental argumenté : leur chiffrage est dépendant du schéma directeur pluvial.

Les travaux d'assainissement pluvial se chiffrent potentiellement en millions d'euros, qui seront provisionnés lors du bilan à mi-parcours prévu en 2017. Leur intégration au contrat de Bassin étant dépendante des études définissant les SDP et des préconisations qui en découlent : il apparait lors de la révision et la programmation phase 2 que sur les quelques études ayant intégré une réflexion sur la qualité de l'eau, seul le schéma pluvial de Mudaison inclut des travaux correspondant à cette action sur un calendrier de démarrage 2018 ou 2019.

Les travaux à venir sur la Métropole devraient en revanche prévoir un abattement de pollution et une prise en compte générale de la qualité des eaux pluviales sur les milieux récepteurs. Cependant cela interviendra ultérieurement au contrat de bassin et dans un cadre financier à ce jour indéfini.

Commentaires

Demande de financements de l'Agence de l'Eau dans le cadre du contrat et dans le cadre d'un appel à projets (taux maximal de 50 %) ; pas de plan de financement abouti n'est établi pour la programmation de phase 2 (intervention ponctuelle non garantie)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Aménagements prévus par la révision du schéma pluvial de Mudaison sur le volet qualité de l'eau	Mairie de Mudaison	150 000 €	150 000 €	
		150 000 €	150 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Aménagements prévus par la révision du schéma pluvial de Mudaison sur le volet qualité de l'eau	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			80 %	120 000 €	20 %	30 000 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €					120 000 €	30 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité des rejets des activités humaines et lutter contre les pollutions toxiques

A1 - 31 Réduction des pollutions toxiques existantes	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Activités		
Type d'action	Travaux		Nombre d'opérations (2014-2019)
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input type="checkbox"/> FRDR12122	<input type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les rejets non domestiques ont été identifiés dans le diagnostic du Bassin de l'Or comme un enjeu de pollution diffuse dans le sens où la pression qualitative et ses incidences sont liées à une multitude de petites activités, regroupées dans des ZAC voire dispersées dans le tissu urbain. Le diagnostic du Bassin de l'Or dénombre une ICPE classée SEVESO et 39 ICPE soumises à autorisation, majoritairement localisées en deux pôles : zone de Vendargues-Le Crès et Lunel-Lunel Viel. Le niveau de connaissances global est clairement jugé insuffisant (lien avec l'amélioration des connaissances prévue dans l'action A1 - 32).

En relation avec les collectivités compétentes pour l'assainissement de leur territoire, cette action prévoit d'agir sur les activités identifiées comme représentant un risque pour l'environnement du fait de leurs rejets et/ou de l'éventuel risque de pollution ponctuelle (accident industriel, fuite...). La Cellule de contrôle des Rejets Industriels et Déchets Toxiques (CRIDt) du service d'assainissement de MMM inventorie, accompagne et contrôle ces activités et leur raccordement : elle est ainsi l'interlocuteur incontournable pour intervenir sur les ZAC périurbaines à cibler (Vendargues, Baillargues-Saint-Brès...). Cette action concerne donc la réalisation des investissements et travaux nécessaires à la mise en œuvre de la réduction des pollutions émises par les activités.

Description sommaire de l'action

Cette action est une priorité forte de l'objectif de réduction des pollutions liés aux activités implantées sur le Bassin de l'Or. Les collectivités compétentes pour la gestion et la réduction des rejets non domestiques (CRIDt à MMM, contrat d'affermage Saur à POA, communes) se rapprochent du Sympo et des partenaires du contrat du Bassin de l'Or pour proposer des projets d'investissement portés par les entreprises et à vocation de réduction de la pression toxique sur les milieux aquatiques et la ressource en eau. Ces collectivités assurent également le suivi des travaux internes aux entreprises lorsqu'ils sont préconisés.

Cette action débute par la réduction des pollutions toxiques facilement identifiables (branches émettrices déjà connues, établissements ICPE ou soumis à RSDE...) puis se poursuit en fonction des nouvelles connaissances acquises (action A1-32). La question de l'usage des pesticides sur ces zones non agricoles est abordée dans les actions de l'objectif A1-1.

- * Préconiser et promouvoir l'investissement et la réalisation par les entreprises d'aménagements internes ou de mise en œuvre de bonnes pratiques en faveur de la réduction des émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereuses pour la qualité de l'eau.
- * Poursuivre les régularisations des établissements prioritairement identifiés par les services locaux compétents, le cas échéant les diagnostics des zones industrielles déjà réalisés pourront être complétés. Ces régularisations concernent la situation de l'établissement vis-à-vis du réseau d'eaux usées, comme du réseau pluvial dans le cas d'un mauvais raccordement;
- * Développer et prioriser ces actions à l'échelle de branches prioritaires, dont les branches artisanales

Commentaires

Budget révisable lors du bilan à mi-parcours et/ou suite à la réalisation de l'action A1-32 ; enveloppe estimée à 100kE/an, maintenue en phase 2 pour les zones de 3M et de POA, en plus d'une enveloppe équivalente à prévoir sur Lunel en 2018.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Investissements de la collectivité pour la réduction d'émissions dangereuses ou toxiques vis-à-vis de la qualité de l'eau sur la Ville de Lunel	Mairie de Lunel	20 000 €	20 000 €	
Investissements des entreprises pour la réduction d'émissions dangereuses ou toxiques vis-à-vis de la qualité de l'eau sur la Ville de Lunel	Entreprises	90 000 €	90 000 €	
Investissements des entreprises pour la réduction émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereux pour l'eau	Entreprises	100 000 €	100 000 €	
Investissements des entreprises pour la réduction émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereux pour l'eau (2019)	Entreprises	100 000 €		100 000 €
		310 000 €	210 000 €	100 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Investissements de la collectivité pour la réduction d'émissions dangereuses ou toxiques vis-à-vis de la qualité de l'eau sur la Ville de Lunel					0%	0 €	40%	8 000 €	40%	8 000 €	20%	4 000 €			0%	0 €
Investissements des entreprises pour la réduction d'émissions dangereuses ou toxiques vis-à-vis de la qualité de l'eau sur la Ville de Lunel					0%	0 €	60%	54 000 €	20%	18 000 €	20%	18 000 €			0%	0 €
Investissements des entreprises pour la réduction émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereux pour l'eau					0%	0 €	60%	60 000 €	20%	20 000 €	20%	20 000 €			0%	0 €
Investissements des entreprises pour la réduction émissions (rejets, déchets) toxiques ou dangereux pour l'eau (2019)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	80 000 €	20%	20 000 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	122 000 €	126 000 €	62 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité des rejets des activités humaines et lutter contre les pollutions toxiques

A1 - 32	Connaissances et suivis des pollutions toxiques en lien avec les cellules industrielles des collectivités	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	AE,CCPL, CCGPSL, MMM, POA, communes		
Type d'action	Suivis	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le diagnostic du Bassin de l'Or met en évidence le manque de connaissances concernant les petites activités (non ICPE) et potentiellement polluantes, non inventoriées dans les zones d'activités et dont les rotations sont rapides. En conséquence, leur impact réel n'est pas connu.

Les activités potentiellement polluantes non ICPE sont variées et actuellement trop peu connues : le Symbo ne dispose d'aucune étude antérieure suffisamment complète et fiable pour orienter une action efficace (projet étudiant avec une base de données obsolète rassemblant 4 200 entreprises industrielles et artisanales). Un travail avait déjà été engagé avec la Communauté d'Agglomération de Montpellier, avec la mise en place d'une cellule de suivi des activités industrielles (Cellule des Rejets Industriels et Domestiques toxiques), avec laquelle le Symbo est en relation. Cette action est considérée comme une priorité environnementale forte pour le contrat du Bassin de l'Or.

Description sommaire de l'action

Un premier objectif au cours de la phase 1 du contrat est d'obtenir un état des lieux plus précis des activités potentiellement émettrices, afin de pouvoir apporter ou planifier les compléments souhaitables. Si des points noirs sont d'ores et déjà connus, l'amélioration des connaissances est nécessaire pour alimenter l'action A1-31 en termes de localisation, de priorisation et de nature des aménagements à réaliser.

* Etat des lieux des sources potentielles de substances dangereuses et toxiques
En lien avec les connaissances déjà acquises par les services dédiés au sein des collectivités compétentes, recenser les activités et les secteurs du réseau d'assainissement les plus problématiques. Associer à ce travail d'état des lieux le niveau de contamination et la ou les substances chimiques concernées. D'éventuels compléments de diagnostic peuvent être définis afin de planifier l'action à mener dans le cadre de ce contrat de bassin (aménagements prévus dans l'action A1-31).

* Suivi de points du réseau d'assainissement, caractéristiques de la pollution toxique
Sont plus particulièrement visés : les postes de relevage, déversoirs d'orage, maillage spécifique suite à des campagnes de mesures ou des constats de pollution... Ces suivis permettront une mesure de l'efficacité des actions engagées dans le cadre de l'opération.

* Eventuelle étude complémentaire pour les activités dispersées (phase 2). Elle peut concerner des activités qui ne seraient pas identifiables pour les services d'eau et d'assainissement, et pourrait se baser sur les numéros Insee des entreprises et de la typologie associée afin d'estimer un niveau de risque. A discuter lors du bilan de mi-parcours ; elle n'est pas prévue dans l'immédiat. Le bilan de la première phase de mise en œuvre et la révision 2017 mettent en évidence la nécessité de poursuivre les efforts sur les zones d'activités. La dynamique n'est pas encore instaurée et des compléments de connaissances sont encore nécessaires sur ces zones (Lunel, 3M...). Les activités dispersées ne sont donc pas retenues dans la programmation 2018-2019 et feront l'objet d'études et travaux ultérieurs.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Compléments à l'état des lieux des sources potentielles de substances dangereuses toxiques des activités sur la Ville de Lunel	Mairie de Lunel	10 000 €	10 000 €	
		10 000 €	10 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Compléments à l'état des lieux des sources potentielles de substances dangereuses toxiques des activités sur la Ville de Lunel					0%	0 €	50%	5 000 €	50%	5 000 €	0%	0 €			0%	0 €
						0 €	5 000 €	5 000 €	0 €							0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité des rejets des activités humaines et lutter contre les pollutions toxiques

A1 - 33 Valorisation et communication des actions menées sur les activités	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	CCI, MMM, Collectivités		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Cette action correspond à l'axe de communication associé à l'objectif du contrat portant sur les rejets non domestiques. Au-delà d'une simple valorisation, les actions s'étendent à la diffusion des bonnes pratiques industrielles, artisanales et grand public. Elle s'adresse ainsi aussi bien aux entreprises qu'au citoyen. La communication auprès du grand public sera également prise en compte.

La communication auprès des entreprises a deux objectifs principaux :

- sensibiliser les entreprises aux respects de la réglementation par rapport au raccordement (entreprise classé ICPE et Non ICPE)
- sensibiliser les entreprises à l'adhésion à une charte de bonnes pratiques environnementales ou de la mise en place d'un label écologique (imprim'vert, écolabel) dont le cahier des charges apporte une plus value pour la qualité de l'eau.

Description sommaire de l'action

Les opérations collectives sont plébiscitées dans le contrat du Bassin de l'Or, telles que des démarches de création de charte associée à un cahier des charges prévoyant des pratiques bénéfiques pour la reconquête de la qualité de l'eau. Sur la phase 1 du contrat, MMM souhaite développer une charte de ce type sur la zone d'activité du Salaison, qui permettrait le verdissement des activités entrepreneuriales signataires et une réduction de la pression sur la qualité de l'eau. Cette démarche collective est extensible à d'autres zones d'activités.

Lors de la révision mi-parcours, il est constaté que cette charte est pour le moment principalement centrée sur des sujets étrangers à la qualité de l'eau. Bien que susceptible d'évoluer en ce sens, notamment au vu des projets sur l'assainissement pluvial portés sur la ZI du Salaison, cette opération demeure incertaine dans le calendrier du contrat.

- * Rédaction et diffusion de chartes et de documents de bonnes pratiques en termes de gestion des pollutions (MMM, autres)
- * Réunions d'informations aux professionnels : relais de cette sensibilisation, la CCI peut utiliser les moyens à sa disposition (newsletter, magazine « news eco », site internet, Petit Dèj NEO, accompagnement dans la mise en place de labels environnementaux).
- * Favoriser l'adhésion aux labels environnementaux et la mise en conformité des activités non domestiques
- * Sensibilisation du grand public

Commentaires

Plan de financement incertain ; un bilan en fin de contrat pourra être effectué même si aucune aide n'est attribuée sur l'action

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réunions d'information aux professionnels	CCI	10 000 €		10 000 €
			10 000 €	10 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réunions d'information aux professionnels	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100	10 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	10 000 €	0 €	0 €				0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité des rejets des activités humaines et lutter contre les pollutions toxiques

A1 - 34 Réduction des pollutions non toxiques existantes : caves particulières et pénichettes	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Entreprises, Agriculteurs, CG34		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les pollutions non toxiques ont un impact potentiellement très négatif sur les milieux naturels lagunaires et pélagunaires (désoxygénation, envasement, pathogènes, production de substances toxiques et d'odeurs...). Le Schéma Départemental pour la restauration, la préservation et la mise en valeur des Milieux Aquatiques de l'Hérault (SDVMA, 2009) et le suivi de la qualité des eaux (CG34, Aquascop, 2012) soulignent l'importance des MOOX (matières organiques oxydables) et la nécessité d'agir sur les activités viticoles, fortement émettrices en période de vendanges.

Les caves particulières ont donc un impact sur l'enrichissement organique des milieux, l'un des enjeux majeurs du bassin versant du fait de l'état d'eutrophisation avancée de l'étang de l'Or. L'approfondissement des connaissances concernant les équipements des caves particulières permettra d'organiser, de prioriser et de poursuivre les efforts sur l'amélioration des équipements de ces producteurs.

Le problème est comparable pour les eaux grises et les eaux noires des activités nautiques (pénichettes...), dont les rejets sont actuellement en lien direct avec la lagune via les passes du canal du Rhône à Sète. L'étude des échanges au niveau de ces passes est prévue (volet D). Un projet porté par les Conseils Généraux 30 et 34 en partenariat avec les bassins versants, vise à traiter les effluents des pénichettes.

Description sommaire de l'action

Le Symbo, en partenariat avec les collectivités compétentes pour l'assainissement et avec la Fédération des Vignerons Indépendants de l'Hérault, travaille à recenser les caves particulières et leur éventuel système d'assainissement. L'objectif est d'obtenir une vision relativement exhaustive de la situation de l'assainissement des caves particulières et d'orienter les améliorations à prévoir sur leurs systèmes de traitement (raccordements, conventions, assainissement autonome).

* Etat des lieux des caves particulières (Symbo, Fédé des caves particulières, collectivités). S'appuyant sur le recensement déjà effectué et mis à jour, ainsi que sur les quelques éléments disponibles sur les équipements de ces caves, la révision mi-parcours prévoit une opération du Symbo en tout début de l'année 2018 ciblée sur l'information des vignerons indépendants des aides possibles pour réhabiliter leurs systèmes de traitement des effluents vinicoles. La moitié Est du bassin versant sera prioritaire (sous-bassins du Bérange, Viredonne et des Dardaillons) en raison des enjeux relevés en 2012.

* Investissement des caves particulières ciblées lors de l'état des lieux : les secteurs prioritaires seront ceux dont les rejets sont les plus directs vers les cours d'eau, en relation avec les détections de MOOX (Bérange, Viredonne et canal de Lunel en priorité selon les données 2012)

* Investissement et communication pour une meilleure gestion des eaux grises et noires des pénichettes

Commentaires

Un co-financement est attendu pour soutenir le Symbo dans sa démarche d'accompagner les vignerons indépendants vers les réhabilitations de leurs systèmes d'effluents vinicoles et les aides potentielles correspondantes.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Identification de projets d'amélioration de l'assainissement des caves particulières sur le Bassin de l'Or (enquête et information des aides existantes)	SYMBO	20 000 €	20 000 €	
Amélioration de l'assainissement des caves particulières	Agriculteurs	100 000 €	100 000 €	
		120 000 €	120 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Identification de projets d'amélioration de l'assainissement des caves particulières sur le Bassin de l'Or (enquête et information des aides existantes)					0%	0 €	50%	10 000 €	50%	10 000 €	0%	0 €			0%	0 €
Amélioration de l'assainissement des caves particulières	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50%	50 000 €	50%	50 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	60 000 €	60 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 3 Améliorer la qualité des rejets des activités humaines et lutter contre les pollutions toxiques

A1 - 35 Régularisation administrative des rejets non domestiques	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, communes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Cette action concerne la mise en conformité des établissements industriels, essentiellement avec un raccordement au système d'assainissement collectif : à ce titre, ces projets ne sont pas considérés comme une priorité importante du contrat.

Les services techniques des collectivités compétentes font souvent appel à des délégataires pour la gestion de l'assainissement et la régularisation des activités de leur territoire.

Description sommaire de l'action

Les collectivités compétentes pourront appuyer cette action avec les moyens à leur disposition. Une attention particulière est à apporter pour une bonne cohérence avec les projets de gestion des eaux pluviales (actions A1-2), les risques de pollution liés aux rejets non domestiques étant potentiellement importants par temps de pluie. Les projets identifiés sont les suivants :

- * Régulariser la situation administrative des effluents : arrêtés d'autorisations de rejets et conventions de déversement. Assurer un suivi et poursuivre le contrôle du respect des arrêtés et conventions (raccordement, déversement) ;
- * Rédaction ou mise à jour du règlement d'assainissement ;
- * Prévenir et gérer les événements de pollutions accidentelles.

Commentaires

Suivi général de l'action des collectivités compétentes sur le sujet, sans plan de financement inscrit dans le contrat de milieu.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 4 Améliorer la qualité des rejets des stations d'épuration

A1 - 41 Amélioration des traitements effectués par les STEP et les aménagements associés	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, Communes, Syndicats		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	11
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'état des masses d'eaux sur le bassin versant de l'Etang de l'Or fait l'objet de plusieurs déclassements. L'étang présente un fort taux d'eutrophisation, dû à une concentration en azote et phosphore trop importante. Bien que la réhabilitation des STEPs du territoire fut l'une des actions phares du contrat de Baie de 2003-2007, il reste encore des secteurs dont la réhabilitation est en cours ou en projet à court terme. Il serait également intéressant d'étudier la possibilité de réaliser des traitements plus poussés, notamment sur les STEP de Lunel et de Saint-Geniès. Un meilleur abattement des rejets urbains permettrait d'améliorer la qualité de l'eau de l'étang et ainsi de répondre aux enjeux de préservation des habitats connectés à l'étang (Directives Oiseaux, Habitats, périmètre Natura2000...) ainsi qu'aux exigences d'atteinte du Bon Etat des masses fixées par le Sdage. Il est question ici de traiter au mieux les eaux usées avant rejet dans le milieu naturel et transfert vers les masses d'eau : cela concerne donc le traitement réalisé par la STEP mais aussi la réalisation d'éventuels aménagements prévus immédiatement en aval (auto-épuration).

Description sommaire de l'action

Les différents projets de cette fiche action doivent garantir le bon fonctionnement de l'ensemble des réseaux d'assainissement à l'échelle bassin versant. La coordination entre les différents gestionnaires est ainsi un préalable à l'engagement de ces opérations.

- * Mise en place d'un traitement des rejets plus poussé (STEP de Lunel, de Saint-Geniès). Objectif de dépollution des rejets : diminution des flux en nutriments rejetés.
- * Aménagements à l'aval : création de zones humides comme zones tampon entre les points de rejet et les milieux naturels. Végétalisation du réseau de fossés.
- * Evaluation des capacités de traitement des boues de curage de fossés (existe déjà sur POA).
- * Valorisation des effluents : en fonction de l'évolution de la réglementation, il s'agit d'adapter les traitements de STEP pour rendre les eaux usées réutilisables en arrosage ou autres usages autorisés (envisagé sur POA), pour épandre les boues issues du traitement.

Lien avec les schémas directeurs pluviaux : relations avec la gestion des eaux parasites, potentiellement issues du réseau d'assainissement pluvial, dans le réseau menant à la STEP ainsi que leur impact notamment sur le risque de saturation.

A mi-parcours, la plupart des opérations prévues en première phase ont été réalisées ou sont en cours : suppression des rejets de certaines stations d'épuration (Sussargues, Castries, Mudaison, Saint-Christol). La programmation de phase 2 prévoit en 2018 :

- les travaux de réhabilitation de la station d'épuration de Lunel, suite à l'étude en cours (1,5 M€)
- la reconstruction du poste de refoulement de Carnon pour raccordement à Maera (0,5 M€).

Elle prévoit en outre, suite au Schéma Directeur d'Assainissement qui se termine sur la commune de Guzargues, l'ajout d'une opération concernant les travaux de réhabilitation de la STEP de Guzargues et réseaux associés avec réduction de son impact sur le milieu, pour un budget de 650 000€.

Commentaires

(Inclus pour mémoire le budget de la STEP de Saint-Christol, déplacée hors BV)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Reconstruction du poste de refoulement de Carnon pour raccordement à Maera	Pays de l'Or Agglomération	500 000 €	500 000 €	
Travaux de réhabilitation de la STEP de Guzargues et réseaux associés avec réduction de son impact sur le milieu	CCGPSL	650 000 €	650 000 €	
Travaux de réhabilitation de la STEP de Lunel tout en réduisant son impact sur le milieu (phase 2)	Mairie de Lunel	1 500 000 €	1 500 000 €	
2 650 000 €			650 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Reconstruction du poste de refoulement de Carnon pour raccordement à Maera	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100%	500 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Travaux de réhabilitation de la STEP de Guzargues et réseaux associés avec réduction de son impact sur le milieu	0%	0 €	20%	130 000 €	0%	0 €			80%	520 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Travaux de réhabilitation de la STEP de Lunel tout en réduisant son impact sur le milieu (phase 2)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100%	1 500 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	130 000 €		0 €				2 520 000 €		0 €		0 €		0 €	

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 4 Améliorer la qualité des rejets des stations d'épuration

A1 - 42	Accompagnement des points de rejets : suivi des impacts sur les milieux	Priorité	2
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Syndicats, Communes, MMM, POA,		
Type d'action	Suivis	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

L'étang présente un fort taux d'eutrophisation, dû à une concentration en azote et phosphore trop importante. Bien que la réhabilitation des STEPs du territoire fut déjà l'une des actions phares du contrat de Baie de 2003-2007, des opérations d'amélioration des systèmes épuratoires sont prévues sur quelques installations dans le cadre de ce programme d'action 2014-2019.

Certains effluents de station d'épuration font l'objet d'un traitement tertiaire : une évaluation environnementale des travaux engagés serait une plus-value en termes de valorisation et de retour sur expérience, afin de pouvoir approcher la notion de coûts-bénéfices. Elle peut se mettre en place sur des aménagements préexistants ou bien sur de nouveaux ce qui permettrait d'établir un état initial.

Sur les quatre stations disposant déjà d'une zone de rejet indirect (ZRI), deux suivis sont en cours.

Description sommaire de l'action

Cette action de suivi se positionne en aval des projets des projets d'amélioration des rejets de station d'épuration (création d'un lagunage, d'une noue...) :

- Suivi des rejets locaux : autosurveillance, analyse et suivi sur les zones tampons.
- Suivi de la reconstitution de milieux naturels (eau douce, roselières).

Objectif de décontamination biologique et de zone humide tampon avant les milieux aquatiques.

Le contenu du suivi du plan de rejet est dépendant des enjeux sur les masses d'eau concernées et permet d'observer les répercussions sur les milieux et d'assurer une évaluation environnementale des actions réalisées.

Le suivi de la zone de rejet de la STEP de Mauguio a été mis en place durant la première phase, et celui sur la STEP de Restinclières a été repoussé en phase 2 du Contrat.

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Suivi d'une zone de rejets végétalisée spontanée sur la STEP de Restinclières par comparaison avec la ZRV plantée de Saint-Drézéry	MMM	40 000 €	40 000 €	
		40 000 €	40 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Suivi d'une zone de rejets végétalisée spontanée sur la STEP de Restinclières par comparaison avec la ZRV plantée de Saint-Drézéry	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100 %	40 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €			40 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 4 Améliorer la qualité des rejets des stations d'épuration

A1 - 43 Réhabiliter les réseaux d'assainissement et déversoirs défallants	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, Syndicats		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	20
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|--|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les réseaux d'assainissement des communes du bassin versant représentent un linéaire total estimé entre 450 et 500 km, et sont majoritairement séparatifs. Le diagnostic effectué sur le Bassin de l'Or a identifié plusieurs dysfonctionnements récurrents : surcharge du réseau par intrusion d'eaux claires en temps de pluie, branchements sur le réseau pluvial, remontées d'eaux de nappes. Une autre défaillance identifiée est la sensibilité des postes de relevage à la surcharge liée aux intrusions dans le réseau, pouvant occasionner le rejet de la charge transistante avec un impact sur les masses d'eau plus ou moins important. Le diagnostic souligne qu'aucun inventaire des déversoirs d'orage n'a été réalisé à ce jour, même si certains sont connus des services de l'Etat ou des exploitants (lorsque liés au trop-plein des postes de relevage).

Description sommaire de l'action

Les travaux sur les réseaux d'assainissement doivent démontrer le gain environnemental qu'ils induisent pour être éligibles au contrat du Bassin de l'Or. Lorsque la surcharge du réseau est avérée et que des rejets non traités sont identifiés, des réhabilitations sont nécessaires pour protéger les milieux récepteurs (qui sont également à définir au cas par cas). Il serait également nécessaire d'avoir une vision plus exhaustive de la situation, par une identification complète des ouvrages présents sur le bassin versant (60 postes de relevage selon le diagnostic) et caractérisant le risque de dysfonctionnement qui lui est associé. Ainsi, le Sympo et les collectivités disposeraient d'une vision bassin versant de la problématique et en capacité de la relier aux enjeux des différentes masses d'eau. Cette action est en lien avec la sensibilisation des acteurs sur les impacts du ruissellement urbain et l'importance de l'assainissement pluvial : communication sur la nécessité de réduire les intrusions d'eaux claires parasites vers les ouvrages du réseau d'assainissement lorsque des dysfonctionnements et rejets directs sont observés. A mi-parcours, la réhabilitation des réseaux d'assainissement a été réalisée à Lunel et est en cours sur POA et le syndicat CAMMAOU, et des schémas directeurs sont en cours à Marsillargues et MMM. La programmation de phase 2 maintient certaines des opérations prévues au démarrage du Contrat (diagnostics ou travaux de réhabilitation), et en intègre de nouvelles (budget de l'ordre de 900 000 €).

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Diagnostic du système de traitement des eaux usées par temps de pluie sur le système Maera - - pour mémoire, diagnostics essentiellement ou totalement prévu sur le BV Lez	MMM	0 €	0 €	
Réalisation des travaux prioritaires définis par l'audit Maera : réduction des rejets par temps de pluie sur les réseaux de collecte et transferts du système Maera (pour mémoire, budget dans Contrat Métropole)	MMM	0 €	0 €	
Etudes diagnostiques préalables aux travaux sur les réseaux d'eaux usées de Sussargues et Saint-Geniès (réduction des flux non-traités en temps de pluie)	MMM	30 000 €	30 000 €	
Acquisition et mise en fonction d'un outil de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées (dont AMO)	MMM	110 000 €	110 000 €	
Actualisation du Schéma Directeur Eaux Usées avec volet renforcé sur les intrusions pluviales et la réduction des rejets vers les milieux récepteurs par temps de pluie	Pays de l'Or Agglomération	120 000 €	120 000 €	
Réhabilitation des réseaux d'assainissement EU de Marsillargues - deux linéaires prioritaires	Mairie de Marsillargues	125 000 €	125 000 €	
Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Lunel (préconisations SDA 2008) - Victor Hugo et Blé d'Or	Mairie de Lunel	315 000 €	315 000 €	
Réhabilitation des réseaux d'assainissements sur la ZI du Salaison (MMM, Vendargues)	MMM	440 000 €	440 000 €	
Réactualisation du Schéma Directeur d'Assainissement de MMM notamment pour des travaux de préservation du milieu naturel en temps de pluie	MMM	300 000 €		300 000 €
		1 440 000 €	140 000 €	300 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Diagnostic du système de traitement des eaux usées par temps de pluie sur le système Maera - - pour mémoire, diagnostics essentiellement ou totalement prévu sur le BV Lez	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Réalisation des travaux prioritaires définis par l'audit Maera : réduction des rejets par temps de pluie sur les réseaux de collecte et transferts du système Maera (pour mémoire, budget dans Contrat Métropole)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Etudes diagnostiques préalables aux travaux sur les réseaux d'eaux usées de Sussargues et Saint-Geniès (réduction des flux non-traités en temps de pluie)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100%	30 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Acquisition et mise en fonction d'un outil de gestion patrimoniale des réseaux d'eaux usées (dont AMO)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100%	110 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €

Actualisation du Schéma Directeur Eaux Usées avec volet renforcé sur les intrusions pluviales et la réduction des rejets vers les milieux récepteurs par temps de pluie	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100 %	120 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Réhabilitation des réseaux d'assainissement EU de Marsillargues - deux linéaires prioritaires	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100 %	125 000 €	0%	0 €	0%	0 €		
Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Lunel (préconisations SDA 2008) - Victor Hugo et Blé d'Or	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100 %	315 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Réhabilitation des réseaux d'assainissements sur la ZI du Salaison (MMM, Vendargues)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100 %	440 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Réactualisation du Schéma Directeur d'Assainissement de MMM notamment pour des travaux de préservation du milieu naturel en temps de pluie	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €			100 %	300 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		0 €		0 €			0 €	1 440 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 5 Réhabiliter l'Assainissement Non Collectif

A1 - 51	Approche bassin versant de la pression liée aux systèmes d'assainissement domestiques non collectifs à partir de diagnostics existants	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, POA, MMM, CCGPSL, Communes, Syndicats		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'état des masses d'eaux sont de qualité médiocre à mauvaise. L'étang présente un fort taux d'eutrophisation, dû à une concentration en azote et phosphore trop importante.

Ni l'Agence de l'Eau, ni le Conseil Général ne disposent de données de synthèse à ce sujet. Toutefois, le retour des questionnaires envoyés par le CG34 en 2012 devraient permettre d'avoir une vision globale des programmes de réhabilitation engagés ou programmés sur le territoire. Il n'existe pas de vision d'ensemble de cette problématique, ni de vision de détail des points noirs identifiés à l'échelle du bassin versant.

Description sommaire de l'action

* Réaliser l'état des lieux des diagnostics existant sur le Bassin de l'Or en utilisant notamment le bilan de l'ANC du Conseil Général de l'Hérault et de le compléter avec les structures locales compétentes. Il faudra ensuite identifier les secteurs prioritaires (ou point noirs) et définir une stratégie d'action sur des secteurs.
A noter que les systèmes d'assainissement non collectifs les plus problématiques sont d'une part ceux qui ne sont pas de véritables systèmes d'assainissement et rejettent directement dans le milieu naturel (cours d'eau ou étang) et d'autre part ceux qui présentent un dysfonctionnement avéré et/ou un impact sanitaire.

* Sur la base d'une vision générale de l'état des systèmes d'assainissement, établir des propositions d'accompagnement des réhabilitations des points noirs à l'échelle du bassin versant, en relation avec les enjeux et vulnérabilités identifiés sur le bassin versant.
Il est souhaitable de préciser les milieux récepteurs et les quantités liés à des dysfonctionnements sur les assainissements domestiques autonomes. Cette mission est réalisée par le Symbo et les SPANC concernés.

Commentaires

Budget inclus dans le volet E de Gouvernance (animation du contrat) : temps de travail agent Symbo et concertation avec les SPANC

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A1 - Réduire les pollutions d'origine urbaine

A1 - 5 Réhabiliter l'Assainissement Non Collectif

A1 - 52 Programme de réhabilitation des dispositifs d'ANC sur la base de l'approche bassin versant	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, POA, MMM, Syndicats		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	11
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|---|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'état des masses d'eaux sont de qualité médiocre à mauvaise. L'étang présente un fort taux d'eutrophisation, dû à une concentration en azote et phosphore trop importante, provenant des activités agricoles mais aussi des effluents domestiques. La rénovation des stations d'épuration ayant été déjà largement réalisée ou planifiée, la question des systèmes d'assainissements autonomes devient importante sur ce territoire. Un état des lieux de l'Assainissement Non Collectif est inscrit en phase 1 du contrat.

Des actions sont déjà menées : pour exemple, la collecte des boues d'épuration existe sur certains secteurs avec de possibles améliorations de leur traitement. Autre exemple, Pays de l'Or Agglomération a mis en place une installation de curage pour tous les dispositifs d'ANC de son territoire. La réhabilitation des ANC les plus préoccupants apparaît comme nécessaire pour les années à venir.

Description sommaire de l'action

Il s'agira d'accompagner la mise en œuvre des programmes de réhabilitation des ANC déjà en cours et d'agir sur les points noirs identifiés lors de l'état des lieux des systèmes d'assainissement non collectifs sur le Bassin de l'Or prévu en phase 1 du contrat de bassin.

Les incitations financières auprès des particuliers sont conditionnées par l'existence d'un risque sanitaire lié à un enjeu environnemental (reconnu par les services de l'Etat). L'incitation prend la forme d'un forfait par installation réhabilitée.

Plusieurs dossiers collectifs ont été déposés et attribués courant de la phase 1 du contrat de bassin, sur la base des conditions d'éligibilité classiques. L'ouverture de l'assiette éligible était conditionnée à la création d'un zonage prioritaire concerté et argumenté sur des considérations d'impact environnemental, processus n'ayant pas pu être abouti à échéance 2017. L'annonce de l'arrêt des financements publics de l'Agence de l'Eau (aucun autre co-financeur positionné dans le contrat) courant de l'année 2017 a mis fin au processus.

Les opérations programmées sur la phase 2 (2018-2019) sont affichées pour mémoire ("PM") en raison de l'incertitude forte pesant sur la réalisation des ambitions initiales et réestimées début 2017. Un suivi sera néanmoins réalisé dans le cadre du tableau de bord du contrat.

Commentaires

Aide publique sous forme de forfait par installation durant la phase 1 ; aucune aide publique disponible sur la programmation phase 2 (opérations inscrites "pour mémoire", sans montant prévisionnel associé).

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel Viel	Mairie de Lunel-Viel	0 €	0 €	0 €
Programme de réhabilitation des ANC de St Vincent de Barbeyrargues, Guzargues et Teyran mise en œuvre par le SMEA	SMEA	0 €	0 €	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Marsillargues	Mairie de Marsillargues	0 €	0 €	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saint Christol	Mairie de Saint-Christol	0 €	0 €	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel (à chiffrer, phase 2)	Mairie de Lunel	0 €	0 €	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC du SIVOM de La Palus	Sivom de la Palus	0 €	0 €	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saturargues	Mairie de SATURARGUES	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel Viel	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme de réhabilitation des ANC de St Vincent de Barbeyrargues, Guzargues et Teyran mise en œuvre par le SMEA	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Marsillargues	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saint Christol	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Lunel (à chiffrer, phase 2)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC du SIVOM de La Palus	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme d'équipement de dispositifs d'ANC coordonné par le SPANC de Saturargues	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

A2 - 11 Pilotage d'une stratégie agro-environnementale à l'échelle du bassin versant	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Organismes agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les objectifs environnementaux sur ce bassin versant portent sur la préservation ou la reconquête de la qualité des milieux aquatiques, en premier lieu desquels l'étang de l'Or, ainsi que des ressources en eau notamment pour le prélèvement en eau potable.

La présence d'un bassin agricole riche et diversifié sur le bassin versant est importante pour le territoire : il est également nécessaire de maintenir une activité agricole pérenne.

Les collectivités locales et la profession agricole du Bassin de l'Or, au travers de ce programme d'action associé au contrat, développent et portent un projet agro-environnemental pour une reconquête de la qualité de l'eau. Rassemblés au sein de la Commission Agro-Environnementale du Bassin de l'Or, chargée du suivi des actions concernant l'agriculture, ils fournissent leur avis et orientent les projets menés sur ce bassin versant. Cette Commission est présidée par les élus du territoire et a vocation à discuter de l'orientation de la politique agricole locale vis-à-vis de la gestion de l'eau et de la biodiversité ainsi qu'à valoriser les actions et évolutions de la profession agricole pour atteindre ces objectifs environnementaux. La Commission est également l'instance de référence pour le Projet Agro-Environnemental et Climatique (PAEc) prévu sur le Bassin de l'Or dont la mise en œuvre est prévue sur 2015-2017, à savoir la phase 1 du contrat de bassin, et qui rend les agriculteurs du territoire éligibles à des Mesures Agro-Environnementales et Climatiques (MAEc).

Description sommaire de l'action

Création d'une Commission Agro-environnementale sur le Bassin de l'Or : mobilisation de la profession agricole autour des enjeux de l'eau et de la biodiversité.

- * Réflexion et propositions pour la définition des orientations et priorisations de l'action agro-environnementale à mener sur le territoire.
- * Articulation entre le projet agricole porté dans le contrat du Bassin de l'Or et le PAEc présenté pour 2015-2017.
- * Articulation et échanges techniques à conserver sur la seconde phase du contrat et les PAEC 2018-2019 ciblés sur l'enjeu eau potable.
- * Apporter une meilleure lisibilité, cohérence et valorisation à l'action de la profession agricole pour l'atteinte des objectifs environnementaux liés au contrat de bassin versant. En s'appuyant sur la mise en place de cette gouvernance, une diffusion de l'information est organisée (plaquettes, rencontres...). L'implication de la Chambre d'Agriculture avec le Symbo pour l'animation de cette commission est importante, en particulier du fait de ses missions de représentation de la profession agricole, et pourra apporter son expertise du milieu agricole.

Commentaires

Poursuivre en phase 2 la concertation avec les acteurs agricoles ainsi que les échanges techniques développés en phase 1.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

A2 - 12 Animation de la stratégie territoriale agricole du Bassin de l'Or : projets en faveur de la qualité de l'eau	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	17
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le Bassin de l'Or est un territoire vulnérable d'un point de vue environnemental et qui concentre une agriculture diversifiée importante dans le tissu économique local. C'est pourquoi un projet agricole doit être porté par une commission ad hoc et doit être concrétisé sur le terrain par une ingénierie territoriale ciblée. En s'appuyant sur des acquis tels que la reconnaissance de l'unité "bassin versant", des actions locales échelonnées sur la dernière décennie ainsi qu'une approche biodiversité développée sur le secteur, les acteurs locaux doivent à présent développer leur propre stratégie agro-environnementale pour garantir une activité agricole pérenne compatible avec la qualité de l'eau sur ce territoire. L'objectif est d'accompagner les groupements de producteurs, tout comme les collectivités, vers une démarche territoriale de développement agricole qui lui soit propre et en faveur d'une reconquête de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Cette stratégie doit incorporer la mise en œuvre des actions du contrat du Bassin de l'Or, tels que la réalisation d'aires de traitement des effluents agricoles, de changements de pratiques ou encore d'aménagements extra-parcellaires.

Description sommaire de l'action

La mise en œuvre des projets inscrits dans ce programme d'action nécessite une ingénierie territoriale agro-environnementale cohérente à l'échelle du bassin versant. L'animation agricole est ciblée sur les différentes réalisations prévues dans les actions inscrites dans ce volet A2. Ainsi, elle porte sur les points suivants :

- * Emergence d'une stratégie agro-environnementale dans les structures collectives agricoles du Bassin de l'Or : toutes filières (coopératives et groupements de producteurs en viticulture, arboriculture, céréales...) mais aussi les CUMA.
- * Favoriser l'investissement dans du machinisme agricole éligible au PVE : animation collective pour accompagner des projets d'exploitation pour une modification des pratiques favorable à la reconquête de la qualité de l'eau.
- * Projets et programmes d'actions agricoles des collectivités : animation à développer, pour intégration des enjeux de qualité de l'eau et biodiversité.
- * Mise en œuvre de l'animation de PAEC par les collectivités compétentes sur le site d'intervention prioritaire considéré : gestionnaires de captages, Symbo pour la gestion du site Natura 2000, coordination éventuelle (partenariat sur la période 2015-2017).
- * Développement de projets collectifs pour le développement de nouvelles pratiques agricoles à valoriser en particulier sur le marché de la filière "Agriculture Biologique", peu développé sur le Bassin de l'Or.
- * Stratégies de traitement des effluents agricoles : animation opérationnelle auprès des collectifs agricoles et/ou agriculteurs individuels ainsi que des collectivités, pour la réflexion sur la localisation, l'implantation et le dimensionnement d'aires sécurisées agricoles.
- * Infrastructures Agro-Ecologiques : diagnostic local permettant d'identifier les enjeux liés aux transferts de contaminants (en particulier les herbicides) vers les masses d'eau, de diagnostiquer les enjeux de biodiversité sur l'exploitation (cf D4-12), et la faisabilité de la mise en place d'éléments extra-parcellaires répondant à la combinaison de ces enjeux (dont des haies multifonctionnelles : vent, limitations des transferts, auxiliaires, trame verte).

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas en fonction du PDRR; PAEC validé sur 2015-2017, candidatures 2018-2019.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Animation du PAEC porté par SMGC-3M sur 2018-2019 (sous réserve de candidature et d'instruction positive du PAEC et de la mesure 765)	SMGC	0 €	0 €	0 €
Animation du PAEC porté par POA sur 2018-2019 (sous réserve de candidature et d'instruction positive du PAEC et de la mesure 765)	Pays de l'Or Agglomération	0 €	0 €	0 €
Animation opérationnelle pour l'émergence d'une stratégie agro-environnementale dans les structures collectives agricoles : autre OP	Chambre d'Agriculture	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation du PAEC porté par SMGC-3M sur 2018-2019 (sous réserve de candidature et d'instruction positive du PAEC et de la mesure 765)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Animation du PAEC porté par POA sur 2018-2019 (sous réserve de candidature et d'instruction positive du PAEC et de la mesure 765)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Animation opérationnelle pour l'émergence d'une stratégie agro-environnementale dans les structures collectives agricoles : autre OP					0%	0 €	0%	0 €	20%	0 €	10%	0 €			0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

A2 - 13 Amélioration des connaissances et évaluation des actions agricoles réalisées sur le bassin versant	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Organismes d'enseignement et de recherche		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La conduite d'un projet agricole sur le Bassin de l'Or nécessite une bonne connaissance du territoire. Or elle apparait aujourd'hui comme morcelée, parfois hétérogène et relativement peu réutilisable : une meilleure clarté quant aux connaissances effectivement acquises peut améliorer la gestion de la problématique environnementale liée aux activités agricoles. En effet, des enquêtes ont déjà été réalisées à de nombreuses reprises sur le Bassin de l'Or, avec cependant des objectifs bien spécifiques qui ne sont pas toujours mis en relation les uns avec les autres.

L'objectif de cette action est d'évaluer le potentiel de mise en commun de toutes ces informations produites sur le territoire. Il s'agit d'une compilation des données (occupation du sol, typologie agricole) plutôt que d'une enquête dédiée. Les avantages attendus sont :

- valoriser les actions et évolutions de la profession agricole pour la reconquête de la qualité de l'eau et la biodiversité ;
- posséder une vision spatialisée des données déjà acquises sur le territoire (typologie d'exploitants, de pratiques agricoles..) ;
- identifier les éventuelles lacunes de façon spatialisée pour un meilleur ciblage des actions futures ;
- identifier le potentiel d'évolution des pratiques vers un couplage entre évolution des pratiques et débouchés économiques potentiels.

Description sommaire de l'action

Il s'agit d'organiser la gestion et le suivi des connaissances acquises auprès de la profession agricole sur les enjeux de gestion de l'eau et de la biodiversité de ce territoire, avec l'objectif de valoriser les évolutions effectuées par la profession pour ces enjeux environnementaux.

* Etablir une convention de partage de données entre les structures productrices et les gestionnaires. Préciser les informations et données à intégrer dans l'observatoire, intégrant des résultats d'enquêtes réalisées ces dernières années.

Etablir la méthodologie pour la gestion et le partage de ces données : mode d'alimentation, référentiel géographique, traçabilité et propriété de l'information (métadonnées), homogénéisations, indicateurs de suivi...

* Maintenance et valorisation de cet outil : estimation spatialisée de l'impact des actions menées, rouage important des futures préconisations, utilisation dans le suivi et évaluation du programme.

* Typologie socio-économique des agriculteurs du bassin versant : quels sont les déterminants des surdosages (fertilisants, pesticides) ? Quels sont les freins à l'amélioration de la qualité du matériel agricole (investissements...) ?

Commentaires

Montants d'opération et plans de financements non stabilisés dans la programmation 2018-2019 ; à revoir courant de phase 2 si du temps de travail peut être aidé via le contrat ou d'autres outils financiers (50-70% possibles par le CD34 via la convention Chambre d'agriculture-Advah, cofinancements à rediscuter).

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Valorisation des données existantes à visée de promotion de l'agro-environnement auprès des publics professionnels et institutionnels	Chambre d'Agriculture	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Valorisation des données existantes à visée de promotion de l'agro-environnement auprès des publics professionnels et institutionnels			50 %	0 €	0%	0 €	30 %	0 €	20 %	0 €	0%	0 €			0%	0 €
				0 €		0 €		0 €		0 €		0 €				0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

A2 - 14	Elaboration et optimisation d'une stratégie agro-environnementale au sein des structures collectives agricoles (vers une reconnaissance GIEE)	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Organismes agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input type="checkbox"/> OF4	<input type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input checked="" type="checkbox"/> OF5D	<input checked="" type="checkbox"/> OF5E	<input type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les structures collectives agricoles sont nombreuses, diversifiées et fédèrent une proportion importante du parcellaire du bassin versant. Les évolutions des politiques publiques favorisent les projets collectifs agro-environnementaux (verdissement de la PAC, Ecophyto, Loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt...). Les objectifs du contrat de bassin se retrouvent au sein de ceux poursuivis par exemple par les GIEE, pour "Groupements d'Intérêt Economique et Environnemental, pierre angulaire de la mobilisation collective des agriculteurs sur les territoires". Les acteurs du territoire, partenaires techniques agricoles, collectivités et syndicats, ont la possibilité d'accompagner les agriculteurs vers ces stratégies d'exploitation. Cela concerne principalement les projets de réduction d'intrants (fertilisants et herbicides comme enjeux prioritaires) et la protection qualitative de la ressource (limitation des transferts vers les masses d'eau).

Description sommaire de l'action

Cette action repose sur l'existence d'une ingénierie territoriale continue sur le Bassin de l'Or qui conditionne la prise de contact (spontanée ou non) pour l'émergence d'un projet agro-environnemental dans ces structures (lien A2 - 12). Ce type de démarche est d'ores-et-déjà envisageable pour certaines structures (animation passée, enquêtes locales, nouveaux contacts). Les acteurs agricoles demeurent toutefois encore peu familiarisés avec les outils financiers du nouveau PDRR et notamment avec la mobilisation potentielle d'aides européennes via les appels à projets de la mesure 16.7. L'animation agro-environnementale des partenaires du contrat du Bassin de l'Or s'attachera à discuter des possibilités et modalités financières de ces fonds européens au regard des cas particuliers des organisations de producteurs volontaires.

- * Développer les relations entre les organismes agricoles potentiellement porteurs de ce type de démarche et les partenaires techniques et/ou financiers du contrat du Bassin de l'Or.
- * Identifier des évolutions réalistes de la stratégie du groupement agricole pour une diminution de la pression de leurs activités sur les masses d'eau du bassin versant. Cette phase peut nécessiter une acquisition de connaissances complémentaire sur les pratiques des membres du groupement.
- * Proposer un plan d'action porté par la structure collective agricole
- * Accompagner la mise en œuvre et l'évolution de la stratégie agro-environnementale de la structure collective agricole au travers de ce programme d'action : possibilité de reconnaissance en Groupement d'Intérêt Economique et Ecologique (GIEE).

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas ; la ventilation de phase 1 était ambitieuse et non reportée sur la phase 2, qui conserve une ambition relativement similaire à celle inscrite initialement au contrat ; financements possibles du CD34 à 50% sur la lutte biologique.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Développement d'une stratégie agro-environnementale par les coopératives arboricoles	Coopérative arboricole	20 000 €	20 000 €	
Développement d'une stratégie agro-environnementale par la CUMA de Manguio	CUMA de Manguio	35 000 €	35 000 €	
Développement d'une stratégie agro-environnementale par une cave coopérative (Vendargues, Assas, Montaud, Saint-Christol, Vérargues, Saint-Geniès, Lansargues)	Cave coopérative	50 000 €		50 000 €
		105 000 €	55 000 €	50 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Développement d'une stratégie agro-environnementale par les coopératives arboricoles	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50%	10 000 €	50%	10 000 €	0%	0 €	0%	0 €
Développement d'une stratégie agro-environnementale par la CUMA de Manguio	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50%	17 500 €	50%	17 500 €	0%	0 €	0%	0 €
Développement d'une stratégie agro-environnementale par une cave coopérative (Vendargues, Assas, Montaud, Saint-Christol, Vérargues, Saint-Geniès, Lansargues)			50%	25 000 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	10 000 €	30%	15 000 €			0%	0 €
		0 €		25 000 €		0 €		0 €		37 500 €		42 500 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 1 Développer un projet agricole à finalité agro-environnementale sur le Bassin de l'Or

A2 - 15	Elaboration et optimisation d'une stratégie agro-environnementale au sein des collectivités	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, POA, MMM, CCPL, CCGPSL		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input type="checkbox"/> OF4	<input type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input checked="" type="checkbox"/> OF5D	<input checked="" type="checkbox"/> OF5E	<input checked="" type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les collectivités interviennent sur l'agriculture à plusieurs titres, tant dans l'organisation du territoire que dans la consommation des produits agricoles. Une réflexion sur l'approvisionnement de la restauration collective s'intègre dans cette stratégie agro-environnementale et peut s'inscrire dans le contrat du Bassin de l'Or si elle promeut des pratiques agricoles économes en intrants et participant à la reconquête de la qualité des masses d'eau du bassin versant.

Les collectivités amorcent également de plus en plus des stratégies d'action sur l'agriculture reposant sur les circuits courts et la maîtrise foncière. Cette action du contrat du Bassin de l'Or vise à inclure dans ces réflexions publiques la notion environnementale en général, et de la qualité de l'eau en particulier. En effet, ces stratégies sont plutôt en émergence au sein des services de développement économique et ne prévoient pas nécessairement de lien avec les services de gestion des eaux et/ou de l'environnement.

Il est donc visé une prise en compte des enjeux de préservation ou de reconquête de la qualité des ressources en eau et des milieux aquatiques dans les stratégies publiques de développement agricole.

Description sommaire de l'action

- * Inclure une réflexion agro-environnementale ainsi que l'enjeu de qualité de l'eau dans la stratégie agricole des collectivités. Lien avec les actions de gouvernance (volet E).
- * Suivi et soutien de l'action sur les AAC par l'animation locale et la mise en place de changements de pratiques culturelles pour la protection de l'eau potable (lien avec A2-5 et avec le volet E de gouvernance).
- * Connaissance du tissu agricole local et aménagement du territoire
Approfondissement des connaissances (typologies, pratiques) sur les exploitations pour une meilleure prise en compte des enjeux agro-environnementaux qui leur sont associés.
Lien avec les actions de restauration de cours d'eau : mise en place d'un espace de bon fonctionnement (zone tampon, ripisylve) entre les activités agricoles et le milieu aquatique (non budgétisé ici, potentiellement inclus dans des projets de restauration de cours d'eau). Eventuelle action sur le foncier.
- * Baux environnementaux couplé au maintien d'activité agricole : ceinture verte périurbaine favorisant l'implantation de stratégies d'exploitations économes en intrants, particulièrement en bordure du réseau hydrographique.

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas ; cette action connaît un certain dynamisme courant de phase 1, lié aux circuits courts et au portage des programmes d'actions sur les AAC.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de POA concerné par le Bassin de l'Or (à chiffrer)	Pays de l'Or Agglomération	30 000 €	30 000 €	
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de MMM concerné par le Bassin de l'Or	MMM	30 000 €		30 000 €
		60 000 €	30 000 €	30 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de POA concerné par le Bassin de l'Or (à chiffrer)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50%	15 000 €	50%	15 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Développement d'une stratégie agricole sur le territoire de MMM concerné par le Bassin de l'Or			0%	0 €	0%	0 €	50%	15 000 €	20%	6 000 €	30%	9 000 €			0%	0 €
		0 €	30 000 €	21 000 €	9 000 €	0 €	0 €									

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

A2 - 21	Etablissement d'une stratégie pour l'amélioration des systèmes de traitement des effluents du machinisme agricole (pulvérisateurs et machines à vendanger)	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	6
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les agriculteurs du Bassin de l'Or utilisent des arrivées d'eau (aires non sécurisées publiques ou privées) distribuant de l'eau du réseau communal, de forages ou de réseau d'eau brute afin de remplir et de nettoyer leur matériel. Les pollutions ponctuelles liées au nettoyage du matériel agricole représentent un risque conséquent de contamination des eaux par les substances chimiques et organiques. Ce risque est bien identifié lors du remplissage et du rinçage des pulvérisateurs de produits phytosanitaires ainsi que lors du lavage de machines à vendanger évacuant d'importantes quantités de matière organique. Même si la viticulture est l'activité la plus concernée, cette problématique est transversale aux différentes filières agricoles et doit si possible ainsi intégrer l'ensemble des exploitants concernés sur une même zone, les structures agricoles collectives pouvant servir de relais d'information auprès des exploitants.

Les solutions d'amélioration des systèmes de remplissage et de nettoyage du matériel agricole peuvent prendre la forme d'une infrastructure collective ou individuelle. En cas d'aire collective, l'implication des collectivités concernées dans le projet est alors également souhaitable.

Il est probable que la construction de plusieurs aires collectives soit pertinente à l'échelle du bassin versant de l'Or. En effet, le retour d'expérience d'autres territoires du Languedoc-Roussillon montrent que cette mise en commun d'une infrastructure est attractive pour la profession agricole.

Description sommaire de l'action

- * Actualisation du recensement des aires présentes sur le Bassin de l'Or (données DDTM 2011) : en termes de nombre, d'usage et de potentiel pour une mise aux normes et/ou un projet d'aire collective sur site.
- * Identification du besoin de la profession (demande locale) à une échelle communale. Cette évaluation est effectuée selon une cohérence territoriale (cave, OP, proximité géographique). Cette tâche consiste à réaliser des enquêtes de terrain afin d'estimer l'intérêt des agriculteurs pour participer et/ou utiliser une aire sécurisée pour le traitement des effluents du machinisme agricole (remplissage et/ou rinçage et/ou machines à vendanger). Cela inclut une bonne diffusion des informations au sein de la profession (organismes agricoles, coopératives...).
- * Etablissement d'une stratégie d'action cohérente à l'échelle du bassin versant impliquant collectivités et structures collectives agricoles. Une telle stratégie débouche sur la définition de localisations pertinentes pour ces projets (aires collectives et individuelles), en croisant les différentes variables : motivation de la profession agricole locale, du collectif d'agriculteurs concerné, motivation des communes ciblées, vulnérabilité du milieu... Cette stratégie réalisée en phase 1 prévoit jusqu'à 7 aires collectives sur le bassin versant pour couvrir l'ensemble des secteurs pertinents.
- * Visite de projets similaires en cours ou déjà en service. Ces visites concernent aussi bien la profession agricole que les collectivités, pour le développement d'une stratégie agro-environnementale.

Commentaires

Les plans de charge des partenaires techniques référents seront à caler lors de cotech agricoles. Les plans de financements de ces opérations n'étaient pas stabilisés dans l'écriture de la phase 1. Pour la programmation 2018-2019, les prestations ne pourront pas faire l'objet de financements nationaux, mais pourront être intégrées comme dépense éligible dans les candidatures aux appels à projets 435 du FEADER.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Etude d'opportunité pour une ARRS sur l'AAC du Bérange et de Garrigues-basse (jusqu'à 7 communes au plus)	MMM	8 000 €	8 000 €	
		8 000 €	8 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude d'opportunité pour une ARRS sur l'AAC du Bérange et de Garrigues-basse (jusqu'à 7 communes au plus)	0%	0 €	5%	400 €	0%	0 €	0%	0 €	95%	7 600 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	400 €	0 €	0 €	7 600 €	0 €	0 €								

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

A2 - 2	Réalisation d'aires sécurisées collectives pour le matériel agricole (remplissage et/ou rinçage et/ou machines à vendanger)	Priorité 1
---------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, CCPL, CCGPSL, Organismes agricoles, Exploitations agricoles		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

Les pollutions ponctuelles liées au nettoyage du matériel agricole représentent une large part de la contamination des eaux par les substances chimiques et organiques. Suite à l'élaboration de la stratégie pour l'amélioration des systèmes de remplissage et de nettoyage du matériel agricole, la localisation et l'intérêt exprimé par les agriculteurs seront mieux connus et permettront de mieux dimensionner les besoins ainsi que les acteurs et porteurs de projets les plus adaptés. A noter la nécessité de l'intégration et l'articulation de ces projets dans les programmes d'action liés aux captages prioritaires.

Il est probable que la construction de plusieurs aires collectives soit pertinente à l'échelle du bassin versant de l'Or. En effet, les retours d'expérience d'autres territoires du Languedoc-Roussillon montrent que cette mise en commun d'une infrastructure est attractive pour la profession agricole.

Description sommaire de l'action

Cette action de réalisation des aires collectives fait suite à l'élaboration de la stratégie à mettre en œuvre sur le bassin versant, prévue dans l'action A2-11. Elle repose sur l'étude des opportunités sur le territoire, l'évaluation des besoins et l'information des porteurs de projets potentiels.

La première étape est la réalisation d'une étude d'avant projet (AVP) pour la construction d'aires sécurisées collectives : validation du lieu d'implantation, dimensionnement, système de traitement adapté. Cela peut donc concerner une aire préexistante ou une création sur un nouveau site. Il s'agit de la concrétisation de projets identifiés et initiés dans le cadre de la stratégie pour l'amélioration des systèmes de remplissage et de nettoyage du matériel agricole.

L'AVP débouche sur la réalisation effective des travaux.

L'objectif à atteindre pour cette action est révisable lors du bilan de mi-parcours, du fait de l'évaluation des opportunités d'amélioration des aires agricoles à faire pour définir la stratégie d'action. De plus, les programmes d'action des AAC prévoient éventuellement ce type de projet (projet(s) sur le Pays de l'Or, sur Sussargues et Saint-Geniès).

Les projets de POA sur Lansargues et de St Christol ont vu leur candidature acceptée et disposent d'une aide attribuée, avec lancement de la maîtrise d'œuvre travaux. Deux autres projets sont à l'étude, pour une attribution possible sur la phase 2 du contrat.

L'action nécessite :

- * un avant-projet finalisé : il doit être réalisé en amont de ces travaux, afin de consolider le projet (foncier, acteurs, adhérents...) et de créer les plans (dimensionnements, travaux) ; le maître d'ouvrage passera classiquement par un prestataire (marché à lancer pour cette étude) à moins qu'une AMO telle que prévue en A2-12 puisse assurer cette mission.

- * la réalisation des investissements (marché à lancer pour les travaux)

- * le suivi des travaux : il peut être réalisé en régie ou bien délégué à un prestataire agréé.

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas ; Chiffage des travaux dépendant de l'AVP (175-350 k€)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Projet d'aire collective agricole à prévoir en phase 2 (maitrise d'oeuvre et travaux)	Collectivités	250 000 €	250 000 €	
		250 000 €	250 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Projet d'aire collective agricole à prévoir en phase 2 (maitrise d'oeuvre et travaux)			5%	12 500 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	50 000 €	50%	125 000 €	25%	62 500 €	0%	0 €
				12 500 €		0 €		0 €		50 000 €		125 000 €		62 500 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

A2 - 23	Réalisation d'aires sécurisées individuelles pour le matériel agricole (remplissage et/ou rinçage et/ou machines à vendanger)	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Exploitations agricoles		
Type d'action	Travaux - Investissements	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

Les agriculteurs du Bassin de l'Or utilisent des arrivées d'eau (aires non sécurisées publiques ou privées) distribuant de l'eau du réseau communal, de forages ou de réseau d'eau brute afin de remplir et de nettoyer leur matériel, pour des opérations qui sont effectuées sans considération de traitement des eaux de débordement ou de lavage. Les effluents des aires de lavages et/ou remplissages des engins agricoles peuvent être traités par des systèmes autonomes et réduire considérablement leur impact sur l'environnement.

En effet, il est avéré que ces étapes de manipulation des pulvérisateurs constituent une source importante de contamination des milieux aquatiques par les produits phytosanitaires. Il existe des systèmes de traitement qui permettent de réduire considérablement ces transferts et ainsi d'agir efficacement contre les pollutions ponctuelles issues des activités agricoles. Ces équipements peuvent être individuels, notamment si la taille de l'exploitation est importante et comporte de nombreux pulvérisateurs, auquel cas l'agriculteur peut préférer une aire sécurisée directement sur sa propriété plutôt qu'une aire collective.

Un accompagnement est prévu dans la fiche action A2-12, aussi bien pour les démarches administratives que pour un conseil technique, afin de garantir aux agriculteurs qui le nécessiteraient une mise en œuvre des travaux pertinente et efficace.

Description sommaire de l'action

Bien que les demandes puissent être spontanées, le contenu de cette action s'articule en cohérence avec la stratégie à élaborer prévue dans l'action A2-11, qui repose sur les besoins des agriculteurs qui peuvent préférer avoir accès à une aire collective. L'objectif est de toucher les agriculteurs qui ne souhaitent pas adhérer à une démarche collective : la création d'une infrastructure privée est alors conseillée pour une bonne gestion des risques liés au débordement et aux eaux de lavage qui contiendraient des produits phytosanitaires.

L'action nécessite :

- * une étude préalable légère en amont de ces travaux pour définir la localisation, le dimensionnement et le montage administratif de l'aire ; une AMO telle que prévue en A2-12 peut élaborer cette étude préalable, ou bien le maître d'ouvrage passera par un prestataire (marché à lancer pour cette étude)
- * la réalisation des investissements (marché à lancer pour les travaux)
- * le suivi des travaux : il peut être réalisé en régie ou bien délégué à un prestataire agréé.

Cette action ne bénéficie plus de financements publics dans le cadre du contrat de milieu, depuis la publication du nouveau PDRR fin 2015 et l'absence de mesure dédiée à cette action (pas de possibilités de financements européens FEADER ni nationaux). L'absence d'aide publique et le caractère privé de ce type de démarche rend particulièrement difficile voire impossible le suivi de la construction de ce type d'infrastructures sur le territoire du Bassin de l'Or. Cette action sera par conséquent complexe à évaluer.

Commentaires

Le coût unitaire d'une aide individuelle était évalué à un maximum de 20 k€ ; certains chiffrages peuvent monter à 30 k€. Etude d'implantation et de dimensionnement d'une aire individuelle chiffrée à 1000 €.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

A2 - 24 Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Communes, Syndicats, MMM, POA, OPA, Organismes Agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les forages agricoles sont nombreux sur le bassin versant de l'étang de l'Or et constituent un accès direct aux nappes souterraines. Les prélèvements ne sont actuellement pas estimés comme un enjeu majeur sur ce territoire notamment du fait de l'approvisionnement aux bornes BRL ; en revanche, le risque de contamination de la ressource en eau par les transferts préférentiels des eaux de surface via ces forages est potentiellement élevé. En effet, l'infiltration dans les sols a un rôle épuratoire qui n'existe pas ou peu en cas de passage par ces puits : ils constituent un vecteur potentiellement important de pollutions directement dans les eaux souterraines.

Or aucune stratégie n'a été élaborée sur ce sujet à ce jour sur cette thématique : leur nombre et leur localisation sont aujourd'hui mal connus, leur impact n'est actuellement pas mesurable. Des actions d'information ont néanmoins été effectuées par le passé par la Chambre d'Agriculture auprès des irrigants avec forage, qu'il peut être intéressant de reconduire sous un angle de mise en sécurité des forages (limitation des pollutions).

Dans un premier temps, l'enjeu eau potable est prioritaire et l'accent sera porté sur les AAC, qui disposent d'ores et déjà de programmes d'action spécifiques. La priorité 2 affectée à cette action renvoie vers l'action complémentaire à mener à l'échelle de la masse d'eau entière.

Description sommaire de l'action

Une priorité 1 est donnée aux AAC : cette action est déjà inscrite dans les programmes d'action de protection des captages prioritaires.

* Animation (information, sensibilisation) à l'échelle des différentes AAC situées au droit des principales nappes problématiques sur le bassin versant. Estimation de l'enjeu représenté par cette problématique, des moyens et outils disponibles ou à mettre en place pour mettre en œuvre une action efficace. Des visites d'ouvrages aux normes peuvent être organisées.

* Diagnostics des forages situés sur des zones à enjeu

* Travaux de mise en conformité des forages identifiés comme problématiques, en particulier ceux préconisés dans la DUP.

Complexe à mettre en œuvre, en lien avec l'investissement des propriétaires privés, l'ambition de cette action reste circonscrite aux priorités établies par les programmes d'actions des démarches de protection des captages d'eau potable (AAC). Cependant, la problématique pourra être abordée dans le SDAEP de POA et dans une moindre mesure, dans l'étude sur la nappe du Villafranchien du Symbo et ajouter un ou plusieurs secteurs prioritaires.

L'unique opération prévue en phase 1 a été réalisée. Les autres opérations sont maintenues en phase 2 (budget global : 58 000 €).

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas. L'Agence de l'Eau accompagne ces réhabilitations seulement lorsqu'elles sont prévues dans la DUP, jusqu'à 50%.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Information générale et sensibilisation sur les enjeux de transferts vers la ressource en eau et milieux aquatiques	SYMBO	0 €	0 €	0 €
Diagnostics pour la mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles dans les PPR de l'aire de captage prioritaire du Bérage amont	MMM	3 000 €	3 000 €	
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire de POA dans le PPR	Agriculteurs	20 000 €		20 000 €
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire du Bérage amont	Agriculteurs	30 000 €		30 000 €
		53 000 €	3 000 €	50 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Information générale et sensibilisation sur les enjeux de transferts vers la ressource en eau et milieux aquatiques	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Diagnostics pour la mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles dans les PPR de l'aire de captage prioritaire du Bérage amont	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	2 400 €	20%	600 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire de POA dans le PPR	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	4 000 €	50%	10 000 €	30%	6 000 €	0%	0 €
Mise en sécurité ou rebouchage des forages agricoles de l'aire de captage prioritaire du Bérage amont	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	6 000 €	50%	15 000 €	30%	9 000 €	0%	0 €
		0 €	2 400 €	10 600 €	25 000 €	15 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 2 Agir sur les infrastructures agricoles pour réduire les pollutions ponctuelles

A2 - 25 Amélioration du système d'assainissement des caves particulières (pour mémoire, inclus dans A1 - 3)	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Exploitations agricoles		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Les effluents de caves ont un impact sur l'enrichissement organique des milieux, l'un des enjeux majeurs du bassin versant du fait de l'état d'eutrophisation avancée de l'étang de l'Or.

Les derniers recensements font état d'une nette diminution du nombre de caves particulières les années passées, avec 74 caves identifiées en 2006 puis 52 caves particulières selon l'étude qualité cours d'eau du CG34 (GEI, 2009). Cependant, le diagnostic manque de précisions concernant leur nombre actuel ainsi que leurs modalités de traitement des effluents de vinification. Sur les 52 caves connues en 2009, 37 avaient un mode d'assainissement non identifié. Le Symbo souhaite approfondir ces connaissances concernant les équipements des caves particulières afin d'organiser, de prioriser et de poursuivre les efforts sur l'amélioration des équipements de ces producteurs. La Fédération des Vignerons Indépendants de l'Hérault dispose d'informations liées à ses adhérents, qui ne représentent cependant pas l'intégralité des viticulteurs en cave particulière. Le Symbo souhaite travailler avec la Fédération sur un diagnostic plus poussé des systèmes existants ainsi que leur amélioration dans le cadre de cette action du contrat du Bassin de l'Or.

Description sommaire de l'action

Le Symbo ne dispose pas d'information complètes sur les modalités d'assainissement des caves particulières, une première étape à réaliser pour agir sur l'amélioration de ces systèmes. Un partenariat technique est nécessaire avec la Fédération des Vignerons Indépendants ainsi qu'avec les collectivités compétentes sur l'assainissement.

- Actualisation et approfondissement de l'inventaire (52 caves particulières, étude qualité cours d'eau CG34, 2009) ;
- Sensibilisation et relais d'information auprès des caves du BV sur les enjeux, impacts et solutions pour ces effluents ;
- Montage de dossiers pour le financement de systèmes de traitement des effluents.

Le diagnostic (Symbo, 2011-2012) présente un objectif d'actions d'amélioration sur un tiers des caves, soit une douzaine environ si l'on se réfère aux chiffres des dernières études.

Commentaires

Pour mémoire car budgets prévus dans la partie "Assainissement" du contrat (A1 -3).

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 3 Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses

A2 - 31 Réduction des intrants agricoles par l'investissement dans du nouveau matériel	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, Exploitations agricoles		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|---|--|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les enjeux pesticides et nitrates concernent un grand nombre de masses d'eau du bassin versant, actuellement contaminées par les diverses activités humaines. L'agriculture est identifiée dans le diagnostic comme une source importante sur laquelle une action est nécessaire.

Les innovations techniques sont une solution pour l'optimisation ou le remplacement des apports en produits phytosanitaires et engrais. L'investissement en matériel adapté est bien souvent une condition importante pour la bonne réalisation de changements de pratiques vers une diminution de ces intrants, et ainsi une réduction de la pression exercée par cette activité sur les milieux naturels et la ressource en eau.

Une animation auprès des agriculteurs a déjà été effectuée sur des communes prioritaires pour promouvoir la souscription de matériel (via les PVE), avec de bons résultats, à étendre ailleurs sur le bassin versant de l'étang de l'Or.

Description sommaire de l'action

* Investissement par les exploitations agricoles pour du matériel alternatif aux produits phytosanitaires ou à l'optimisation des pratiques et des intrants. Le dispositif PCAE (Plan pour la Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations, ex-Plan Végétal pour l'Environnement) est particulièrement ciblé : la réussite de cette action est conditionnée par la mise en œuvre d'une animation territoriale à objectif d'information/sensibilisation des agriculteurs et élus du territoire, de montages de dossiers (lien avec l'action A2 - 12).

* Appui au choix du matériel le plus adapté au développement des exploitations agricoles (lien avec l'action A2-32 de démonstration et de diffusion des innovations en machinisme)

Un suivi de ces dossiers et un bilan de l'animation est prévu, aussi bien qualitatif que quantitatif (nombre de machines, type de machines, sites concernées), intégré dans l'action de capitalisation des données sur les actions agricoles liées aux enjeux de qualité de l'eau.

Commentaires

Appel à projets Feader en continu sur toute la durée du contrat de bassin

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 3 Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses

A2 - 32	Démonstration de matériel agricole économe en intrants et communication sur les innovations techniques en machinisme	Priorité	1
----------------	---	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, POA, MMM, Syndicats		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|---|--|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les produits phytosanitaires sont utilisés sur l'ensemble du Bassin de l'Or, notamment les herbicides qui sont très utilisés en viticulture mais aussi en arboriculture et d'autres filières. Il s'ensuit une contamination généralisée qui dépasse parfois les seuils réglementaires et induit le déclassement de plusieurs masses d'eau sur le territoire. L'enjeu nitrates est très présent sur le sud du bassin de l'or, avec le déclassement de la masse d'eau souterraine FRDG102 (nappe de mauguio-lunel) qui implique un travail spécifique de reconquête de la qualité de l'eau potable délivrée par les captages, ainsi que la très forte eutrophisation de l'étang de l'Or qui menace la richesse écologique du site. La promotion de techniques agricoles sans utilisation de ces produits permet de réduire la pression chimique exercée sur notre ressource en eau potable ainsi que sur les milieux aquatiques.

Description sommaire de l'action

L'information et la communication auprès des structures agricoles est importante et prend la forme de manifestations spécifiques et de diffusion d'information (bulletins, plaquettes) sur le machinisme agricole. L'objectif est d'intégrer et valoriser les avantages environnementaux liés à l'innovation technique, notamment via une sensibilisation effectuée à l'occasion de visite de salons (Tecni Bio, Sima, Sitevi...) à destination des administrateurs voire adhérents des structures collectives agricoles du territoire. La planification des manifestations effectuées sur le territoire est également organisée.

* Démonstrations de grande ampleur adressées aux agriculteurs du Bassin de l'Or et au-delà, présentant du matériel agricole permettant une réduction (optimisation ou alternative) des intrants appliqués sur les parcelles, en termes de pesticides et de nitrates principalement ; ces démonstrations de grande ampleur s'organisent en commun avec les animations actuellement en cours pour la protection spécifique des aires de captages classés prioritaires. Sur un rythme biennuel, elle est accompagnée d'une communication et éventuellement de manifestations ciblées portant sur le machinisme. La démonstration "Technisol - Grandes Cultures bas intrants" a eu lieu début décembre 2017 avec un rayonnement départemental voire au-delà (conférences et démonstrations sur parcelle de l'Inra).

* Démonstrations à portée locale, thématiques, qui ont vocation à avoir lieu régulièrement (chaque année). Elles portent sur un matériel spécifique et font la promotion de l'agriculture de précision, de partages d'expérience et globalement de la réduction des intrants toxiques et fertilisants, selon la pertinence vis-à-vis de la filière. La fertilisation (notamment en maraichage) et l'efficacité de la pulvérisation sont la priorité de cette action.

L'appel à des organismes extérieurs et à des ressources locales est encouragé : partenaires scientifiques, experts, agriculteur utilisant des équipements à la pointe du machinisme actuel pouvant accueillir sur son exploitation un groupe (mise en évidence des avantages et difficultés liées à l'investissement puis l'utilisation de matériel agricole spécifique).

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 3 Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses

A2 - 33 Incitation à tester de nouvelles pratiques culturales (rotations, enherbement, raisonné, bio) et diffusion de l'information	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	CEHM, Organismes agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	9
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|---|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les changements de pratiques culturales constituent le levier fondamental pour aboutir à une réduction des transferts de polluants dans l'eau. Cependant, modifier un itinéraire technique comporte des risques que l'exploitant n'est pas toujours prêt à prendre. L'objectif est de valoriser les initiatives spontanées de la profession agricole pour un partage à l'échelle du bassin versant. Indirectement, le but poursuivi est également de susciter des projets chez de nouveaux exploitants, en prenant exemple sur les expérimentations présentées. En effet, certains agriculteurs expérimentent davantage, pour des raisons de stratégie d'exploitation, de moyens techniques et financiers supérieurs, du fait d'un meilleur accès à l'information... Des groupes de conduite raisonnée existent en viticulture, qui peuvent servir de relais pour un partage d'expérience élargi. Les structures coopératives (arboriculture, viticulture, céréaliculture) sont des relais importants pour identifier des pratiques innovantes puis organiser un retour d'expérience. La présence du site expérimental SudExpé (ex-CEHM) sur le Bassin de l'Or offre également des possibilités pour la conduite de nouvelles pratiques culturales, présentée aux agriculteurs.

Description sommaire de l'action

Pour répondre à l'objectif de favoriser la mise en place d'expérimentations agricoles et de partage des résultats obtenus, l'action prend la forme de visites in situ en présence de l'agriculteur exploitant, de diffusion des retours d'expérience voire d'expérimentations sur des itinéraires techniques et parcelles ciblés.

* Organisation de rencontres sur le terrain entre agriculteurs pour présentation et observation d'itinéraires techniques économes en intrants : coopératives passées au label bio (exemple d'Univert), adhésion à des cahiers des charges incluant des clauses environnementales, nouvel itinéraire technique chez un exploitant, résultats d'expérimentations. Durant la première phase du contrat de bassin, l'animation de la Chambre d'agriculture a abouti à la formation d'un groupe de Fermes DEPHY situé en grande majorité sur le Bassin de l'Or. L'objectif d'un tel groupe est précisément d'expérimenter des pratiques réduisant ou supprimant les pesticides et de produire des retours d'expériences et partages de résultats.

* Expérimentation de nouvelles pratiques culturales avec un suivi ciblé des paramètres correspondants et une communication adaptée des résultats auprès de la profession : projets possibles en production maraîchère diversifiée, rotations à base de cultures légumières, désherbage en grandes cultures (blé dur), paillages sur plantiers en viticulture.

* Diffusion de l'information : articles et encarts dans les bulletins d'information (partenaires techniques, OP, sites), réunions d'information par productions/filières (notamment sur le label Bio).

Utilisation des bulletins techniques de la Chambre d'Agriculture et relais des structures collectives.

Commentaires

L'expérimentation de nouvelles pratiques culturales est désormais financée par les appels à projets de la mesure 16.2, qui seront suivis pour mémoire ; la station expérimentale SudExpé (ex-CEHM) est le principal porteur de projets local, avec des partenariats à encourager (CivamBio34, etc.) ;

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Etablissements de références pour des itinéraires bio en maraîchage diversifié (recherche-expérimentation, partenariat CEHM, Chambre) ; non chiffré	Civam BIO		0 €	
Animation d'un réseau de fermes DEPHY (plan Ecophyto-année 2018)	Chambre d'Agriculture	47 000 €	47 000 €	
Animation d'un réseau de fermes DEPHY (plan Ecophyto-année 2019)		47 000 €		47 000 €
		94 000 €	47 000 €	47 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etablissements de références pour des itinéraires bio en maraîchage diversifié (recherche-expérimentation, partenariat CEHM, Chambre) ; non chiffré	0%		80%		0%		0%		20%		0%		0%		0%	
Animation d'un réseau de fermes DEPHY (plan Ecophyto-année 2018)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	47 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Animation d'un réseau de fermes DEPHY (plan Ecophyto-année 2019)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	47 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	94 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 3 Modifier les pratiques culturales pour réduire les pollutions diffuses

A2 - 34 Diagnostic du risque de lixiviation et Outils d'Aide à la Décision pour le pilotage de la ferti-irrigation	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, POA, MMM, CCPL, Communes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le réseau Sud Agro Météo est un dispositif régional de stations d'acquisitions de données agro-climatiques, placées en conditions de cultures, et dont les données sont centralisées sur une interface graphique internet (partenariat étroit avec la profession agricole).
 Ce réseau a été initié et développé collectivement sur la filière pomme (réseau primaire, 20 stations sur le BV) ; un réseau secondaire de stations privées dédiées uniquement au pilotage de l'irrigation se développe également en pomme. Quelques essais individuels sont également réalisés sur d'autres cultures : melon, oliviers, maïs semences, carotte.
 Ce type de réseaux a pour objectif une meilleure gestion des intrants. Le système technique permet de placer les stations en conditions de culture et de les équiper d'une gamme de capteurs adaptable selon la culture et le suivi souhaité :
 - suivi des ravageurs et maladies (ciblage des interventions phytosanitaires : tavelure, oïdium, carpocapse sur pommiers, mouche sur olivier, mouche sur carotte, mildiou du melon)
 - maîtrise et raisonnement conjoints de la fertilisation et de l'irrigation pour une réduction de la pollution diffuse par les nitrates d'origine agricole et notamment en culture légumière et maraichère (lixiviation).
 Les possibilités d'extension du dispositif à d'autres cultures que la pomme sont un point intéressant pour le Bassin de l'Or, en particulier sur les cultures légumières, les grandes cultures (notamment production de semences) voire la viticulture.

Description sommaire de l'action

* Développement d'un OAD pour piloter la ferti-irrigation
 Les données sont transmises en continu par liaison radio jusqu'à des passerelles, transmettant ensuite via internet les données, qui sont ensuite accessibles de n'importe quel système informatique via internet. L'ensemble des filières bénéficierait du réseau de passerelles internet mis en place pour la pomme, et de la plate-forme internet en cours de construction. Cela implique d'identifier des structures intéressées (OP, exploitations pilotes hors structures collectives). L'inscription au contrat du Bassin de l'Or est conditionnée par la mise en évidence du gain environnemental fourni par cet OAD : c'est-à-dire argumenter la diminution significative de la lixiviation via cette gestion fine de la ferti-irrigation.

* Diagnostic des situations à risque : suivi réalisé sur 5 situations de tunnels maraîchers et 1 culture melon de plein champ. L'objectif est de vérifier la corrélation entre la mesure de la conductivité effectuée en continu par la sonde automatique et la concentration en nitrates (bougie poreuse et/ou prélèvements de sols), dans l'optique de mieux prendre en compte la lixiviation dans le pilotage des apports azotés.

Commentaires

L'expérimentation de nouvelles pratiques culturales est désormais financée par les appels à projets de la mesure 16.2, qui seront suivis pour mémoire ; la station expérimentale SudExpé (ex-CEHM) est le principal porteur de projets local : cette action devrait se concrétiser courant de la phase 2 du contrat.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Diagnostic du risque de lixiviation en système maraicher et OAD pour le pilotage de la ferti-irrigation	CEHM	0 €	0 €	
		0 €	0 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Diagnostic du risque de lixiviation en système maraicher et OAD pour le pilotage de la ferti-irrigation	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 4 Utiliser la biodiversité pour réduire les intrants et leur transfert vers les masses d'eau

A2 - 41	Valorisation des intérêts agronomiques de la biodiversité au sein de l'exploitation	Priorité	2
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les espaces semi-naturels en bordure de parcelles agricoles sont par nature une source de biodiversité à l'échelle du territoire ; elles peuvent également constituer une barrière naturelle entre les zones d'activités humaines et les masses d'eau.

Leur intérêt est démontré à plusieurs titres : protection contre les transferts de polluants, amélioration des habitats écologiques (milieux aquatiques, corridor fluvial), développement d'auxiliaires de culture pour la production agricole. Leur promotion et la communication sur les intérêts liés à leur implantation méritent d'être mises en œuvre sur le Bassin de l'Or du fait de la pression chimique liée aux phytosanitaires les différents bassins agricoles.

De même, les diagnostics d'exploitation de biodiversité participent à la valorisation des techniques alternatives aux pratiques conventionnelles, responsables de contaminations sur les masses d'eau du bassin versant. Ces diagnostics sont appréciés des Organisations de Producteurs ainsi que des agriculteurs bénéficiaires. Initialement centrée sur la filière fruits et légumes, il est souhaitable de poursuivre l'extension de cette action à d'autres filière agricoles.

Description sommaire de l'action

- * Informer sur le bénéfice environnemental en particulier la limitation des transferts vers l'eau ; informer sur les avantages secondaires paysagers et/ou agronomiques (auxiliaires de culture, associations d'essences, agroécologie...) pour favoriser le maintien ou la création de haies. Mettre à disposition des documents synthétisant ces avantages liés à la biodiversité dans les exploitations : haies, enherbement... ;
- * Veille sur les études effectuées sur les intérêts de la biodiversité en agriculture (recherche, autres territoires), notamment en termes de remplacement d'intrants ; développer les liens avec la recherche : expérimentations réalisées par les instituts et UMR présentes dans la région.

Commentaires

Lien avec l'action A2-51 sur le partage de données pour évaluer et valoriser cette action (indicateur à définir)

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 4 Utiliser la biodiversité pour réduire les intrants et leur transfert vers les masses d'eau

A2 - 42 Aménagements extra-parcellaires (haies, bandes enherbées) limitant les transferts issus des parcelles	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Exploitations agricoles		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'activité agricole utilise des produits phytosanitaires par pulvérisation effectuée vers le sol ou vers le couvert végétal cultivé en fonction de l'objectif du traitement, ce qui induit des pertes de produit dans l'air et sur la surface du sol. L'objectif est de réduire les transferts par ruissellement et par dérive atmosphérique vers les masses d'eau et les réseaux de fossés issus de cette fraction de produits phytosanitaires qui n'atteint pas sa cible. La création d'infrastructures agro-environnementales extra-parcellaires limite cette diffusion en créant une barrière physique à ces flux. A titre d'exemple, une haie freine les écoulements et permet une meilleure dégradation de la charge contaminante, qui s'ajoute au gain lié au développement d'une biodiversité en bordure de parcelle. Les enjeux de qualité de l'eau et de biodiversité convergent et cela participe à la sensibilisation de la profession à des systèmes cultureux intégrant la biodiversité au profit d'une réduction de la pression environnementale liée aux intrants chimiques.

Description sommaire de l'action

Créations de haies stratifiées, remplacement de haies monospécifiques, pour le développement de la biodiversité en abord de parcelles.
L'enherbement des fossés est également un moyen de freiner et filtrer les écoulements afin de réduire la charge contaminante dans l'eau.

Commentaires

Estimation à 3500€/projet : enveloppe de 4000€/an pour 5 à 6 projets annuels.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 4 Utiliser la biodiversité pour réduire les intrants et leur transfert vers les masses d'eau

A2 - 43	Projet pilote de zone humide tampon artificielle pour réduire les concentrations en contaminants	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Collectivités		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les flux de contaminants pesticides, nitrates et phosphates sont identifiés dans le diagnostic de bassin versant comme des enjeux prioritaires pour la reconquête de la qualité de l'eau. La lutte contre les transferts est l'un des moyens pour agir sur la réduction de la contamination des masses d'eau. Le retour sur expérience de plusieurs projets de ce type semblent démontrer le pouvoir d'abattement des concentrations, notamment concernant les nitrates, d'une zone humide tampon entre le milieu amont source et le milieu aval à protéger.

Description sommaire de l'action

L'objectif est d'allonger le temps de séjour de l'eau chargée en contaminants afin d'améliorer son taux de consommation ou de dégradation : une zone humide préexistante peut ainsi être utilisée et adaptée pour gagner en efficacité dans la lutte contre les flux de polluants.

- * Références nationales sur le sujet et communication auprès des acteurs locaux des bénéfices attendus.
- * Identification de sites potentiels pour l'implantation d'un tel projet, définition des objectifs en termes d'abattement et du suivi à mettre en place pour évaluer l'action pilote.
- * Réalisation des travaux pour créer la zone humide tampon artificielle et son suivi au cours du temps.

Commentaires

Pas d'opération suffisamment mature pour inscription sur 2018-2019

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 5 Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires

A2 - 51 Engagement des agriculteurs dans des MAEC en particulier sur les Sites d'Intervention Prioritaires à Enjeu Eau	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Agriculteurs		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input checked="" type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les Mesures Agro Environnementales et Climatiques sont ouvertes dans le cadre d'un Programme Agro-Environnemental et Climatique qui doit désormais rassembler tous les enjeux existant sur son périmètre. Etant donnée la proximité des enjeux (Eau, Biodiversité, Zone Humide et Herbe) sur le Bassin de l'Or, un PAEC unique est créé rassemblant ces divers enjeux, avec une action ciblée du fait de la création de plusieurs SIP. L'objectif est de promouvoir et valoriser par des aides à l'hectare, les agriculteurs qui mettent en œuvre des itinéraires techniques (nouvelles pratiques ou maintien de pratiques vertueuses) apportant un gain environnemental. Une animation est prévue dans l'action A2 - 12 afin de faire émerger les projets puis d'accompagner les agriculteurs dans cette démarche de bonnes pratiques agricoles.

Description sommaire de l'action

Les agriculteurs souscrivent un contrat MAEC lors de leur déclaration PAC de l'année : le PAEC déposé étant valable trois ans, cela concerne ainsi les mois de mai des années 2015, 2016 et 2017 (première phase de contrat de bassin). Les mesures (MAEC) ouvertes sont décrites et argumentées dans le dossier PAEC, s'y référer pour plus de précisions. Les surfaces ciblées pour limiter les risques de pollutions par les produits phytosanitaires sont de 900 ha.

En ce qui concerne la qualité de l'eau, l'accent est porté sur les herbicides avec de nombreuses mesures proposées à la filière viticole, mais des opportunités sont également données aux autres filières (arboriculture, grandes cultures) et sur d'autres gains environnementaux.

Pour les années 2018 et 2019, un nouvel appel à projet publié fin 2017 prévoit de cibler les fonds européens (FEADER) restants sur l'enjeu eau potable, préconisant des secteurs d'interventions à l'échelle des zones prioritaires de captages prioritaires. Pays de l'Or Agglomération ainsi que la co-maitrise d'ouvrage SMGC-3M animeront chacun un PAEC indépendant, dont les résultats seront suivis dans le contrat de bassin notamment au travers du maintien des échanges techniques tels que prévus dans l'action A2-11.

Commentaires

Contexte de non paiement des aides européennes (MAEC, PCAE...) et de changement du règlement d'établissement des PAEC (devenus mono-enjeu "captages prioritaires" pour la période 2018-2019) : si les candidatures de POA et/ou SMGC-3M sont retenues, une opération de suivi des MAEC sera créée.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 5 Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires

A2 - 52 Développement de circuits courts pour l'implantation de l'agriculture biologique sur les zones à enjeu eau potable	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	POA, MMM, CCPL, Communes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input type="checkbox"/> OF4	<input type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input checked="" type="checkbox"/> OF5D	<input checked="" type="checkbox"/> OF5E	<input type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input checked="" type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input checked="" type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La préservation de la ressource en eau potable est un enjeu important sur le bassin versant, notamment sur la nappe de Mauguio-Lunel.

Cette nappe souterraine alimente les captages du Pays de l'Or en eau potable et présente des teneurs élevées en nitrates ainsi que des concentrations en pesticides pouvant dépasser les normes de potabilité. Dans ce contexte, l'agriculture biologique (AB), qui n'utilise pas de produits phytosanitaires de synthèse et limite les apports de fertilisants azotés est un mode de production favorable à la reconquête de la qualité de l'eau.

Un développement de productions agricoles AB sur les Aires d'Alimentation des Captages (AAC) du Pays de l'Or est donc approprié mais il est étroitement lié aux débouchés disponibles sur le territoire. Il peut s'agir de débouchés en circuit long (via des structures de collecte et de mise en marché adaptées à chaque filière) sur lesquels la collectivité a peu de prise ; il peut également s'agir de débouchés en circuits courts, notamment à travers l'approvisionnement de la restauration collective, auquel cas la collectivité peut accompagner leur développement.

Description sommaire de l'action

L'objectif de cette action est de mettre en place un approvisionnement de la restauration collective du Pays de l'Or en produits issus de l'agriculture biologique et provenance des zones de captages. Pour cela, il sera nécessaire de travailler à la fois sur l'offre et la demande à travers :

- La structuration et le développement de productions AB sur les zones de captages via de l'animation agricole et un accompagnement adapté des porteurs de projet. Sur Pays de l'Or Agglomération, le projet baptisé "AgriBio" s'est engagé courant de la phase 1 du contrat. Devenu une opération phare du projet de reconquête de la qualité de l'eau sur ce territoire, il est prévu de poursuivre ce projet sur la seconde phase du contrat de bassin en accentuant son ambition.
- La mise en place d'un mode d'approvisionnement de la restauration collective permettant à des groupements de producteurs de répondre aux appels d'offres. Pays de l'Or Agglomération maintient son ambition de développer son offre "bio" en restauration collective, avec le projet d'acheter les produits bio produits localement "au prix du bio" dès l'entrée en conversion de l'exploitant, avant labellisation. Intégré dans le projet AgriBio et le programme d'actions AAC, cet encouragement de petits et gros producteurs vers des productions labellisées AB et distribuées localement concourt aux objectifs fixés dans le présent contrat du Bassin de l'Or.
- L'animation de ce réseau cuisiniers-producteurs par des rencontres, des formations, de la diffusion d'informations...

Commentaires

La plaine de Mauguio-Lunel connaît par ailleurs un certain élan vers la labellisation Bio, avec la conversion de nombreux hectares (>100ha) par des exploitants majeurs du territoire.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Développement de l'offre en produits AB sur les AAC de POA : AgriBio phase 2	Pays de l'Or Agglomération	60 000 €	60 000 €	
Potentiel de développement de productions Bio sur les AAC via des circuits courts (RHD, marchés plein air)	Civam BIO	10 000 €		10 000 €
		70 000 €	60 000 €	10 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Développement de l'offre en produits AB sur les AAC de POA : AgriBio phase 2	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	48 000 €	20%	12 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Potentiel de développement de productions Bio sur les AAC via des circuits courts (RHD, marchés plein air)	0%	0 €	80%	8 000 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	2 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	8 000 €	0 €	48 000 €	14 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 5 Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires

A2 - 53	Evaluation de la pression azotée en zone vulnérable nitrates pour un raisonnement des apports	Priorité	1
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles		
	Animation/Coordination		Nombre d'opérations (2014-2019) : 3
	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'enjeu nitrates est très présent sur le sud du bassin de l'or, avec le déclassement de la masse d'eau souterraine FRDG102 (nappe de mauguio-lunel) qui implique un travail spécifique de reconquête de la qualité de l'eau potable délivrée par les captages, ainsi que la très forte eutrophisation de l'étang de l'Or qui menace la richesse écologique du site (classé RAMSAR, site Natura 2000, Directives Habitats et Oiseaux). La partie sud du bassin versant a été classée zone vulnérable nitrates, sur laquelle s'appliquent les démarches réglementaires prévues par la Directive Nitrates, dont le 5e programme est entré en application en 2014.

La réduction à la source de la quantité de nitrates transférée vers les masses d'eau concerne les activités agricoles, et plus particulièrement le maraichage, l'horticulture et l'élevage. Le traitement des effluents de serres agricoles n'est pas toujours réalisé ni possible en fonction de l'infrastructure en place, un point noir sur lequel cette action se positionne en complément de la réglementation.

Description sommaire de l'action

La Directive Nitrates et son Programme d'Action Régional prévoient de nombreuses analyses ainsi que des diagnostics : afin d'utiliser au mieux ces actions mises en place par la réglementation, le territoire prévoit le développement d'outils et d'actions complémentaires.

- * Observatoire des niveaux de reliquats azotés en zone vulnérable nitrates : inclure un suivi post récolte (bilan azoté).
- * Appui technique utilisant sur les données de reliquats et les conditions locales : besoin ciblé sur les petits maraichers.
- * Diagnostics d'effluents de serres : un plan d'action pour aboutir à l'absence de rejets, objectif plus contraignant que la réglementation de la Directive Nitrates, serait éligible au contrat du Bassin de l'Or au travers de cette action.

Un poste de conseiller en grandes cultures et maraichage existait à la Chambre d'agriculture et n'a pas été reconduit. Il pourrait s'agir de le rouvrir en lui donnant une vocation "bas intrants" en général et pilotage de la fertilisation en particulier. Ce projet, peu abouti lors de la révision à mi-parcours, reste toutefois en discussion et à suivre courant de la phase 2 du contrat de bassin.

Commentaires

Financements potentiels, à étudier, par les appel à projets Feader de la mesure 1.2 ou de la mesure 16.7

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Appui individuel à la fertilisation aux agriculteurs (priorité petits maraichers) : vers une optimisation des apports et la reconquête de la qualité de l'eau	Chambre d'Agriculture	0 €		0 €
		0 €		0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Appui individuel à la fertilisation aux agriculteurs (priorité petits maraichers) : vers une optimisation des apports et la reconquête de la qualité de l'eau	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	20%	0 €	50%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A2 - Réduire les pollutions d'origine agricole

A2 - 5 Renforcer la lutte contre les pollutions sur les zones prioritaires

A2 - 54	Groupes Agriculture Durable pour des dynamiques collectives en faveur de la qualité de l'eau	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes agricoles, Collectivités		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'enjeu nitrates est très présent sur le sud du bassin de l'or, avec le déclassement de la masse d'eau souterraine FRDG102 (nappe de mauguio-lunel) qui implique un travail spécifique de reconquête de la qualité de l'eau potable délivrée par les captages, ainsi que la très forte eutrophisation de l'étang de l'Or qui menace la richesse écologique du site (classé RAMSAR, site Natura 2000, Directives Habitats et Oiseaux). Sur le nord du bassin versant, la pression liée aux produits phytosanitaires est responsable du déclassement de masses d'eau souterraines ainsi que la contamination des eaux superficielles.

Le rassemblement d'agriculteurs au sein de "groupes d'agriculture durable" (GAD) est intéressante pour dynamiser les échanges entre professionnels en faveur d'une réduction des pressions sur la qualité de l'eau. Ce lieu de rassemblement favorise la circulation des informations, des retours d'expérience et d'une dynamique locale. L'intégration dans le contrat de Bassin vise à prendre en compte la vulnérabilité du territoire vis-à-vis de la qualité de l'eau dans la stratégie de conduite des cultures.

Description sommaire de l'action

Les Groupes d'Agriculture Durable ont pour vocation de créer un lieu d'échanges privilégié entre des agriculteurs d'une zone afin de dynamiser l'évolution des pratiques vers une meilleure protection de la qualité de l'eau. Le principal atout de ces groupes est le partage des retours d'expérience de chacun, le déclenchement de tests sur des parcelles-support chez les exploitants volontaires et leurs résultats.

L'implication conjointe des conseillers agricoles et des gestionnaires impliqués dans la reconquête de la qualité de l'eau permet d'intégrer cet enjeu dans la définition des stratégies d'exploitation.

Sur la plaine agricole, il est prévu de créer a minima un groupe de céréaliers et de maraichers qui intégreront en particulier une réflexion sur les intrants en azote et phosphore et sur les alternatives à l'emploi d'herbicides par rapport à leur impact potentiel sur les nappes et milieux aquatiques. Complexe à mettre en œuvre au vu du contexte local, ce projet est resté peu avancé lors du bilan à mi-parcours. Cependant il reste d'actualité, avec l'ambition réaffirmée de mettre en place un tel groupe dans les prochains semestres.

Concernant la filière viticole, trois GAD sont déjà constitués, autour de la conduite raisonnée des cultures : il s'agit d'élargir les thématiques et de renforcer les aspects de protection de l'eau par un lien solide avec les gestionnaires de la qualité de l'eau. De plus, la constitution récente d'un réseau de viticulteurs "Fermes DEPHY" du programme Ecophyto, pour une part issus de ces groupes de conduite raisonnée, vient renforcer l'intérêt de développer et d'étendre ces animations tournées vers l'échange entre professionnels.

Commentaires

Financements par appel à projets Feader et/ou AERMC au cas par cas

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Animation de "Groupes d'Agriculture Durable" de producteurs de la plaine Mauguio-Lunel (AAC)	Chambre d'Agriculture	0 €	0 €	
Mise en place de "Groupes d'Agriculture Durable" de producteurs de la plaine Mauguio-Lunel (AAC)	Pays de l'Or Agglomération	0 €		0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation de "Groupes d'Agriculture Durable" de producteurs de la plaine Mauguio-Lunel (AAC)	0%	0 €	70 %	0 €	0%	0 €	0%	0 €	30 %	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mise en place de "Groupes d'Agriculture Durable" de producteurs de la plaine Mauguio-Lunel (AAC)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100 %	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

A3 - 1 Protéger et préserver l'eau potable sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation de Captages)

A3 - 11 Procédure de protection des captages prioritaires : diagnostic sur les Aires d'Alimentation de Captages de la démarche ZSCE	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	POA, MMM, Syndicats, Communes		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA, n°2006-1772, article 21) et le décret du 14 mai 2007 (n°2007-882) ont institué le dispositif de « Zones Soumises à Contrainte Environnementale » (ZSCE) qui peut intervenir à l'échelle d'une l'Aire d'Alimentation des Captages (AAC) présentant un enjeu particulier pour l'approvisionnement actuel ou futur en eau potable.

Le Grenelle de l'environnement a confirmé l'importance de l'enjeu de protection des captages destinés à l'alimentation en eau potable. La mise en œuvre des conclusions du Grenelle (article 27 de la loi n°2009-967 du 3 août 2009) prévoit ainsi d'assurer dès 2012 la protection d'un peu plus de 500 captages parmi les plus menacés par les pollutions diffuses.

Sur le Bassin de l'Or, 36 captages sont dotés d'un périmètre de protection dont 8 sont classés captages Grenelles ou prioritaires au titre du Sdage 2010-2015 et doivent faire l'objet d'une protection spécifique. Le Sdage 2016-2021 prévoit de nouveaux captages prioritaires sur le sur du Bassin de l'Or, qui seront pris en compte. Sur le territoire les démarches de détermination des AAC sont largement engagées.

Trois zones sont actuellement déjà engagées dans cette démarche : les captages à l'est de Manguio gérés par POA, la source du Dardaillon géré par la commune de Vérargues ainsi que les captages du Bérange amont (Garrigues basses et Bérange) gérés par MMM et le SIGC et dont la procédure s'est échelonnée sur les années 2013-2015.

Description sommaire de l'action

Le dispositif ZSCE est prévu pour tout captage classé prioritaire, au titre des Grenelles I et II et du fait de leur inscription dans les Sdage 2010 et 2016. Les principaux points et étapes de cette démarche sont :

- Définition de l'aire d'alimentation du captage par une étude hydrogéologique, incluant la cartographie de la vulnérabilité intrinsèque.
- Réalisation d'un diagnostic territorial multi-pressions sur cette zone afin d'identifier les leviers d'action.
- Elaboration d'un plan et programme d'action afin de réduire les pollution diffuses.

L'animation du programme d'action est primordiale pour assurer sa concrétisation sur le terrain et se donner les chances d'obtenir les résultats escomptés sur la reconquête de la qualité de l'eau des captages. Elle est prévue dans les actions suivantes.

Commentaires

L'ensemble de ces opérations se sont engagées en phase 1 ; leur mise en œuvre technique se poursuit sur la phase 2 et au-delà.

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

A3 - 1 Protéger et préserver l'eau potable sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation de Captages)

A3 - 12 Animation du plan d'action de l'AAC des captages de Pays de l'Or Agglomération	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	POA		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La nappe Mauguio-Lunel est une masse d'eau souterraine qui alimente les captages publics de l'Agglomération du Pays de l'Or en eau potable : elle est en mauvais état au titre du Sdage 2010-2015 suite à des pollutions azotées et phytosanitaires. Suite à ce constat, la collectivité, accompagnée par les partenaires techniques et financiers, a initié une démarche ZSCE (voir A3-11) sur quatre de ses captages : Bourgidou à Lansargues, les Piles et Treize Caïres à Mauguio (classés prioritaires par le Grenelle de l'environnement et le SDAGE) ainsi que le captage de la Gastade à Candillargues qui présente les mêmes problématiques qualitatives, une démarche ensuite étendue aux captages de Valergues. Les Aires d'Alimentation de ces Captages (AAC) ont été tracées grâce à une étude hydrogéologique. Ces aires, d'une surface totale de près de 4 000 ha, concernent 12 communes : Baillargues, Candillargues, Castries, Lansargues, Lunel-Viel, Mauguio-Carnon, Mudaison, Saint-Aunès, Saint-Brès, Saint-Geniès-des-Mourgues, Valergues et Vendargues. A l'issue d'une étude agro-environnementale, un programme d'actions pour la reconquête de la qualité de l'eau a été élaboré et approuvé par le conseil d'agglomération en décembre 2011. Les actions de ce programme sont mises en œuvre à l'échelle des AAC ou des Zones d'Action Prioritaires. Remarque : cette animation concerne la totalité des captages de l'Agglomération (une démarche ZSCE sur les captages de Vauguières est prévu en A3-11).

Description sommaire de l'action

Les actions menées pour la reconquête de la qualité s'articulent autour de plusieurs objectifs :

- Mise en place d'une protection pérenne des captages par une maîtrise foncière des parcelles situées dans les zones les plus vulnérables
- Limitation des pollutions ponctuelles (mise en conformité des forages, investissement dans des aires de remplissage et de rinçage sécurisées...)
- Limitation des pollutions diffuses en zone non-agricole (élaboration et mise en œuvre de Plans d'Amélioration des Pratiques Phytosanitaires et Horticoles par les communes, les gestionnaires d'infrastructures...)
- Limitation des pollutions diffuses en zone agricole (investissement dans du matériel économe en intrants, aides financière pour accompagner la réduction de l'utilisation d'engrais et de produits phytosanitaires...)
- Suivi et pilotage de la démarche (réflexions au sein d'un comité technique, suivi de l'évolution de la qualité de l'eau...)
- Mener des actions de sensibilisation et de communication auprès de l'ensemble des publics concernés par la protection de la qualité de l'eau (élus, agents des collectivités, agriculteurs, entreprises, habitants...)

La concrétisation de ces actions nécessite une animation dédiée, en partenariat avec le Symbo, le Siateo, la Chambre d'Agriculture, etc. La réalisation de l'opération de démarche ZSCE sur Mauguio Ouest (voir A3-11, phase 1) induit le renforcement de l'opération d'animation territoriale sur les Aires d'Alimentation des Captages prioritaires de POA sur 2018-2019.

Commentaires

Le lancement du contrat du Bassin de l'Or coïncide avec la première moitié du programme d'actions des AAC (aide publique moyenne de 75%) ; le mi-parcours du contrat coïncide avec le renouvellement et la création de programmes d'actions des AAC Sdage 2010 et Sdage 2016.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Animation du programme d'action prévu sur les aires de captages de POA [phase 2]	Pays de l'Or Agglomération	100 000 €	100 000 €	
Développer une communication agro-environnementale auprès de la profession agricole de Pays de l'Or Agglomération	Pays de l'Or Agglomération	20 000 €		20 000 €
Animation du programme d'action prévu sur les aires de captages de POA [phase 2]	Pays de l'Or Agglomération	100 000 €		100 000 €
		220 000 €	100 000 €	120 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation du programme d'action prévu sur les aires de captages de POA [phase 2]							80 %	80 000 €	20 %	20 000 €					0 %	0 €
Développer une communication agro-environnementale auprès de la profession agricole de Pays de l'Or Agglomération	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €	80 %	16 000 €	20 %	4 000 €	0 %	0 €	0 %	0 €	0 %	0 €
Animation du programme d'action prévu sur les aires de captages de POA [phase 2]							80 %	80 000 €	20 %	20 000 €					0 %	0 €
		0 €		0 €		0 €		176 000 €		44 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

A3 - 1 Protéger et préserver l'eau potable sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation de Captages)

A3 - 13 Animation du plan d'action de l'AAC du captage du Dardaillon (Vérargues)	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, organismes agricoles, Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	7
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La commune de Vérargues exploite, pour son alimentation en eau potable, deux captages en régie : le forage du Château d'eau et la source du Dardaillon. Entre 2000 et 2010, de nombreuses analyses ont été réalisées. Des dépassements ponctuels des normes de qualité en matière de produits phytosanitaires, sur les eaux brutes de la source du Dardaillon et les eaux distribuées sur la commune de Vérargues ont été observés.

Soucieuse d'entamer rapidement la phase opérationnelle de reconquête de la qualité des eaux, la Commune de Vérargues s'est dotée dès janvier 2012 des moyens d'animation nécessaire à la mise en œuvre du programme d'actions. Une convention de maîtrise d'ouvrage déléguée pour la mise en place d'une animation territoriale agri-environnementale a ainsi été signée entre la Mairie et la Chambre d'Agriculture de l'Hérault pour une durée de 2 ans ; puis a été renouvelée pour la période 2014-2016 :

- la Mairie de Vérargues reste maître d'ouvrage de la mise en œuvre du programme d'action territorial, elle en conserve l'entière gouvernance ;
- la Chambre d'agriculture de l'Hérault assure la mise en œuvre du volet « agricole » et une mission d'animation territoriale comprenant la gestion administrative et financière du programme d'action territorial, et toute action d'animation et d'organisation de projet nécessaire à l'application des actions du programme d'actions.

Description sommaire de l'action

Programme d'action en cours (2013-2017), bilan intermédiaire en 2015, avec une animation définie depuis 2012 et jusqu'en 2016 inclus.

Cette animation nécessite un temps partiel (faible superficie) et devra être prolongée pour réaliser le bilan du programme d'action et définir les éventuelles suites à donner. L'animation sur les années 2017 à 2019 est incorporée à l'accord-cadre entre la Chambre d'agriculture et l'Agence de l'Eau, et ne fera pas l'objet d'une demande de subvention spécifique dans le cadre de la phase 2 du contrat de milieu.

Le Symbo participe à l'animation de certaines actions, principalement en Zone Non Agricole, mais aussi sur les phénomènes de transferts par ruissellement depuis les parcelles agricoles vers le réseau hydrographique.

Commentaires

Budget communication et foncier à revoir avec le MO. Prévu au programme d'action AAC.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage de Vérargues sur 2017-2019 (hors MAEC, en MOA Chambre d'agriculture)	Mairie de Vérargues	17 790 €	17 790 €	
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage du Bérange (2018)	SMGC	60 000 €	60 000 €	
Actions foncières du programme d'action sur l'AAC de Vérargues	Mairie de Vérargues	87 860 €	87 860 €	
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage de Vérargues sur 2017-2019 (hors MAEC, en MOA Chambre d'agriculture)	Mairie de Vérargues	17 790 €		17 790 €
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage du Bérange (2019)	SMGC	60 000 €		60 000 €
		243 440 €	165 650 €	77 790 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage de Vérargues sur 2017-2019 (hors MAEC, en MOA Chambre d'agriculture)							80 %	14 232 €	20 %	3 558 €			0%	0 €	0%	0 €
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage du Bérange (2018)							80 %	48 000 €	20 %	12 000 €					0%	0 €
Actions foncières du programme d'action sur l'AAC de Vérargues	0%	0 €	0%	0 €			80 %	70 288 €	20 %	17 572 €	0%	0 €	0%	0 €		
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage de Vérargues sur 2017-2019 (hors MAEC, en MOA Chambre d'agriculture)							80 %	14 232 €	20 %	3 558 €			0%	0 €	0%	0 €
Animation du programme d'action prévu sur l'Aire de captage du Bérange (2019)					0%	0 €	80 %	48 000 €	20 %	12 000 €	0%	0 €			0%	0 €
		0 €	194 752 €	48 688 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

A3 - 1 Protéger et préserver l'eau potable sur les captages prioritaires (Aires d'Alimentation de Captages)

A3 - 14 Animation du plan d'action de l'AAC des captages du Bérange et Garrigues Basses (MMM et SMGC)	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	SMGC, MMM		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le Syndicat Mixte Garrigues et Campagne est la structure compétente pour la distribution d'eau potable sur de nombreuses communes de l'Est montpelliérain, donc Saint-Geniès-des-Mourgues. Montpellier Métropole Méditerranée est compétente en ce qui concerne les captages de la commune de Sussargues.

Ces captages montrent une sensibilité relative aux pesticides, notamment les triazines (simazine, métabolites dont Dedia, etc.) avec des détections de façon récurrente dans les analyses réglementaires effectuées par l'Agence Régionale de Santé et ce dès 1993, ce qui a motivé une déclaration en tant que captage prioritaire (captage Grenelle). Il s'agit des captages Garrigues-Basses F1 et F2 (Sussargues) et Bérange Nord et Sud (Saint Geniès des Mourgues) situés en amont du bassin versant du Bérange. Ils sont situés au droit d'une nappe souterraine classée en mauvais état dans le Sdage, du fait de la présence de ces pesticides. Cette contamination a motivé le SMGC et MMM a engagé une démarche de reconquête de la qualité de ces eaux souterraines, au travers d'un diagnostic et de l'animation d'un programme d'action (prévu à partir de 2015).

Description sommaire de l'action

L'étude hydrogéologique et de diagnostic territorial a été réalisée sur 2013-2014, en amont du contrat de milieu et suivie par le Symbo.

Le programme d'action produit courant 2014 aboutit à une mise en œuvre prévue sur 2015-2019, avec comme première étape le recrutement d'une animatrice dédiée, opération accomplie dès le premier trimestre 2015.

L'AAC représente 24 km² et couvre la plaine agricole de Saint-Drézéry-Sussargues et légèrement au-delà, majoritairement occupée par la viticulture et les grandes cultures mais comprenant également quelques autres assolements telles que des oliveraies.

Les actions sont comparables à celles des autres AAC et un bilan à mi-parcours sera réalisé après deux ans d'animation, sur un calendrier proche de celui du contrat de bassin. Cette révision a conduit au renouvellement de l'animation par un temps plein sur la période 2018-2019. Les aides publiques seront essentiellement liées à la démarche captage, mais potentiellement aussi liées au portage d'un Projet Agro-Environnemental et Climatique (candidature prévue, instruction non réalisée lors de l'écriture de la phase 2).

Commentaires

Budgets de phase 1 définis par l'étude (Alizée Environnement, 2014)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC du Bérange (partie MMM)	MMM	100 000 €	100 000 €	
		100 000 €	100 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Actions foncières et de communication du programme d'action sur l'AAC du Bérange (partie MMM)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80 %	80 000 €	20 %	20 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	80 000 €	20 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A3 - Protéger et préserver la qualité de la ressource en eau potable

A3 - 2 Protéger et préserver l'eau potable sur les captages non prioritaires

A3 - 21 Renforcer l'action pour la préservation des points de prélèvements sensibles définis pour le PDM 2016-2021	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, communes , MMM, POA, Syndicats		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

La gestion de la qualité des eaux des captages d'eau potable fait l'objet de démarches particulières dans le cadre des Sdage 2010 et 2016. Une liste de 1000 captages est considérée "prioritaire" au titre du Sdage 2016, à laquelle s'ajoutent des captages classés "points de prélèvements sensibles", sur la base des analyses effectuées et des enjeux identifiés avec les partenaires concernés.

Bien que la délimitation d'une Aire d'Alimentation de Captage et la mise en place d'un programme d'action correspondant au diagnostic effectué sur ce périmètre ne soit pas la seule démarche envisagée, une action de reconquête de la qualité de l'eau est attendue sur ces captages.

Description sommaire de l'action

Phase 1 :
Etat des lieux des connaissances des gestionnaires en termes de diagnostic des pressions, notamment par rapport aux différents périmètres de protection réglementaires définis autour des captages.
Réflexion pour l'engagement d'une démarche de reconquête de la qualité de l'eau de ces captages.

Phase 2 :
A redéfinir lors du bilan de mi-parcours ; action à mettre en cohérence avec le Sdage 2016-2021, actuellement en cours d'élaboration.

Lien : mettre en relation avec l'étude sur les perspectives des besoins à moyen terme (20 ans) inscrite dans le volet B du contrat.

Commentaires

--

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau

A4 - 1 Suivre la qualité de l'eau et coordonner les études et évaluations

A4 - 11 Capitaliser les données des réseaux de suivi qualitatif : atteinte des objectifs du Sdage	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les collectivités locales du Bassin de l'Or ont missionné le Symbo pour la gestion globale de l'eau sur ce périmètre hydrographique. A ce titre, le syndicat a la vocation de suivre les évolutions de qualité de l'eau pour chacune des masses d'eau de son périmètre d'action, notamment pour estimer l'impact du programme d'actions du contrat de bassin et l'atteinte des objectifs de bon état.

Des suivis sont déjà effectués par de nombreux acteurs différents sur le bassin versant : les données publiques produites ne sont pas directement centralisées à l'échelle du bassin versant, ce qui permettrait d'offrir une vision intégrative de chacun des enjeux. Les moyens du Symbo notamment en SIG sont un atout pour dresser un état des lieux et piloter les actions de gestion des masses d'eau.

Les principaux producteurs de données sont l'Agence de l'Eau (toutes masses d'eau), le Conseil Général (cours d'eau, nappes) et l'ARS (eau potable). Cependant, d'autres organismes produisent de la donnée publique, qu'il serait également intéressant de centraliser : Ifremer (lagune), collectivités, universitaires...

Description sommaire de l'action

- * Capitalisation et centralisation des données de qualité de l'eau produites sur le bassin versant.
 - * Propositions d'évolution des réseaux de suivis en fonction des enjeux et besoins du territoire.
 - * Coordination avec l'Observatoire Départemental de l'Eau et Environnement (ODEE)
- De façon générale, le Symbo se positionne en interlocuteur pour la centralisation des données issues des réseaux de mesures présents sur le bassin versant (pesticides, azote-phosphore, débits...), pour toutes masses d'eau et type de mesures (ponctuelles ou continues).
- L'accès à de nouvelles données, actuellement produites par les acteurs du bassin versant (STEP, organismes agricoles...), est donc un objectif de ce contrat de bassin.

Commentaires

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau

A4 - 1 Suivre la qualité de l'eau et coordonner les études et évaluations

A4 - 12	Réalisation de mesures in situ sur le bassin versant (débits, flux, paramètres physico-chimiques, pesticides, nitrates...)	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Collectivités, Scientifiques		
Type d'action	Suivis	Nombre d'opérations (2014-2019)	8
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Le Bassin de l'Or est un bassin versant faisant l'objet d'études diverses, cependant de nombreuses inconnues persistent sur la compréhension du fonctionnement de la lagune et des espaces associés, parfois par manque d'informations. La première de ces lacunes est la méconnaissance de l'hydrologie des cours d'eau, soulignée tant par les partenaires techniques que scientifiques au cours de la concertation préalable au contrat du Bassin de l'Or. En effet, seules deux stations de mesures en continu ont historiquement existé sur le bassin versant (cours d'eau pérennes) avec la suppression récente de la station sur le Dardaillon : il reste aujourd'hui celle du Salaison. Les autres cours d'eau sont étudiés avec l'approche risque inondation ou de flux hydriques (modèle pluie-débit). Cette nécessité d'apports complémentaires de connaissance s'intègre à des problématiques anciennes telles que la salinisation de l'étang, plus que jamais d'actualité dans le contexte actuel (changement climatique, travaux, exports des rejets domestiques) mais aussi la question des flux de contaminants parvenant à la lagune, interrogation majeure qui nécessite de mieux estimer les apports du bassin en eaux douces. Cette action participa donc à la volonté d'être en mesure d'estimer et d'atteindre un équilibre correspondant au bon état des masses d'eau, objectif des partenaires et acteurs locaux qui font vivre le contrat du Bassin de l'Or.

Description sommaire de l'action

Le Symbo engage sa réflexion sur l'acquisition de données terrain en régie, aussi bien via des observations qualitatives que des mesures quantifiées. Un travail d'amélioration des connaissances sur le fonctionnement des cours d'eau a ainsi été initié, en lien étroit avec le Siateo, le CG34, l'Agence de l'Eau et partenaires scientifiques. La phase 1 du contrat permettra la mise en œuvre de cette réflexion et le traitement des premiers résultats, dont des mesures de débits, pour une intégration dans le pilotage des actions et dans d'éventuels modèles de flux. Le calage de modèles nécessite des données, telles que des débits ou encore les relevés de salinité mensuels effectués sur l'étang depuis des années (FILMed). Des réunions techniques et scientifiques permettent de discuter des protocoles (points, fréquence, calendrier...) et des liens avec d'autres projets (PAPI, Agence de l'Eau...).

Des mesures de qualité complémentaires au réseau DCE sont envisagées : ces informations ciblées ont pour objectif de mettre en évidence des problématiques spécifiques pour une masse d'eau donnée. Par exemple, un réseau de suivi plus fin est prévu sur la nappe du villafranchien à proximité des captages d'eau potable. De même, l'utilisation de capteurs passifs permet d'obtenir des données précieuses sur la lagune : les projets d'amélioration des connaissances sur la contamination des eaux superficielles (étang, rivières) sont importants pour l'évaluation et le pilotage des actions de reconquête de la qualité de l'eau. Des techniques peu coûteuses par colorimétrie pourront être testées. Concernant les substances dangereuses et émergentes, on note une méconnaissance de la présence de ces toxiques dans la lagune, plus particulièrement de leur éventuel stockage dans les sédiments. Au vu des priorités de ce contrat, cette problématique sera l'objet de projets en phase 2.

De façon générale, le Symbo se positionne en interlocuteur pour le pilotage des réseaux de mesures présents sur le bassin versant (pesticides, azote-phosphore, débits...), pour toutes masses d'eau et type de mesures (ponctuelles ou continues).

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Estimation des apports d'eau à la lagune de l'étang de l'Or : modélisation sur-mesure et mesures par débits-mètres	SYMBO	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Estimation des apports d'eau à la lagune de l'étang de l'Or : modélisation sur-mesure et mesures par débits-mètres	0%	0 €	0%	0 €	30 %	0 €	0%	0 €	70 %	0 €			0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €			0 €	0 €							

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau

A4 - 2 Comprendre et estimer les transferts au sein et autour de l'étang de l'Or

A4 - 21 Estimation des flux de contaminants parvenant à la lagune	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Organismes d'enseignement et de recherche, Symbo		
Type d'action	Suivis	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input checked="" type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'état d'eutrophisation de l'étang décline toujours cette masse d'eau en "mauvais état", malgré des efforts menés depuis le début des années 2000 en termes de réduction des apports. Une meilleure connaissance des capacités de l'étang à assimiler les nutriments (azote et phosphore, incluant la notion d'élément limitant) permettrait d'estimer les raisons de cette eutrophisation persistante. La collecte et l'analyse de toutes les sources de données disponibles sur les nutriments apportés à la lagune permettraient également de mettre en place les mesures de gestion adéquates (lien avec A4 - 11). Il en va de même pour la contamination des eaux de la lagune par les produits phytosanitaires, démontrée par plusieurs études. Il semble nécessaire d'acquérir une vision intégrative de la situation de la lagune vis-à-vis des pesticides. Les sources considérées sont notamment celles issues du bassin versant (agriculture, rejets urbains) mais aussi des relargages de compartiments voisins tels que les sédiments.

Description sommaire de l'action

Le lancement d'un tel projet nécessite à la fois une adhésion des différents acteurs du territoire et une amélioration significative des connaissances. En effet, l'obtention d'un flux implique de posséder des données de débits ainsi que de qualité (actions A4-1 et liées à l'étude lagune, action D3-11). Cette approche est complémentaire de celle choisie par le "Défi Eutrophisation", qui se concentre sur la pression exercée par le bassin versant sur la lagune (estimations de contaminations potentielles). L'actualisation du Défi Eutrophisation, remise en question à l'occasion du bilan de mi-parcours, sera précisée par les résultats de la "Mission Lagunes" (A2-13) et par l'étude sur les ruissellements urbains (A2-21), effectivement engagés en phase 1. La première phase du contrat fournit le temps nécessaire à l'acquisition de données actuellement manquantes et à la réflexion à mener pour concevoir les modèles pertinents vis-à-vis du contexte particulier de l'étang de l'Or et des moyens disponibles.

* Flux admissibles à la lagune en azote et phosphore (site pilote de l'Agence de l'Eau, suivis renforcés).
 Pour aborder la question de l'eutrophisation de la lagune, il s'agit de comprendre les échanges entre l'étang et les compartiments associés (sédiments, flore, mer), ainsi qu'estimer les contributions liées à chacun des exutoires des affluents. Le développement de l'outil "O'Gamelag" par l'Ifremer est une opportunité intéressante pour la mise en œuvre de cette action, qui nécessite un soutien scientifique (Ifremer, Ceperlmar, Supagro, universités...) afin d'adapter cet outil au contexte particulier du Bassin de l'Or.

* Flux de produits phytosanitaires vers les masses d'eau du bassin versant
 Plusieurs approches, potentiellement complémentaires, sont possibles : estimer la pression phytosanitaire exercée par le territoire (quantités utilisées, répartition spatiale), estimer les risques de transferts (ruissellements, lessivage...), mesures dans les masses d'eau. Une réflexion, nécessaire en phase 1, a été menée sans aboutir à l'ambition de mener une étude spécifique à court terme.
 Concernant les substances dangereuses et leur transfert vers les masses d'eau et particulièrement l'étang de l'Or, l'estimation des sources émettrices, de la nature et des quantités de ces substances n'a pas conduit à la programmation en phase 2 d'une étude dédiée à leur flux vers les milieux naturels.

Commentaires

Cette opération fait désormais partie intégrante de la réflexion menée sur la lagune (D3-11) en phases 1 et 2.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Utilisation de l'outil O'Gamelag sur le Bassin de l'Or pour les flux admissibles en azote et phosphore, en lien avec les résultats des travaux menés par l'Agence de l'Eau (suivis renforcés, projet de recherche sur les apports d'eau aux lagunes).	SYMBO	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Utilisation de l'outil O'Gamelag sur le Bassin de l'Or pour les flux admissibles en azote et phosphore, en lien avec les résultats des travaux menés par l'Agence de l'Eau (suivis renforcés, projet de recherche sur les apports d'eau aux lagunes).	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET A. AMELIORATION DE LA QUALITE DES EAUX ET ATTEINTE DES OBJECTIFS FIXES PAR LE SDAGE

OBJECTIF A4 - Suivre et coordonner à l'échelle du bassin versant l'enjeu qualité de l'eau

A4 - 2 Comprendre et estimer les transferts au sein et autour de l'étang de l'Or

A4 - 22 Etudier les relations entre les masses d'eau autour de la plaine de Marsillargues : Plaine-canal-nappe-Vidourle	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Syndicats		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input checked="" type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input checked="" type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La plaine de Marsillargues a subi de nombreuses transformations au cours de l'histoire, entre assainissement des terres pour l'implantation de l'agriculture et les multiples modifications du réseau hydrographique, principalement du lit du Vidourle. Aujourd'hui encore, nous avons une méconnaissance des apports issus de la plaine de Marsillargues, dont les eaux peuvent provenir du bassin versant du Vidourle (hors pompage par le canal de Tamariguières, problématique traitée par ailleurs dans le contrat à relier à cette étude), de rejets d'eaux pluviales... Le système hydraulique de cette zone et les échanges entre les masses d'eau superficielles et souterraines sont peu connus.

En aval de la plaine, la connexion entre les réseaux de drainage de l'ASA et le Canal de Lunel est assurée par pompage (deux stations) : la quantification ou l'estimation des flux d'eau et concentrations de contaminants issues des fossés de la plaine n'est pas suffisamment connue et son impact non déterminé.

Description sommaire de l'action

* Connexion entre les réseaux de drainage de l'ASA et le Canal de Lunel : estimation des concentrations de contaminants dans les fossés de la plaine et des flux pompés vers le canal. Impact sur la qualité du milieu ; lien avec la biodiversité (volet D).

* Expertise du fonctionnement hydraulique plaine de Marsillargues - canal de Lunel - Vidourle.
Synthèse hydrogéologique, hydrologique, campagne de mesures coordonnées piézométrique et débitométrique

Commentaires

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau

B1 - 1 Connaître et suivre l'utilisation de la ressource en eau

B1 - 11	Connaissance et Suivi de l'état des ressources et des prélèvements par usage : eau potable et brute sur le Bassin de l'Or	Priorité	2
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Suivis	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le diagnostic du bassin d'Or montre une dépendance du territoire à une ressource extérieure, en l'occurrence, celle de BRL. En 2010, BRL a vendu plus de 16 millions de m3 sur le bassin de l'Or. Le volume des prélèvements effectués sur les captages du Villafranchien s'élève à 8 millions de m3. Sur la nappe de Castries - Sommières on enregistre un prélèvement de l'ordre de 6,6 millions de m3.

Ormis ces ordres de grandeur, on constate un manque de connaissances des consommations d'eau potable et brute, au niveau des communes et des activités.

Pour répondre à l'enjeu préservation de la ressource en eau, un des premiers objectif est d'améliorer la connaissance des consommations et usages afin d'identifier les zones de forte consommation.

Le bassin versant voit sa population fortement augmenter notamment en période estivale. Sous l'effet de la croissance démographique et du changement climatique en mouvement, il importe de mieux connaître les consommations et les usages afin de contribuer à la maîtrise de cette ressource.

Description sommaire de l'action

- Compilation annuelle des volumes consommé par usages et par commune ou activEn particulier, cedonnées, seront collectées auprès de l'observatoire départemental de l'environnement . Il est prévu de conventionner avec BRL pour la fourniture également de données.
- Suivi des consommations pour les différents usages de l'ea.
- Mise en place d'un programme d'action pour économiser l'eau (travaux et sensibilisatn)

Ph1: Collecte et définition des besoins, d'un cahier des charges, recherche de données en relation avec BRL , le CGI34, les syndicats compétents et autres collectivités compétentes

Ph2 réalisation de l'action

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Schéma directeur sur la Métropole de l'utilisation des eaux brutes - en lien avec celui du Grand Pic St Loup	MMM	80 000 €		80 000 €
		80 000 €		80 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Schéma directeur sur la Métropole de l'utilisation des eaux brutes - en lien avec celui du Grand Pic St Loup	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	80 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	80 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau

B1 - 1 Connaître et suivre l'utilisation de la ressource en eau

B1 - 12 Sensibilisation aux économies d'eau brute et potable	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Syndicats, Communes, MMM,CCPL,POA, CCGPSL, Associations, Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le bassin versant de l'Or, se caractérise par une croissance démographique annuelle importante qui entraine également une consommation d'eau en hausse. Au regard de cette dynamique démographique, d'une perspective de changement climatique et d'une ressource en eau potable limitée entrainant une dépendance du bassin versant à une ressource extérieure, cette action vise à diminuer les consommations d'eau par une sensibilisation vis-à-vis du grand public.

Description sommaire de l'action

Développer un programme agissant sur tous les leviers d'économie d'eau AEP et arrosage à destination du grand public en coordination avec CD34 et les Collectivités compétentes.

Cette action consiste à mettre en œuvre par différents vecteurs (documents, bulletins d'information, réunions, site Internet, ...) une sensibilisation des particuliers aux pratiques visant à une utilisation sobre et d'économie de l'eau : Préconisations pour des pratiques personnelles d'aménagement de son habitat respectueux de l'environnement (rétention et/ou récupération eau pluviale, espèces végétales méditerranéenne, jardins secs...), équipements économes, etc.

Elle pourra prendre appui sur l'action de labellisation des communes tel qu'opérée dans l'Hérault pas le Syndicat de l'Astien.

Cette action se déroulera sur la durée du contrat en accompagnant d'autres actions plus ciblées concernant des économies d'eau à réaliser par les collectivités ou certains usagers non domestiques.

La révision à mi-parcours a mis en évidence la refonte des opérations initialement prévues au profit du programme d'actions à établir dans le cadre du PGRE de la nappe de Castries-Sommières (prévu dans l'action B1-21) et donc inscrit plutôt dans sa mise en œuvre (action B2-11). Ailleurs sur le bassin versant, la programmation de phase 2 prévoit l'ajout d'une opération de sensibilisation du grand-public (et/ou professionnels) aux économies d'eau brute et potable sous maîtrise d'ouvrage POA et en lien avec la mise en œuvre de leur Agenda 21 (budget : environ 10 000 €).

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Sensibilisation du grand public (et/ou professionnels) aux économies d'eau brute et potable	Pays de l'Or Agglomération	10 000 €		10 000 €
		10 000 €		10 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Sensibilisation du grand public (et/ou professionnels) aux économies d'eau brute et potable	0%	0 €	20 %	2 000 €	0%	0 €	0%	0 €	80 %	8 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		2 000 €		0 €		0 €		8 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau

B1 - 1 Connaître et suivre l'utilisation de la ressource en eau

B1 - 21	Établir et adopter un plan de gestion de la nappe de Castries	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Syndicats, MMM		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|--------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input checked="" type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

l'étude de détermination des volumes prélevables dans les eaux souterraines de la nappe de Castries-Sommières a montré pour la nappe de Castries une limite de capacité de prélèvement et que l'usage largement prédominant était l'eau potable.
 La suite à donner à cette étude est de pouvoir gérer au mieux cette ressource limitée en élaborant un plan de gestion de cette nappe C'est l'objet de cette action.

Description sommaire de l'action

Engager une démarche de Plan de Gestion de la Ressource en Eau, dit PGRE.

Commentaires

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau

B1 - 2 Réfléchir à l'adéquation entre les ressources disponibles et l'évolution du territoire

B1 - 22	Elaboration des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les Collectivités	Priorité	2
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM,POA, Syndicats, Communes		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	8
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Toutes les Collectivités ayant la compétence eau potable ne disposent pas aujourd'hui d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable. L'objectif de cette action est de pouvoir disposer sur l'ensemble du bassin versant de schémas directeurs d'eau potable. Cela concerne à l'échelle intercommunale, la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or, le SIVU de la PALUS et le Syndicat CAMMAOU. Les autres communes du territoire qui ne possèdent pas un schéma directeur d'alimentation en eau potable sont (du nord au sud):Vérargues - Lunel Viel Marsillargues. Excepté Vérargues, elles se trouvent sur la nappe du Villafranchien qui n'est pas classé déficitaire quantitativement dans le Sdage. Dans cette action, il s'agira de privilégier en premier la réalisation de schémas directeurs à l'échelon inter communal. De plus, il est attendu une phase gestion patrimoniale du service eau dans l'élaboration de ces documents.

Description sommaire de l'action

Dans un objectif d'optimisation de la ressource en eau la collectivité doit disposer d'un véritable outil de programmation et de gestion: le schéma directeur d'alimentation en eau potable. C'est aussi un préalable indispensable à la réalisation de travaux structurants et au développement de l'urbanisation. La cohérence avec les documents d'urbanisme en cours ou projetés doit être assurée.

Le Schéma directeur d'alimentation en eau potable aura pour objet:

- de faire le point sur les conditions réglementaires, techniques et financières d'Alimentation en eau potable d'une collectivité ,
- de pointer les problèmes existants, tant réglementaires que techniques, tant quantitatifs que qualitatifs, tant au niveau de la ressource qu'au niveau des systèmes de production et de distribution, en évaluant des améliorations possibles en terme d'économie d'eau à travers une augmentation du rendement des réseaux et leur renouvellement, ainsi que la détection des fuites,
- d'estimer les besoins futurs et de proposer, soit plusieurs scénarios, soit un programme d'actions,
- d'élaborer un programme de travaux sur le court, moyen et long terme adapté aux besoins de la collectivité et à ses moyens,
- d'établir un calcul détaillé sur l'impact de la mise en œuvre du schéma sur le prix de l'eau.

La priorité sera donnée aux économies d'eau à réaliser ; sa mise en œuvre se déroule par période de 5 ans.

Privilégier les actions à réaliser à une échelle intercommunale.

Privilégier les actions à l'échelle communale sur des zones déficitaires comme Vérargues.

3 entités visées:

- La Communauté d'agglomération du pays de l'or (élaboration du schéma directeur intercommunal en cours à mi-parcours)
- le Syndicat de la Palus
- le Syndicat du CAMMAOU (élaboration du schéma directeur en cours à mi-parcours).

Le bilan à mi-parcours a été l'occasion de réévaluer les budgets:

- de l' étude de définition d'un programme de recherches de fuites au niveau des branchements sur les réseaux AEP du SMGC situé en zone déficitaire, dans le cadre de la mise en œuvre du plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries (action n° 8 du PGRE, cf. B2-11) : budget 50 000€
-de l'étude de définition d'un programme de recherche de fuites et réhabilitations du réseau AEP de Saint Brès : 30 000€.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Etude de définition d'un programme de recherche de fuites et réhabilitations du réseau AEP de Saint Brès	MMM	30 000 €	30 000 €	
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : étude de définition d'un programme de recherches de fuites au niveau des branchements sur les réseaux AEP du SMGC situé en zone déficitaire (action 8 du PGRI / modernisation du réseau)	SMGC	50 000 €	50 000 €	
Etude de définition d'un programme de recherche de fuites et réhabilitations du réseau AEP de Le Crès	MMM	30 000 €		30 000 €
		110 000 €	80 000 €	30 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude de définition d'un programme de recherche de fuites et réhabilitations du réseau AEP de Saint Brès	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	30 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : étude de définition d'un programme de recherches de fuites au niveau des branchements sur les réseaux AEP du SMGC situé en zone déficitaire (action 8 du PGRI / modernisation du réseau)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	40 000 €	20%	10 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Etude de définition d'un programme de recherche de fuites et réhabilitations du réseau AEP de Le Crès	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	30 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		0 €		0 €		40 000 €		70 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B1 - Gérer quantitativement la ressource en eau

B1 - 2 Réfléchir à l'adéquation entre les ressources disponibles et l'évolution du territoire

B1 - 23	Identification et protection des ressources majeures en eau souterraine de la nappe du Villafranchien dans un objectif d'assurer l'alimentation en eau potable actuelle et future des populations	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|--------------------------|---------|-------------------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Cette action s'inscrit dans une vision à long terme de la protection et de l'exploitation de la nappe du Villafranchien utilisé essentiellement pour la consommation humaine. Par nappe du Villafranchien on entend l'ensemble des entités hydrogéologiques qui la constitue et pas seulement les captages et leurs périmètres de protection et d'alimentation. Elle couvre 50% du bassin de l'Or y compris l'étang (étude BRGM 2007). Elle s'étend sur 2 intercommunalités, le Pays de l'Or Agglomération qui dispose de la compétence eau potable et la Communauté de Communes de Lunel où il existe plusieurs Communes et Syndicats compétents.

Cette nappe est aujourd'hui en situation de non déficit quantitatif tout en étant vulnérable aux pollutions superficielles (herbicides - azote) et aux intrusions salines. Elle subit des pressions liées à une augmentation de la démographie qui s'accroissent au fil des années avec une effet marqué du au tourisme littoral.

Cette action s'inscrit en lien direct avec l'orientation fondamentale 5E du Sdage qui prévoit des dispositions particulières pour protéger la qualité de la ressource destinée à la consommation humaine.

Description sommaire de l'action

L'objectif de l'action est d'identifier précisément les zones à préserver et de définir des dispositions à prendre en faveur de ces ressources stratégiques.

- identifier et délimiter les zones à faire valoir comme stratégiques du point de vue de l'alimentation en eau potable en distinguant les ressources déjà exploitées des ressources à préserver pour un usage futur,
- établir pour chaque zone identifiée un bilan complet (situation actuelle et potentialités) de ces ressources et des pressions qui s'exercent sur elles, de l'occupation des sols et des documents d'urbanisme (SCOT -PLU),
- de proposer des stratégies d'intervention, en concertation avec les collectivités compétentes, les mieux adaptées en vue de la préservation des zones identifiées,
- de rechercher des porteurs de projets qui pourront intervenir en appliquant ses stratégies d'intervention.

A l'issue de ce travail et dans la continuité des résultats, il sera envisagé de passer à une phase opérationnelle de mise en œuvre.

Commentaires

--

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 1 Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires

B2 - 11 Mettre en œuvre le plan de gestion de la nappe de Castries	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, Syndicat Garrigue et Campagne et Communes concernées		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'étude de détermination des volumes prélevables dans les eaux souterraines de la nappe de Castries-Sommières a montré pour la nappe de Castries une limite de capacité de prélèvement et un usage largement prédominant par l'eau potable. Cette ressource en eau constitue une Masse d'Eau souterraine classée en « mauvais état quantitatif » au sein des deux derniers SDAGE. Cette action est classée prioritaire dans le volet B du contrat de bassin afin de reconquérir le bon état de cette masse d'eau. La mise en œuvre d'un tel plan de gestion nécessite l'existence d'une étude préalable, également inscrite comme prioritaire dans le contrat (action B1-21). Le Plan de Gestion de la Ressource en Eau (PGRE) de la Nappe de Castries a été élaboré au cours de l'année 2017 et son programme d'action validé en décembre 2017.

Description sommaire de l'action

Le plan d'action du PGRE prévoit 13 actions, dont certaines sont reprises dans le Contrat de Bassin, soit dans la présente action, soit dans d'autres actions du volet B :

1. Implantation d'instruments de suivi et de niveau piézométrique et des prélèvements et des essais de pompages et 2. Implantation d'instruments de suivi et de piézomètres de Bérange et de Décharge (améliorer la connaissance sur le fonctionnement de l'aquifère de Castries, budget de 45 000 €)
3. Bancarisation des forages déclarés et 4. Diffusion de l'information sur le classement en ZRE et information sur l'obligation de déclaration d'existence des ouvrages de prélèvements (budget 15 000€)
5. Poursuite du projet AQUAMETRO (cf.B2-24 / Réduire les consommations publiques en eau (communales et métropolitaine) : "AQUAMETRO : Programme d'actions d'économies d'eau sur M3M", budget 295 000€ dont 30 000€ pour la partie nappe de Castries)
7. Sensibilisation de la population (budget 20 000€)
8. Modernisation du réseau (cf. B1-22 / étude de définition d'un programme de recherches de fuites au niveau des branchements sur les réseaux AEP du SMGC situé en zone déficitaire : budget 50 000€)
12. Abandon des ressources de Sussargues et raccordement aux ressources du SMGC (cf. B2-15 / Abandon des prélèvements de Garrigues Basses (Sussargues) sur une ressource déficitaire (raccordement aux ressources non déficientes du SMGC : budget 1 700 000 €)
13. Création d'une usine de traitement de l'eau du Bas Rhône (cf.B2-15 / Création d'une usine de potabilisation dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités desservies par le SMGC en zone déficitaire : budget 6 à 9 M€)

Commentaires

Fonction de l'élaboration du plan de gestion B1-21, en attente d'une réunion pour le décider

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : diffusion de l'information sur le classement en ZRE et information sur l'obligation de déclaration d'existence des ouvrages de prélèvements (action 4 du PGRE)	DDTM	15 000 €	15 000 €	
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : sensibilisation de la population (action7 du PGRE)	SMGC	20 000 €	20 000 €	
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : améliorer la connaissance sur le fonctionnement de l'aquifère de Castries (actions 1et 2 du PGRE)	SMGC	45 000 €	45 000 €	
		80 000 €	80 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : diffusion de l'information sur le classement en ZRE et information sur l'obligation de déclaration d'existence des ouvrages de prélèvements (action 4 du PGRE)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	15 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : sensibilisation de la population (action7 du PGRE)	0%	0 €	20%	4 000 €	0%	0 €	50%	10 000 €	20%	4 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Mettre en œuvre le plan de gestion de la ressource en eau de la nappe de Castries : améliorer la connaissance sur le fonctionnement de l'aquifère de Castries (actions 1et 2 du PGRE)					0%	0 €	80%	36 000 €	20%	9 000 €	0%	0 €			0%	0 €
		0 €		4 000 €		0 €		46 000 €		28 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 1 Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires

B2 - 12	Audit des consommations d'eau dans les Collectivités et dans les activités situées en zone déficitaire dans le cadre d'une gestion durable du service eau	Priorité 2
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, Syndicats, CCI		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La masse d'eau souterraine FRDG223 "Calcaires, marnes et molasses oligo-miocènes du bassin Castries-Sommières" est identifiée comme territoire prioritaire pour l'orientation fondamentale N° 7 du SDAGE Rhône Méditerranée "atteindre l'équilibre quantitatif en améliorant le partage de la ressource et en anticipant l'avenir".
 L'étude des volumes prélevables réalisée par le BRGM a montré que cette ressource était en déficit.
 De plus, le bassin de l'Or subit une forte pression urbaine et voit sa population fortement augmenter notamment en période estivale. Les masses d'eau souterraines (les masses d'eau superficielles n'ayant pas un usage eau potable) sont de plus en plus sollicitées.
 Des mesures visant à faire des économies sont à prendre tout en assurant un service public de qualité vis-à-vis des populations concernées.
 Cette action privilégiera la mise en place d'audit des consommation d'eau dans les 6 Collectivités situées en zone déficitaire du bassin sur la nappe de Castries., soit Castries, Sussargues, Saint Drezero, Beaulieu, Restinclières, Saint Geniès des Mourgues.

Description sommaire de l'action

Un cahier des charges est à définir en liaison avec les collectivités visée par cette action.
 Il renfermera les grandes lignes suivantes:
 •Compilation annuelle des volumes consommés en eau potable par activités et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès des syndicats et régies gestionnaires des captages eau et BRL).
 •Compilation annuelle des volumes consommés en eau brute par usage et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès de BRL et des syndicats et régies gestionnaires des captages eau)
 •Analyse des consommations pour les différents usages et détermination de propositions.
 •Hiérarchisation et chiffrage d'un programme d'action pour économiser l'eau (travaux et sensibilisation)
 Estimation 10 à 15 000 € / commune
 Une opération collective pourrait être engagée entre le SMGC, les Communes et la MMM en confiant cette mission à l'ALE qui intervient sur ce territoire.
 La révision à mi-parcours a mis en évidence la refonte des opérations initialement prévues au sein de l'opération "AQUAMETRO : Programme d'actions d'économies d'eau sur M3M" visant à réduire les consommations publiques en eau communales et métropolitaine (cf.B2.24)

Commentaires

Articulation éventuelle avec la fiche action B2-11

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Audit des consommations municipales et dépenses des communes en lien avec MMM	ALE	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Audit des consommations municipales et dépenses des communes en lien avec MMM	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 1 Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires

B2 - 13	Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et d'un service urable de l'eau et dans les activités en zone déficitaire	Priorité 2
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, CCGPSL, MMM, Syndicats, CCI,		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	6
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Cette action prendra appui sur les actions décidées par chaque communes qui s'engagent dans un programme visant la réalisation d'économies d'eau.

Description sommaire de l'action

La révision à mi-parcours a mis en évidence la refonte des opérations initialement prévues au sein de l'opération "AQUAMETRO : Programme d'actions d'économies d'eau sur M3M" visant à réduire les consommations publiques en eau communales et métropolitaine (cf.B2.24)

Commentaires

Fonction, de la réalisation des audits et à programmer phase 2 du contrat

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans les communes de 3M (actions de Aquamétro)	ALE	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en œuvre d'un plan d'action d'économies d'eau dans les communes de 3M (actions de Aquamétro)	0%	0 €	0%	0 €	20 %	0 €	0%	0 €	80 %	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 1 Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires

B2 - 14 Optimiser la consommation d'eau par les activités agricoles en zone déficitaire	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Exploitations agricoles		
	Travaux - Investissements		Nombre d'opérations (2014-2019) 2
	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|--------------------------|---------|-------------------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

L'aquifère karstique est sollicité essentiellement pour l'alimentation en eau potable, avec le constat d'un bilan déficitaire. L'agriculture prélève essentiellement dans le canal BRL (voir étude volumes prélevables) mais consomme plus de 7 millions de mètres cubres (Safege, 2012). Il est préférable de suivre et d'améliorer la gestion de cette consommation en vue de se protéger d'une évolution des sources d'eau disponibles pour l'activité agricole.

Description sommaire de l'action

Outre l'utilisation de systèmes de goutte à goutte lorsque cela est pertinent pour la culture, le pilotage de l'irrigation peut être encore amélioré via l'utilisation des stations agro-climatiques du réseau Sud Agro Météo en cours de déploiement dans la région.

La programmation de phase 2 prévoit l'ajout d'une étude de faisabilité sur l'irrigation agricole par des eaux brutes sur le nord de la Métropole (St Drézéry et alentours), sous maîtrise d'ouvrage Montpellier Méditerranée Métropole.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Utilisation d'un réseau de données agro-climatiques en cultures pour une meilleure gestion de la ressource en eau sur le nord du BV	CEHM	0 €	0 €	
Etude de faisabilité sur l'irrigation agricole par des eaux brutes sur le nord de la Métropole (St Drézéry et alentours)	MMM	40 000 €	40 000 €	
		40 000 €	40 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Utilisation d'un réseau de données agro-climatiques en cultures pour une meilleure gestion de la ressource en eau sur le nord du BV	0%	0 €	0%	0 €			0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €		
Etude de faisabilité sur l'irrigation agricole par des eaux brutes sur le nord de la Métropole (St Drézéry et alentours)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	40 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	40 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 1 Optimiser la consommation d'eau en zones prioritaires

B2 - 15	Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités en zone déficitaire	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, CCGPSL, Syndicats, Communes		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Plusieurs collectivités du bassin versant disposent déjà d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable dans cette zone au regard de masse d'eau FRDG223 et FRDG223A.

Description sommaire de l'action

Cette action portera sur les projets mise en œuvre dans le cadre de schémas directeurs existants.

Elle concerne la recherche de fuite et autres actions hors réhabilitation des réseaux d'eau potable. / (réalisées en Phase 1). Sont concernées, les actions menées par le Syndicat mixte Garrigues et Campagnes, ainsi que celles de la Communauté d'Agglomération de Montpellier.

A mi-parcours, l'opération d'abandon des prélèvements de Garrigues Basses à Sussargues, sous maîtrise d'ouvrage MMM, a démarré (obtention d'une autorisation de démarrage anticipé) mais reste inscrite en phase 2 (demande d'aide déposée mais subordonnée à l'élaboration du PGRE). Cette opération correspond à la fiche action 12 du PGRE (cf. B2-11)

En phase 2, le SMGC est porteur d'une opération de « création d'une usine de potabilisation dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités desservies par le SMGC en zone déficitaire » (action 13 du PGRE, cf. B2-11) : création d'une usine de potabilisation à St Hilaire de Beauvoir (budget global de 6M€, mise en service pour 2020 après 18 mois de travaux).

Commentaires

L'Agence calculera une assiette de projet correspondant aux volumes substitués dans l'aquifère en déficit, au regard du PGRE et conformément à son programme d'intervention (coût plafond)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Abandon des prélèvements de Garrigues Basses (Sussargues) sur une ressource déficitaire (raccordement aux ressources non déficitaires du SMGC) - action 12 du PGRE	MMM	1 700 000 €	1 700 000 €	
Création d'une usine de potabilisation dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités desservies par le SMGC en zone déficitaire - action 13 du PGRE	SMGC	7 500 000 €		7 500 000 €
		9 200 000 €	1 700 000 €	7 500 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Abandon des prélèvements de Garrigues Basses (Sussargues) sur une ressource déficitaire (raccordement aux ressources non déficitaires du SMGC) - action 12 du PGRE	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	1 360 000 €	20%	340 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Création d'une usine de potabilisation dans le cadre de la mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités desservies par le SMGC en zone déficitaire - action 13 du PGRE							80%	6 000 000 €	20%	1 500 000 €					0%	0 €
		0 €	7 360 000 €	1 840 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 2 Optimiser la consommation d'eau en zones non prioritaires

B2 - 21	Audit des consommations et dépenses en eau dans les Collectivités et dans activités situées en zone non déficitaire dans la perspective d'un service de gestion durable de l'eau	Priorité 3
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, CCGPSL, CCPL, Syndicats, Communes, CCI		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input type="checkbox"/> OF4	<input type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input type="checkbox"/> OF5D	<input type="checkbox"/> OF5E	<input type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input checked="" type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Bien que la ressource en eau ne soit pas limitée sur l'ensemble du territoire, elle est cependant très sollicitée au regard du développement urbain et démographique du bassin de l'Or. Un objectif global de préservation des ressources en eau du bassin versant est à atteindre, les besoins augmentant et les conséquences dues au changement climatique se faisant ressentir.

Cela justifie, l'intérêt de pouvoir agir dans les zones non déficitaires en terme de mise en œuvre d'actions visant à diminuer les consommations d'eau dans les collectivités et les activités.

Ces audits pourraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes.

L'objectif est de viser en priorité les communes de plus de 5000 habitants (base recensement INSEE 2012) et stations balnéaires: Elle pourrait se réaliser à un échelle inter cpmmunale en relation avec les EPCI, soit:

- MMM: Jacou, Le Crès, Pérols, Vendargues,
- CCPL: Lunel, Marsillargues
- POA : La Grand Motte, Mauguio

Ces audits pourraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes.

Estimation du coût 15 000 € / collectivité; la grande motte et Mauguio - Carnon 20 000 €

Description sommaire de l'action

Un cahier des charges est à définir en liaison avec les collectivités visée par cette action.

Il renfermera les grandes lignes suivantes:

- Compilation annuelle des volumes consommés en eau potable par activités et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès des syndicats et régies gestionnaires des captages eau et BRL).
- Compilation annuelle des volumes consommés en eau brute par usage et secteur géographiques sur la base de données réelles ou estimées (données collectées auprès de BRL et des syndicats et régies gestionnaires des captages eau)
- Analyse des consommations pour les différents usages et détermination de propositions.
- Hiérarchisation et chiffrage d'un programme d'action pour économiser l'eau (travaux et sensibilisation)

Estimation 5 à 15 000 € / commune

Dans une deuxième temps poursuite par l'optique de s'inscrire dans une perspective de gestion durable de l'eau.

Commentaires

Aide de l'agence de l'eau, possible dans le cadre de l'appel à projet sur les économies d'eau

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 2 Optimiser la consommation d'eau en zones non prioritaires

B2 - 2	Mise en œuvre d'un plan d'action d'économie d'eau dans les Collectivités et dans activités situées en zone non déficitaire dans la perspective s'un service de gestion durable de l'eau	Priorité 3
---------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, CCGPSL, CCPL, Syndicats, Communes, CCI		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Cette action prendra appui sur les actions décidées par chaque communes qui s'engageront dans un programme visant la réalisation d'économies d'eau.
 Ces audits pourraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes.
 Sont principalement concernées les communes de plus de 5000 habitants en relation avec l'échelon intercommunal:
 - MMM: Jacou, Le Crès, Pérols, Vendargues,
 - CCPL: Lunel, Marsillargues
 - POA : La Grand Motte, Mauguio

Description sommaire de l'action

En phase 2 du contrat en attente d'une mise en œuvre par les communes.
 Fonction des résultats des audits élaborés, fiche action B2-21; Ces audits pourraient être élaborés par un groupement de commande :intercommunalités et communes.

Commentaires

Aide de l'agence de l'eau, possible dans le cadre de l'appel à projet sur les économies d'eau

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 2 Optimiser la consommation d'eau en zones non prioritaires

B2 - 23 Réutilisation des eaux usées générant des économies d'eau	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	POA		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

La réutilisation des eaux usées pour l'arrosage d'espaces publics est une source d'économie d'eau d'autant que l'on se trouve en régime méditerranéen soumis à des niveaux d'ETP élevés qui entraînent une forte demande en eau des végétaux à certaines périodes de l'année.

Sur le bassin de l'Or, plusieurs opérations sont en cours d'expérimentation par le biais de la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or. De plus, la station d'épuration des eaux usées de la Grande Motte également exploitée par la Communauté d'Agglomération du Pays de l'Or se trouve à proximité d'un golf communal de cette station balnéaire qui bénéficie par ailleurs de nombreux espaces verts.

Cette opération entraîne un double bénéfice environnemental en évitant un prélèvement sur une ressource en eau. L'objectif est double:

- montrer qu'il existe dans le bassin versant une démarche expérimentale portée par POA,
- étudier l'opportunité réglementaire et technique de pouvoir mettre à disposition des espaces verts de la Grande Motte une partie des eaux usées rejetées par la STEP dans le canal du Rhône à Sète.

Description sommaire de l'action

*Actions en cours au sein de POA:

- Arrosage souterrain à partir de la STEP de Candillargues
- programme de recherche NOVMA à Mauguio

* En attente d'évolution de la réglementation: STEP de la Grande Motte et STEP de mauguio
 Une étude d'opportunité pourrait être conduite en liaison avec la recherche universitaire.

Commentaires

Inscription pour mémoire car cette action est répertoriée dans le volet A: A1-41

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 2 Optimiser la consommation d'eau en zones non prioritaires

B2 - 24	Mise en œuvre des schémas directeurs d'alimentation en eau potable dans les collectivités en zone non déficitaire	Priorité 2
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, CCGPSL, Syndicats, Communes		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	6
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input checked="" type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Cette action concerne les opérations découlant du SDAEP, hors réhabilitation et renouvellement des réseaux.

Sont visées la recherche active de fuites, la télérelève, les équipements qui visent à réaliser plus globalement des économies d'eau

A mi-parcours, les opérations initialement envisagées ont été redéfinies au regard des schémas directeurs en cours :

- Programme de réduction des pertes en eau : opérations prioritaires du schéma directeur d'alimentation en eau potable en zone non déficitaire POA (budget de 300 000 €)
- Réduire les consommations publiques en eau (communales et métropolitaine) : "AQUAMETRO : Programme d'actions d'économies d'eau sur M3M" (maîtrise d'ouvrage ALE, budget de 295 000€ - cf. B2-11/action n°5 du PGRE de la nappe de Castries)

En revanche, l'opération prévue sur la commune de Lunel est rattachée à l'action A1-43 (Réhabilitation des réseaux d'assainissement de Lunel (préconisations SDA 2008) - Victor Hugo et Blé d'Or).

Par ailleurs, la programmation de phase 2 prévoit l'ajout d'une nouvelle opération :

- Travaux d'optimisation des process dans l'usine de Vauguières : volets économies d'eau et réduction de l'impact des rejets d'eaux de lavage (POA, budget : 1,7 M€ sur un budget total prévisionnel de 8M€) comportant un volet gestion du recyclage des eaux permettant une économie de prélèvement (BRL, ME sout FR102) et un volet d'aménagement du milieu récepteur du rejet des eaux de surverses de décanteur (noues végétalisées et/ou zone humide tampon).

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réduire les consommations publiques en eau (communales et métropolitaine) : "AQUAMETRO : Programme d'actions d'économies d'eau sur M3M"(action 5 du PGRE pour la partie nappe de Castries)	ALE	295 000 €	295 000 €	
Travaux d'optimisation des process dans l'usine de Vauguières : volets économies d'eau et réduction de l'impact des rejets d'eaux de lavage	Pays de l'Or Agglomération	1 700 000 €	1 700 000 €	
Programme de réduction des pertes en eau : opérations prioritaires du schéma directeur d'alimentation en eau potable en zone non déficitaire POA	Pays de l'Or Agglomération	300 000 €		300 000 €
		2 295 000 €	995 000 €	300 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réduire les consommations publiques en eau (communales et métropolitaine) : "AQUAMETRO : Programme d'actions d'économies d'eau sur M3M"(action 5 du PGRE pour la partie nappe de Castries)	0%	0 €	0%	0 €	20%	59 000 €	50%	147 500 €	30%	88 500 €	0%	0 €	0%	0 €		
Travaux d'optimisation des process dans l'usine de Vauguières : volets économies d'eau et réduction de l'impact des rejets d'eaux de lavage	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	1 360 000 €	20%	340 000 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme de réduction des pertes en eau : opérations prioritaires du schéma directeur d'alimentation en eau potable en zone non déficitaire POA	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	300 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	59 000 €	147 500 €	1 748 500 €	340 000 €	0 €	0 €						

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 3 Réhabiliter, renouveler les réseaux d'adduction d'eau potable

B2 - 31	Réhabilitation des réseaux adduction d'eau dans un objectif d'amélioration des rendements et un gain environnemental	Priorité 2
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes, MMM, POA, Syndicats		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	10
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La plupart des collectivités compétentes en AEP du bassin de l'Or, ont un rendement du réseau qui se trouve en limite basse du rendement à atteindre dans le décret de 2012. Quelques collectivités possèdent un très bon rendement. .

Un effort est donc nécessaire pour améliorer cette situation en favorisant la mise en place de recherche active des fuites et de changement du réseau dans les secteurs critiques où ces opérations apportent une plus valeur environnementale.

Description sommaire de l'action

S'engager sur des niveaux de rendement des réseaux AEP optimum et à effectuer dans le secteur déficitaire de la nappe de Castries.

A déterminer dans les diagnostics eau potable, à retranscrire dans les PLU et les contrats d'affermage.

A mi-parcours, plusieurs opérations de renouvellement de réseaux (POA, Lunel) et de sectorisation dans un but d'optimisation des rendements (MMM, Marsillargues) ont été réalisées ou sont en cours.

Suite aux études menées par MMM, les travaux de réhabilitation de réseaux AEP initialement prévus sur les communes de Sussargues et St-Brès sont maintenus en phase 2 (budget de 1 M€ pour chaque opération).

En outre, les études menées à Marsillargues conduisent à ajouter à la programmation de phase 2 une opération de renouvellement de réseaux sur cette commune (budget : 412 000€).

Commentaires

FINANCEMENT DE L'AE DE 50% DANS LE CADRE DE A. PROJETS ECONOMIE D'EAU EN 2015

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Renouvellement de canalisations AEP réputées fuyardes et renouvellement de branchements défectueux	Mairie de Marsillargues	412 000 €	412 000 €	
Programme de travaux de réhabilitation du réseau AEP sur la commune de Sussargues, située en zone déficitaire	MMM	1 000 000 €	1 000 000 €	
Programme de réhabilitation du réseau AEP de Saint Brès (phase 2 du contrat)	MMM	1 000 000 €		000 000 €
		2 412 000 €	412 000 €	1 000 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Renouvellement de canalisations AEP réputées fuyardes et renouvellement de branchements défectueux	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	412 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme de travaux de réhabilitation du réseau AEP sur la commune de Sussargues, située en zone déficitaire	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	1 000 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme de réhabilitation du réseau AEP de Saint Brès (phase 2 du contrat)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	1 000 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	2 412 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET B. DEVELOPPEMENT DURABLE DU TERRITOIRE GARANTISSANT LA PERENNITE DE LA RESSOURCE

OBJECTIF B2 - Optimiser la consommation d'eau

B2 - 3 Réhabiliter, renouveler les réseaux d'adduction d'eau potable

B2 - 32 Renouvellement patrimonial des réseaux d'adduction d'eau	Priorité 3
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, Syndicats		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|--|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input checked="" type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input checked="" type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La majorité des collectivités du bassin versant ont un réseau d'adduction d'eau potable vieillissant, dont l'âge moyen est dans plus de 50% de leur patrimoine supérieur à 30 ans.

A COMPLETER FCT ETUDE CG 34

Description sommaire de l'action

A COMPLETER

Colectivités
Syndicats eau
Communes compétentes
EPCI compétents

Chiffrage à vérifier

Commentaires

Agence de l'Eau peut intervenir à hauteur de 30% sur les secteurs éligibles à la solidarité rurale

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 11 Définition d'une stratégie, animation du projet et mobilisation des Maîtres d'ouvrages	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Le bassin versant présente un fort caractère inondable, avec une possible combinaison d'événements : débordement des cours d'eau, ruissellement urbain, montée des eaux de l'étang et submersion marine. Un examen préalable de cette situation dans le cadre du diagnostic de bassin de versant de l'étang de l'Or conduit par le Symbo, a montré une réelle volonté des acteurs locaux de gestion de ce risque assorti par des actions ponctuelles, au coup par coup et le besoin d'une stratégie de gestion globale à l'échelle du bassin versant à partir d'éléments de connaissances faisant défaut actuellement. Il a donc été décidé d'engager la démarche de PAPI d'intention sur le bassin de l'Or comme un préalable à une étape plus opérationnelle d'engagement de travaux et d'opérations de gestion de ce risque.

Description sommaire de l'action

Elle se décline selon 3 volets formant un tout :

- la définition d'une stratégie de prévention du risque d'inondation : Elle consiste à la définition d'une stratégie de lutte contre les inondations et submersions marines pertinentes et cohérentes par rapport aux spécificités hydrauliques et socioéconomiques du bassin de l'Or. Cette stratégie se concrétisera en phase finale du PAPI d'intention par l'élaboration d'un dossier de candidature à un PAPI complet.
- La conduite et l'animation du projet proprement dit : Ce volet consistera à la réalisation de toutes les actions prévues selon les objectifs fixés et les modalités définies dans chacune des actions ainsi qu'au suivi technique et financier du projet dans son ensemble. Un comité technique du PAPI d'intention dont la composition pourrait être la même que celle établie dans l'étape d'élaboration du dossier de PAPI d'intention supervisera l'avancement du projet. Des groupes de travail pourront aussi être organisés en particulier pour l'action 1-2 (étude hydraulique globale du bassin versant). Un Comité de pilotage déjà réuni également dans la phase préparation du dossier sera amené à se réunir pour orienter, hiérarchiser les propositions et valider la stratégie.
- Le passage du PAPI d'intention au PAPI complet par l'élaboration et le portage du projet en mobilisant les acteurs locaux et / ou futurs Maîtres d'ouvrage, en assurant l'interface avec les partenaires techniques et financiers et en veillant à organiser la gouvernance.

Pour l'ensemble des raisons exposées ci-dessus, mais également de passage au stade PAPI complet rapidement ainsi que dans une optique de capitalisation d'une expertise technique dans ce domaine qui se poursuive au-delà du PAPI d'intention, il est prévu de recruter un€ chargé€ de mission au sein du Symbo.

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 12 Réaliser une étude hydraulique globale du BV	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Achevée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

L'objectif de l'étude, est d'améliorer la connaissance et la compréhension des phénomènes hydrauliques du bassin versant lors des crues et de proposer des actions à mettre en œuvre pour réduire les risques d'inondation par débordement de cours d'eau et submersion marine des secteurs à forts enjeux.

Cette action viendra en partie alimenter le registre hydraulique de la stratégie à définir qui sera pilotée et élaborée, non pas par les prestataires de la présente étude, mais bien par le Symbo et les acteurs locaux.

Description sommaire de l'action

Une étude du fonctionnement du bassin versant de l'étang de l'Or en crue sera menée et permettra d'identifier et d'évaluer différentes propositions d'aménagements ou d'actions de protection contre les inondations à mettre en œuvre, tout en préservant ou en restaurant le fonctionnement naturel des cours d'eau et de leurs annexes.

Cette étude, par le biais d'une approche cartographique et hydraulique pour l'ensemble des 5 sous-bassins versants, devra poser un diagnostic gradué concernant l'hydraulique générale du bassin versant, son comportement en crue et définir un préprogramme global d'aménagements de protection contre les inondations à l'échelle du bassin versant. La faisabilité technique, environnementale et économique (par le biais d'analyses coûts-bénéfices) de chaque proposition sera étudiée et une hiérarchisation des actions par ordre de priorité sera proposée.

Véritable outil d'aide à la décision, cette étude hydraulique devra permettre aux acteurs du territoire de disposer d'une vision d'ensemble et d'une cartographie du bassin versant et leur apporter les éléments nécessaires à l'élaboration d'une stratégie locale pour une gestion intégrée et cohérente du risque inondation à une échelle pertinente. A ce titre, elle fournira les informations à prendre en compte pour bâtir un programme d'actions cohérent qui constituera les axes 6 et 7 du futur PAPI complet.

Commentaires

--

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 13 Réaliser une étude de faisabilité suite aux scénarios hydrauliques étudiés par le Syble	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Achevée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Suite à la réalisation d'une étude commanditée par le Syndicat du Bassin du Lez (SyBLE) sur le fonctionnement hydraulique du complexe « étangs Palavasiens – étang d'Ingril – étang de l'Or » en période de crues et de tempêtes marine, plusieurs scénarios visant à réduire le risque d'inondation sur le pourtour de l'étang de l'Or ont été étudiés. Cette étude a été menée avec un partenariat technique et financier du Symbo. Ces propositions ont uniquement abordé l'impact hydraulique des hypothèses retenues sans considérer les autres effets. L'étude à mener consistera à examiner la faisabilité technique et financière des aménagements proposés ainsi que leur efficacité et leurs impacts potentiels sur l'environnement. Ces différents éléments devront permettre de constituer un outil d'aide à la décision au terme de l'étude en vue de la mise en œuvre éventuelle de la solution retenue. Ce projet sera articulé avec l'action étude hydraulique globale du bassin versant en s'appuyant sur les premiers résultats.

Description sommaire de l'action

Plusieurs options d'aménagement ont été étudiées pour l'étang de l'Or :

- Création d'un Grau supplémentaire avec porte entre Carnon et la Grande Motte
- Elargissement de 3 sections (rétrécies) du Grau de Carnon et création de portes
- Dragage des passes sur le canal du Rhône à Sète et aménagement d'ouvrages
- Désensablement des graus et des roubines des cours d'eau (au Nord de l'étang)
- Réalisation de protections rapprochées

Il s'agit de réaliser une expertise de la faisabilité des scénarios proposés par le Syble à l'aide d'une analyse multicritères pour chaque proposition: analyse de la réglementation et des contraintes juridiques et urbanistiques - évaluation environnementale – analyse technique – recevabilité sociale des propositions par les représentants des habitants. Sur la base de ces données, il sera pratiqué pour les scénarios les plus envisageables une analyse coût bénéfice.

Commentaires

--

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 14 Animation et sensibilisation en milieu scolaire	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le renforcement de la culture du risque et du partage des connaissances au travers d'outils pédagogiques et d'actions de communication vont permettre de sensibiliser les élèves du bassin versant sur les risques d'inondation et submersion marine. La sensibilisation en milieu scolaire permet de toucher non seulement les enfants, citoyens de demain mais également les parents et d'informer la population sur le comportement à avoir en cas d'inondation (exemple, ne pas aller chercher les enfants à l'école si l'état des routes ne le permet pas). Cette communication permet également d'entretenir la mémoire du risque et de faire prendre conscience de la présence du risque aux futures générations.

En 2012, un stage de Master 2 piloté par le Symbo a permis de faire un diagnostic approfondi des actions d'animations scolaires en les resituant par rapport aux enjeux identifiés sur le bassin versant et dans la perspective de pouvoir mettre en œuvre des dispositifs tels qu'un contrat de milieu et un PAPI. Il en ressort que 50 écoles primaires, 12 collèges et 6 lycées se trouvent sur le bassin versant. En tenant compte d'une coordination avec les animations scolaires menées par le Syndicat du Vidourle et du Lez sur des Communes situées également sur le bassin de l'Or, l'objectif proposé dans cette action est de réaliser 30 animations scolaires à raison d' 1,5 jour par animation.

Description sommaire de l'action

Cette action comprend:

- Elaboration d'un cahier des charges et lancement des consultations en vue de la fabrication de la maquette du bassin versant d'une part et de la réalisation des animations scolaires d'autre part.
- Mise en œuvre : animation et rencontre avec les enseignants, les écoles, les collèges, les lycées). Pour cette opération qui devra se dérouler sur 2 années scolaires, ce sont les rentrées scolaires fin 2014 -2015, 2015 – 2016 et début 2016-2017 qui sont visées.
- Il sera également envisagé de fabriquer une maquette du bassin versant. Cet outil pédagogique sera polyvalent car utile pour l'animation de réunion

Thèmes abordés : Les différents phénomènes de crues et de submersion marine en les replaçant dans le contexte territorial et de changement climatique. Les démarches de gestion locale de ces risques ainsi que les bonnes pratiques en termes de gestion de crise.

A l'issu du PAPI d'intention un bilan sera effectué afin de pouvoir poursuivre cette action dans le PAPI complet.

Commentaires

--

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 15 Formation des élus à la gestion du risque d'inondation	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le renforcement de la culture du risque et du partage des connaissances sont indispensables afin de mieux gérer le risque inondation. La mise en œuvre d'outils et d'actions de formations variés adaptés aux élus du bassin versant devrait leur permettre de développer leur mobilisation autour des thématiques de gestion des inondations préventive et en période de crise.

Description sommaire de l'action

Cette action favorisera l'accès aux formations des agents territoriaux en charge de cette gestion et du plan communal de sauvegarde et de créer une dynamique de bassin en favorisant les échanges et les contacts.

- De nombreux modules thématiques peuvent être proposés tels que:
- aménagements des bassins versants et préventions des inondations
 - gestion du ruissellement pluvial
 - prévision et annonce de crues
 - gestion de crise
 - gestion des cours d'eau
 - urbanisme et prévention des inondations
 - érosion marine et risque de submersion
 - responsabilités, juridique et contentieux....

Sur la base de cette liste théorique, des propositions concrètes seront décidées en concertation avec les acteurs locaux.

A l'issu du PAPI d'intention un bilan sera effectué afin de pouvoir poursuivre cette action dans le PAPI complet.

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C1 - 16	Communication envers le grand public	Priorité	2
----------------	---	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le renforcement de la culture du risque et du partage des connaissances sont indispensables afin de mieux gérer le risque inondation. La sensibilisation des élus et des populations sur le risque inondation auquel ils peuvent être confrontés (orages, ruissellement, débordement, tempêtes ...) doit permettre de maintenir la vigilance des populations et de les préparer au risque d'inondation et/ou submersion marine. La prévention des inondations souffre en effet des lacunes existantes en termes de connaissance des causes des inondations mais aussi de leurs conséquences. En dépit des événements passés ayant entraîné de lourds dégâts, les populations et les élus sont encore loin de disposer d'une véritable culture du risque (perte de la mémoire collective, nouveaux arrivants ...). Ces actions de communication auront donc pour but de permettre aux populations de mieux connaître et comprendre le risque d'inondation-submersion sur le bassin versant de l'étang de l'Or. Plusieurs vecteurs de communication pourront être utilisés, comme notamment les outils déjà existants au sein du Symbo (création d'une rubrique inondation sur le site internet, intégration de panneaux spécifiques sur le thème des inondations dans l'exposition du Symbo, réalisation et diffusion de plaquettes spécifiques sur ce thème, etc.).

Description sommaire de l'action

Ces actions de communication auront donc pour but de permettre aux populations de mieux connaître et comprendre le risque d'inondation-submersion sur le bassin versant de l'étang de l'Or. Plusieurs vecteurs de communication pourront être utilisés, comme notamment les outils déjà existants au sein du Symbo (création d'une rubrique inondation sur le site internet, intégration de panneaux spécifiques sur le thème des inondations dans l'exposition du Symbo, réalisation et diffusion de plaquettes spécifiques sur ce thème, etc.).

Thèmes abordés : Les différents phénomènes de crues et de submersion marine en les replaçant dans le contexte territorial et de changement climatique. Les démarches de gestion locale de ces risques ainsi que les bonnes pratiques en termes de gestion de crise

A l'issu du PAPI d'intention un bilan sera effectué afin de pouvoir poursuivre cette action dans le PAPI complet.

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

C1 - 21 Etude des repères de crues	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Les communes ont pour obligation légale d'informer les citoyens sur les risques majeurs qu'ils encourent, auxquels appartient le risque d'inondation. Cette obligation légale renvoie à la loi n°2003 -699 du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages. L'article 42 de la loi précise que « dans les zones exposées au risque d'inondation, le maire, avec l'assistance des services de l'État compétents, procède à l'inventaire des repères de crues existant sur le territoire communal et établit les repères correspondant aux crues historiques, aux nouvelles crues exceptionnelles ... La commune ou le groupement de collectivités territoriales compétent matérialise, entretient et protège ces repères. »

Il est donc essentiel de laisser des traces matérielles pour sensibiliser, entretenir et transmettre une mémoire collective des crues d'un cours d'eau afin d'éviter une mauvaise connaissance des phénomènes d'inondation et submersion marine.

Description sommaire de l'action

Une quinzaine de communes sont concernées sur le bassin de l'Or.

Il s'agira d'analyser le besoin en rencontrant les communes afin de réaliser un inventaire le plus exhaustif possible des repères de crues (analyse historique, recensement des laisses de crues existantes (Syble et SIAV), prise en compte fichiers côtes PHE ...) en lien avec les actions menées par les structures de bassin voisines, le Syble et le SIAV. Cela permettra d'étudier les sites stratégiques et endroits d'implantation possibles en collaboration étroite avec les communes et intercommunalités.

Cette action prendra en compte une dimension historique des crues. Elle bénéficiera dans ce cadre de l'analyse des dommages sur les biens et les personnes réalisée dans l'action 5-1.

La réalisation d'une étude globale sur les Communes du bassin versant et le littoral afin d'estimer les besoins et les endroits favorables à la pose de repères de crues et d'échelles limnimétriques en collaboration avec les communes sera faite à mi temps de la durée du PAPI d'intention. Pour chaque repère un plan d'implantation sera fourni avec un relevé topographique. Cette phase sera externalisée à un prestataire.

Il n'est pas envisagé au stade du PAPI d'intention de procéder à la fabrication et la pose des repères. Elle sera dès lors, mise en œuvre dans le cadre du programme de PAPI complet.

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

C1 - 2 Amélioration de la prévision des crues	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Le bassin versant de l'Or est caractérisé par un réseau hydrographique dense formant 5 cours d'eau principaux s'écoulant en parallèle vers l'étang et induisant des temps de réponse très courts et une montée des eaux très rapide, accompagnée par de fortes vitesses d'écoulement démultipliant l'aspect dommageable des crues.

Du fait de cette configuration, la couverture du territoire par les systèmes de surveillance des crues n'est pas développée. Sur le bassin versant, l'alerte de crue réglementaire assurée par l'Etat dans le cadre du SPC n'est effective que sur le Salaison. Par ailleurs, aucun outil robuste et fiable n'est à ce jour mis en œuvre pour transmettre une prévision de crues sur ces petits cours d'eau à cinétique rapide et pour la plupart non instrumentés. Quand bien même ils le seraient, la lecture en temps réel d'un niveau atteint, sans prévision préalable, ne permettrait pas forcément d'anticiper la crise de manière efficace au vu des temps de réponse très courts.

Dans ces conditions, l'exercice de l'alerte et le déclenchement des PCS à bon escient deviennent difficiles pour les communes. L'exercice délicat de l'alerte et la gestion graduée de la crise nécessitent le développement d'une meilleure information pluviométrique sur ces sous bassins versants.

L'objectif est d'analyser les modalités de fourniture de cette information et de mettre en œuvre la solution la mieux adaptée. La mise à disposition de l'information pluviométrique sur les communes à risque pourra prendre la forme d'une instrumentation locale et/ou d'une prestation externalisée.

Description sommaire de l'action

Cette opération prévoit :

- Une analyse des différents modes de fourniture de l'information pluviométrique prévisionnelle
- Une réflexion préalable sur la possibilité de combiner, sur les secteurs stratégiques, la prévision météorologique à une information pluviométrique en temps réel (La mesure de la hauteur d'eau en temps réel est abordée dans l'action 2.2). Cette information complémentaire permettrait de vérifier et d'affiner les informations prévisionnelles souvent données pour une échelle plus large que celle du sous bassin versant.

Cette action doit aboutir à des propositions de solutions à mettre en œuvre dans des zones géographiques identifiées avec une estimation des coûts de façon à pouvoir les retranscrire dans la stratégie en fonction des priorités retenues. Les solutions retenues figureront dans le PAPI complet.

Commentaires

--

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

C1 - 23 Etude et mise en place d'un réseau de mesure	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

On constate à l'échelle du bassin versant, une méconnaissance de données de base d'observations des niveaux d'eau sur le système hydraulique, aussi bien pour connaître le fonctionnement au paroxysme des événements (cotes maximales atteintes pendant les inondations), que le niveau initial de l'étang, qui se révèle un facteur important du fonctionnement hydraulique pour les situations de crise.

On souligne également une méconnaissance des niveaux maximum observés dans les zones à enjeux urbains en situation de crise sur tout le territoire (le seul événement bien connu est celui de 2003, qui a fait l'objet d'enquête de crue par la DDTM immédiatement après la crue).

Afin d'améliorer la connaissance et la compréhension du fonctionnement de l'hydrosystème, la mise en place de points de mesure des niveaux des cours d'eau, de la mer (dans les ports) et de l'étang est donc nécessaire pour l'analyse des phénomènes et la prévision des crues et des inondations, et pour que s'établisse une culture partagée des cotes atteintes.

Description sommaire de l'action

Il s'agit de proposer des sites pour la mise en place d'échelles simples et/ou de limnigraphes (enregistreurs en continu). Ces sites devront être pertinents au regard de l'accessibilité et de la représentativité du système hydraulique. Les sites proposés devront être validés en concertation avec les différents gestionnaires du site (CD34, VNF, CEN, Symbo, SIEL, Syble, SIAV).

L'étude du fonctionnement hydraulique du complexe « étangs palavasiens, d'Ingril et de l'Or » en situation de crue et de tempête marine, menée par le Syble en partenariat avec le Symbo, a déjà défini 4 sites potentiels sur le pourtour de l'étang:

- Le Port de Pérols (Pérols)
- Les Cabanes du Salaison (Mauguio-Carnon)
- Les Cabanes du Roc (La Grande Motte), afin de mieux connaître les débordements du canal du Rhône à Sète sur ce secteur
- Le Port de Carnon (Mauguio-Carnon), afin de quantifier la perte de charge liée au Grau de Carnon

Cette action vient en complément d'autres opérations visant à améliorer les connaissances et la conscience du risque (repères de crues) ou la surveillance des crues. Elle s'articulera étroitement avec les démarches similaires menées par le Syble et le SIEL sur le pourtour des étangs palavasiens et de MMM dans le cadre du projet EcoCité-Ville en alerte (communes de Montpellier, Lattes et Pérols puis à terme sur l'ensemble de son territoire).

Au stade PAPI d'intention cette action se bornera aux recommandations de sites pertinents à l'intérieur du BV, sachant que la phase opérationnelle de pose et de gestion des échelles et capteurs se fera dans le cadre du PAPI complet. En revanche, sur le pourtour de l'étang de l'Or, grâce à l'étude menée par le Syble, la réflexion étant bien avancée, il sera possible dans le PAPI d'intention de procéder à la pose des échelles sur les sites déjà examinés. A mi-parcours, les 2 opérations programmées sont en démarrage.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Mise en place d'un réseau de mesures sur les bordures de l'étang de l'Or	SYMBO			

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mise en place d'un réseau de mesures sur les bordures de l'étang de l'Or	0%		0%		20%		0%		80%		0%		0%		0%	

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 3 Alerte et gestion de crise

C1 - 31 Généraliser et faire vivre les PCS	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Communes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les communes dotées d'un PPRI sont dans l'obligation de réaliser un PCS (Plan Communal de Sauvegarde) afin de prévoir et d'assurer les démarches de gestion de crise. Il s'agit de définir et de tester au préalable, une organisation communale de crise permettant d'anticiper au mieux les événements, de prévenir et d'informer les populations concernées, de répondre avec les moyens recensés et mobilisables aux besoins des personnes sinistrés.

Sur le bassin de l'Or, la rencontre effectuée avec les communes a montré que 27 PCS étaient réalisés ou en cours de finalisation et 4 PCS pas encore élaborés (communes de: St Christol – St Drezero – St Nazaire de Pezan – Vérargues). De plus, pour la partie sensibilisation par le biais de la réalisation des DICRIM, la proportion s'inverse avec 20 DICRIM non réalisés. Il est également prévu de pouvoir reprendre le contenu d'un PCS et de faire des actions d'animation dans les communes sous forme de simulation de crise ou autre afin de redynamiser ces procédures.

Description sommaire de l'action

Etude des PCS existants et rencontre avec les communes afin d'approfondir l'état des lieux des outils existants et des besoins à venir dans l'optique de rechercher une cohérence d'intervention à l'échelle supra communale (rédaction plan d'action sur le sujet). Rencontre avec les communes dotées d'un PPRI mais qui n'ont pas encore réalisé leur PCS afin de pouvoir les appuyer pour la mise en place de leur PCS par l'intermédiaire d'une commande à un bureau d'étude (Vérargues, St Christol, St Drezero, St Nazaire de Pézan). Aide à la réalisation de ces PCS.

Poursuite de l'action avec l'élaboration des outils de sensibilisation ainsi que l'animation d'actions destinées à faire vivre les PCS dans les communes en contribuant à l'organisation de simulation de crise. Animer des actions de coordination entre plusieurs communes pour une meilleure cohérence et efficacité des missions prévues en fonction de l'ampleur des événements.

A mi-parcours la plupart des opérations prévues sont réalisées ou en cours, à l'exception du PCS de St-Drezero, repoussé en 2ème phase.

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Realiser le PCS de ST Drezerzy	Mairie de Saint Drezerzy			

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Realiser le PCS de ST Drezerzy	0%		0%		20		0%		20		60		0%		0%	

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 4 Prise en compte de risque inondation dans l'urbanisme

C1 - 41 Maitriser l'occupation des sols en zone inondable - Elaboration, révision des PPRinondations	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Etat		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|--------------------------|---------|--------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

La maîtrise de l'évolution de l'urbanisation en zone inondable est un pré-requis à la mise en œuvre d'une politique de prévention du risque inondation sur un territoire. Elle passe par une approche globale de l'aménagement du territoire et une maîtrise de la gestion de l'espace.

Ainsi, une politique de gestion du risque d'inondation doit pouvoir s'appuyer sur une réglementation de l'occupation du sol adaptée, permettant de ne pas augmenter la vulnérabilité en zone inondable. Les PPR répondent à cet objectif mais constituent également un préalable indispensable à la mise en place de nombreuses mesures de prévention (repères de crue, Plans Communaux de Sauvegarde, mesures de réduction de la vulnérabilité...).

Le bassin versant de l'étang de l'Or s'étend sur 32 communes dont 28 sont dotées d'un PPR inondation approuvé et 3 d'un PPRI prescrit (dont celui de la Grande Motte qui intègre la submersion marine). Aucune procédure n'est envisagée sur la commune de Saint Vincent de Barbeyrargues, celle-ci ne présentant pas d'enjeux en zone inondable. (Cette commune est classée en niveau de risque faible dans le DDRM (Dossier Départemental des Risques Majeurs) de l'Hérault actualisé en 2012).

Sur le littoral, les risques marins, submersion, déferlement et érosion du trait de côte, seront progressivement introduits dans les PPR existants par le biais des révisions à venir. A l'issue de la caractérisation de l'aléa, une analyse de la vulnérabilité des enjeux présents sera engagée pour proposer des stratégies de réduction de la vulnérabilité à long terme, prenant en compte notamment l'éventualité du changement climatique.

Description sommaire de l'action

Il est prévu dans la durée du PAPI d'intention de pouvoir finaliser la réalisation des 3 PPRI afin de doter les Communes d'outils réglementaires de maîtrise de leur urbanisation.

Ce volet sera également réexaminé en phase d'élaboration de la stratégie locale de gestion des inondations qui viendra clore le PAPI d'intention pour déboucher sur un PAPI complet.

Commentaires

--

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 4 Prise en compte de risque inondation dans l'urbanisme

C1 - 42 Améliorer la gestion des eaux pluviales et maîtriser le ruissellement	Priorité 2
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input type="checkbox"/> OF4	<input type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input type="checkbox"/> OF5D	<input type="checkbox"/> OF5E	<input type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

La gestion des eaux pluviales et la maîtrise du ruissellement constituent un des enjeux forts identifiés sur le territoire dans le cadre du diagnostic de bassin versant, en particulier sur le registre de la qualité de l'eau. Ces risques sont en effet souvent mal connus ou mal identifiés et insuffisamment pris en compte dans les documents d'urbanisme et dans les décisions d'aménagement du territoire.

Sur le bassin versant de l'étang de l'Or, on dénombre un tiers des schémas directeurs pluviaux réalisés ces dernières années (source diagnostic bassin versant 2012 Symbo). Il convient d'étendre la réalisation de ces schémas à l'ensemble des communes du bassin versant et d'intégrer, en chacun d'eux, le risque d'inondation résiduel par débordement des réseaux (risque pluvial), et le risque de ruissellement.

Description sommaire de l'action

Appui technique à la mise en place des schémas directeurs pluviaux intégrant le risque de ruissellement avec prise en compte du volet qualité si possible, accompagnement pour l'intégration du risque de ruissellement dans les documents d'urbanisme (SCoT, projets de territoire)

il s'agira :

- de promouvoir une culture commune dans le domaine de la gestion des eaux pluviales et du ruissellement, afin de sensibiliser l'ensemble des maîtres d'ouvrages à l'importance de la prise en compte d'une réflexion à une échelle adaptée (bassin versant, projet de territoire, commune,...) permettant une gestion durable du risque pluvial et du risque d'inondation par ruissellement.
- de définir une stratégie cohérente pour réduire ce risque en lien avec les objectifs qualitatifs à atteindre sur le bassin versant (figurant dans le contrat de milieu) à partir d'un diagnostic partagé par l'ensemble des acteurs, en définissant les zones d'intervention prioritaires en fonction des enjeux et des risques analysés à l'échelle du bassin versant et établissant des préconisations.

Commentaires

Le coût de la réalisation des schémas directeurs pluviaux est intégré dans le contrat de bassin. Il s'agira dans l'élaboration de ces documents de pouvoir viser un objectif quantitatif qui réponde à la prévention des inondations et un objectif qualitatif qui réponde à la protection des milieux impactés par les rejets du pluvial.

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

C1 - 51 Recensement des enjeux bâtis (pm prévu dans C1-12)	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

CONFER C1-12

Description sommaire de l'action

Commentaires

Action incluse dans C1-12

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

C1 - 52	Elaboration d'une stratégie de réduction de la vulnérabilité	Priorité	1
----------------	---	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'élaboration et l'approbation des derniers PPRi vont permettre de limiter l'augmentation de la vulnérabilité sur le bassin versant. La réduction de la vulnérabilité nécessite d'agir sur l'existant, les enjeux en zone inondable : ERP, entreprises, activités agricoles, particuliers, équipements structurants,...

Cette action vient alimenter les données de base nécessaires à l'étude hydraulique globale du bassin versant pour laquelle elle permettra d'estimer les dommages liés aux inondation sur le territoire et de juger de la pertinence des aménagements proposés en terme d'analyse coût bénéfice et de dommages évités.

Description sommaire de l'action

L'étude sera conduite sur les communes les plus sensibles au risque inondation sur le territoire du SYMBO, soit sur les 29 communes couvertes par un PPRi.

Recensement des enjeux
Reprise et approfondissement de l'inventaire des enjeux à l'échelle du bassin versant par croisement des données des PPRi et des données cartographiques (fond cadastral, orthophotoplans) réalisé par le Symbo en 2012 (figurant de la rapport de PAPI)– localisation sous SIG des bâtiments en zone inondable- synthèse des PCS et PPRi, identification des bâtiments sensibles exposés- investigations de terrain – rencontre avec les communes.
Réalisation d'un inventaire des enjeux à l'échelle du bassin versant par typologie (équipements stratégiques, ERP, entreprises ou commerces, immeubles collectifs, habitat individuel, locaux d'exploitations, agricoles, patrimoine,...) - Synthèse des obligations des PPRi
recensement des enjeux

Estimation des dommages
Le Symbo ne dispose pas aujourd'hui de données chiffrées dans ce domaine. Il s'agira de pouvoir se procurer les données historiques, socio-économiques et utiliser les modèles d'estimation de coûts reconnus pour cerner le plus fidèlement possible cette information selon les spécificités du bassin versant.
Analyse des populations exposées au risque inondation et estimation des coûts directs liés aux dommages causés par les inondations sur la base de courbes d'endommagements classiques pour plusieurs secteurs d'activités à définir.
Cette action servira d'une part à l'action 1-2 afin de graduer des propositions d'aménagement en fonction d'une connaissance fine des enjeux et d'autre part elle constituera une base à la définition de mesures de réduction de la vulnérabilité (action 5-2). Elle constitue une base de connaissance nécessaire à l'élaboration du PAPI complet.

Commentaires

Coût estimé à 50 000 €. Cette action est incluse dans un des volets de l'étude globale hydraulique du bassin versant.

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 6 Ralentissement des écoulements

C1 - 61	Elaboration et coordination des plans de gestion des principaux cours d'eau du BV (pm prévu dans D1-11)	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le bassin versant de l'étang de l'Or est constitué d'un chevelu hydrographique assez dense, formé par une vingtaine de petits cours d'eau dont 5 principaux (Salaison – Cadoule – Bérange – Viredonne et Dardaillon) qui se déversent dans l'étang. La topographie du bassin versant leur confère une orientation Nord Ouest – Sud avec des pentes assez fortes sur le Nord et une zone de plaine au Sud propice à l'expansion de crues.

L'entretien de ces cours d'eau est aujourd'hui hétérogène et laissé au gré de la volonté des privés à quelques exceptions près (intervention sur le Salaison de la CCGPSL et du SIATEO au sud du canal du BRL). Plusieurs plans de gestion ont été élaborés sur quelques cours d'eau il y a une dizaine d'années par « la Charte du Salaison ». Il convient donc de reprendre toutes ces données en les réactualisant et de définir en concertation avec les acteurs concernés des plans de gestions pluriannuels. L'enquête réalisée l'été 2012 auprès des élus communaux a montré que ce sujet constituait pour eux une préoccupation et ils exprimaient leur volonté d'agir sur l'entretien des cours d'eau.

Description sommaire de l'action

Definition des plans de gestion en vue de réaliser une gestioin intégrée, d'entretenir la ripisylve, de stabiliser les berges, de limiter les embâcles en concertation avec les riverains et les différents acteurs.

Poursuite et fin de la mise à jour de l'état des lieux initié en 2012 par le Symbo. Elaboration d'un diagnostic et définition des plans de gestion des cours d'eau incluant les enjeux locaux (protection de l'environnement, des biens et des personnes, usages, ...). Cette phase également inscrite au Contrat de Milieu porté par le Symbo est un préalable à la phase suivante de mise en œuvre des propositions. Elle se fera en lien étroit avec les structures intervenant déjà sur le terrain mais aussi avec les riverains /usagers repérés.

En 2012, dans le cadre d'une mission rivière en création, le Symbo a commencé par réaliser un état de lieu de terrain de plusieurs tronçons du Salaison. Une fiche de descripteurs a été conçue et remplie dans une base de données ACCESS ad hoc créée. En 2013, cette action va se poursuivre dans un objectif de réaliser un état des lieux des principaux cours d'eau du bassin versant.

Accompagnement de collectivités, privés pour la mise en œuvre des plans de gestion, veille à la cohérence des interventions, surveillance des cours d'eau en concertation avec les acteurs compétents en matière de gestion des cours d'eau.

Un bilan est à faire à l'issue du PAPI d'intention afin de définir la suite à donner dans le cadre du PAPI complet.

Commentaires

Action faite en régieconfer D1-11 et financée dans le cadre du Contrat de milieu dans le volet E animation du contrat

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 6 Ralentissement des écoulements

C1 - 62 Améliorer le fonctionnement morpho écologique des cours d'eau (pm)	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|--------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Le maintien ou la restauration de la qualité physique des milieux aquatiques, action primordiale pour l'atteinte du bon état dans le cadre de la DCE, fait partie des orientations fondamentales du SDAGE et a été identifié comme un des 5 enjeux majeurs du bassin versant de l'étang de l'Or dans le cadre du diagnostic partagé.

Des actions pilotes et ambitieuses de restauration physique ont été engagées sur le bassin versant (sur les cours d'eau de la Viredonne et du Dardaillon). La dynamique impulsée doit être poursuivie et combinée à l'approche du ralentissement dynamique des crues par la reconquête de champs d'expansion de crues et la reconnexion d'annexes hydrauliques.

En lien avec la définition des plans de gestion et le volet D du contrat de milieu, cette action devra conduire à proposer un programme d'actions pour le maintien ou la restauration des qualités physiques du milieu naturel en lien avec les enjeux du territoire.

Description sommaire de l'action

Il s'agira de lancer une étude morpho écologique sur la base des propositions d'aménagements du schéma hydraulique global du bassin versant, visant à :

- Rechercher et renforcer les synergies entre la gestion des zones humides, des cours d'eau et la prévention des inondations,
- Reconnecter les cours d'eau annexes aquatiques et milieux humides et restaurer leur espace fonctionnel
- Rechercher des solutions d'aménagements permettant de favoriser le ressuyage des terres ou réduire les débordements, tout en rétablissant un fonctionnement naturel des milieux aquatiques. En particulier, et si besoin, la possibilité d'arasement d'ouvrages non classés sera examinée jusqu'à l'élaboration d'un dossier loi sur l'eau.

Commentaires

Il est prévu optionnellement d'examiner un projet d'arasement d'ouvrage non classé et d'élaboration du dossier Loi sur l'eau pour un montant de 30 000 € selon le plan de financement suivant: AE 50% - FEDER 40 % - Autofinancement 10%. Ce projet pourra être détecté à en fin d'étude globale hydraulique du bassin versant.

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

C1 - 71	Contrôle et sécurité des digues de protection contre les inondations	Priorité	1
----------------	---	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Etat		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

La gestion des ouvrages de protection contre les inondations se limite le plus souvent aux réparations post crue alors qu'en parallèle les enjeux protégés ne cessent d'augmenter. Afin de répondre à cette problématique et d'assurer au mieux la sécurité des personnes et des biens l'Etat exerce le contrôle des digues au titre de ses pouvoirs de Police de l'eau. Ce contrôle consiste à vérifier que le maître d'ouvrage remplit ses obligations de maintien en bon état des ouvrages et qu'il effectue bien pour cela un suivi régulier et adéquat. L'Etat a effectué le recensement des digues de protection contre les inondations. Les digues sont classées en fonction de leurs caractéristiques (hauteur) et de la population protégée. A chaque classe correspond des prescriptions particulières. Les digues classées sont soumises à un calendrier réglementaire précis incluant des études de danger. La réglementation sur la sécurité des ouvrages hydrauliques fixe les obligations des propriétaires (ou gestionnaires) des digues, concernant leur contrôle et entretien. Qu'il s'agisse de propriétaires privés (regroupés ou non en association) ou de collectivités locales, ils sont pleinement responsables des dommages éventuels occasionnés par l'ouvrage, notamment en cas de rupture (sauf si le niveau de la crue est supérieur au niveau de protection sur lequel il s'est engagé).

Description sommaire de l'action

Cette action s'inscrit notamment dans le cadre des dispositions du décret N° 2007-1735 du 11 décembre 2007 relatif à la sécurité des ouvrages hydrauliques et des dispositions des arrêtés du 29 février 2008 et du 16 juin 2009. Sur le bassin versant de l'étang de l'Or, l'identification et le recensement des digues, au sens de la nomenclature relative à la sécurité des ouvrages hydrauliques, ont été effectués en 2010-2011. De même, le classement des ouvrages protégeant des zones densément urbanisées a été mené en 2010-2011. Il s'agit maintenant d'effectuer le suivi de la surveillance des ouvrages, l'analyse des dossiers d'ouvrage, des consignes écrites de surveillance et d'exploitation, des études de danger.

Commentaires

--

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION

OBJECTIF C1 - Faire un diagnostic du risque et définir une stratégie locale d'intervention (PAPI d'intention)

C1 - 7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

C1 - 72 Etude de faisabilité sur l'évolution des systèmes de protection hydrauliques	Priorité 2
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

La partie aval du bassin versant de l'Or a fait l'objet, entre les années 1960 et 1975, de grands travaux d'assainissement des terres, et notamment de nombreux endiguements. 41km de digues sont ainsi recensés sur le bassin versant de l'étang de l'Or, dont 4,9km classés C, dont la propriété est celle du Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Terres de l'Etang de l'Or (SIATEO).

L'objectif de cette action est d'expertiser les propositions établies dans l'action 1.2 concernant des ouvrages existant dont l'utilité ressortira avérée ou au contraire contestée de l'étude hydraulique ou d'éventuels ouvrages à créer pour compléter le système de protection actuel.

Description sommaire de l'action

Il s'agit optionnellement, de mener une étude de faisabilité au stade APS d'aménagement d'ouvrages de protection hydraulique identifiés comme stratégiques à l'issue de l'étude hydraulique globale afin d'en assurer la pérennité.

Il s'agira dans un premier temps de réaliser un diagnostic de l'ouvrage (dans le cas où l'action concerne l'évolution d'un ouvrage existant):

- disposer d'un état initial de la digue aussi précis et complet que possible;
- apprécier les aléas de dysfonctionnement et/ou de dégradation de la digue en rapport avec les contraintes hydrauliques externes, sa morphologie et sa constitution interne;
- évaluer les enjeux exposés et quantifier les risques le long des secteurs protégés.

Dans un deuxième temps, il sera réalisé une étude de faisabilité et de conception jusqu'au stade APS des solutions retenues.

A mi-parcours, l'étude de faisabilité sur l'évolution des systèmes de protection hydrauliques est reportée en 2ème phase.

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Etude de faisabilité sur l'évolution des systèmes de protection hydrauliques	SYMBO			

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Etude de faisabilité sur l'évolution des systèmes de protection hydrauliques	0%		0%		20%		0%		20%		60%		0%		0%	

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION
OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)
C2 - 1 Amélioration de la connaissance et la conscience du risque

C2 - 11 Programme d'action à définir	Priorité
---	-----------------

Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opérations (2014-2019)	0
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION
OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)
 C2 - 2 Surveillance, prévision des crues et des inondations

C2 - 21	Programme d'action à définir			Priorité
Maîtres d'ouvrage potentiels				
Type d'action			Nombre d'opérations (2014-2019)	0
Phase(s) concernées		Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION
 OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)
 C2 - 3 Alerte et gestion de crise

C2 - 31 Programme d'action à définir	Priorité
---	-----------------

Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opérations (2014-2019)	0
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION
OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)
C2 - 4 Prise en compte de risque inondation dans l'urbanisme

C2 - 41	Programme d'action à définir	Priorité
----------------	-------------------------------------	-----------------

Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opérations (2014-2019)	0
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION
OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)
C2 - 5 Actions de réduction de la vulnérabilité des personnes et des biens

C2 - 51 Programme d'action à définir	Priorité
---	-----------------

Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opérations (2014-2019)	0
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION
OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)
C2 - 6 Ralentissement des écoulements

C2 - 61	Programme d'action à définir	Priorité
----------------	-------------------------------------	-----------------

Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opérations (2014-2019)	0
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Commentaires

VOLET C. GESTION DES RISQUES INONDATIONS ET SUBMERSION
OBJECTIF C2 - Réaliser des aménagements et des actions de gestion (PAPI complet)
 C2 - 7 Gestion des ouvrages de protection hydrauliques

C2 - 71 Programme d'action à définir	Priorité
---	-----------------

Maîtres d'ouvrage potentiels			
Type d'action		Nombre d'opérations (2014-2019)	0
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

Commentaires

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 1 Améliorer la connaissance et la gestion des cours d'eau

D1 - 11 Actualisation et élaboration des plans de gestion des cours d'eau	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, SIATEO		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	4
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Plusieurs cours d'eau ont fait l'objet il y a quelques années de réalisation de plans de gestion globale sous maîtrise d'ouvrage de la Charte du Salaision. La CC GPSL, compétente en matière de travaux et d'entretien de cours d'eau a également réalisé un plan de gestion du Salaision sur son territoire de compétence et exécuté une première phase de travaux. Le SIATEO élabore également des programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau sur son territoire de compétences. En 2009, le Symbo acquiert la compétences Etudes à l'échelle du bassin versant, en particulier concernant les milieux aquatiques. Un projet test de mise à jour de l'état des lieux et du plan de gestion du Salaision autrefois réalisé par la Charte du Salaision et le SIATEO est actuellement en cours par le Symbo. Cependant, La disparité des compétences et périmètres d'intervention ne permet pas de disposer d'une politique cohérente de gestion des cours d'eau. Leur prise en compte et leur préservation est donc très hétérogène sur le territoire.

Description sommaire de l'action

* Synthétiser, et analyser la cohérence des plans de gestion à mettre en œuvre par les divers MO, mutualiser et harmoniser les programmes d'actions et rendus, tant dans leur contenu que dans leur forme (mutualisation des données et valorisation des actions engagées)
 * Identifier les secteurs orphelins et favoriser le transfert de compétences privés -> public sur les secteurs dits "orphelins".
 * Mettre à jour état des lieux et plans de gestion existants (Salaision, Cadoule, Bérange) et réaliser les manquants (Viredonne, Dardaillon et autres affluents) : l'objectif est de déterminer par tronçon des objectifs clairs et partagés de gestion en fonction des enjeux relevés localement et articuler de façon cohérente les interventions. Celles-ci concernent l'entretien courant des cours d'eau (gestion différenciée des embâcles, élimination des déchets, entretien ripisylve, débroussaillage, petite restauration de ripisylve...) et également les opérations de suivi et de surveillance des cours d'eau.
 * Appuyer les collectivités pour intégrer enjeux et objectifs de la trame Verte et bleue dans les documents d'urbanisme : étude de la compatibilité des documents d'urbanisme avec la politique nationale et régionale TVB, en particulier des SCOT avec mise à plat des données cartographiques (SIG), accompagnement des collectivités pour une meilleure cohérence et le cas échéant mesures à prendre (modifications documents urbanisme, travaux);
 * A conduire en lien avec les actions D1-12 et D1-13
 Cette action sera réalisée en régie pour le Salaision, le Bérange et la Cadoule. En ce qui concerne la Viredonne et le Dardaillon, l'élaboration des plans de gestion est intégrée à la mission de maîtrise d'œuvre relative aux travaux de restauration de ces deux cours d'eau dont la maîtrise d'ouvrage est assurée par le SIATEO.

Commentaires

Cette action est en partie réalisée en régie par le Symbo et en partie sous maîtrise d'ouvrage du SIATEO dont le coût est pour mémoire de 15 000 € HT et intégré à l'action D1-21

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 1 Améliorer la connaissance et la gestion des cours d'eau

D1 - 12 Mettre en œuvre les plan de gestion de ces cours d'eau (ripisylve, embâcles)	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, SIATEO, Communes, CCGPSL, propriétaires riverains		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	14
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Plusieurs cours d'eau ont fait l'objet il y a quelques années de réalisation de plans de gestion globale sous maîtrise d'ouvrage de la Charte du Salaison et du SIATEO. La CCGPSL, compétente en matière de travaux et d'entretien de cours d'eau a également réalisé un plan de gestion du Salaison sur son territoire de compétences et exécuté une première phase de travaux. Le SIATEO élabore également des programmes pluriannuels d'entretien des cours d'eau sur son territoire de compétences. En 2009, le Symbo acquiert la compétence Etudes à l'échelle du bassin versant, en particulier concernant les milieux aquatiques. Cette action fait suite à la mise à jour de l'état des lieux et des plan de gestion des cours d'eau.

Description sommaire de l'action

Sont concernés, le Salaison, le Bérange et la Cadoule (Viredonne et Dardaillon étant traités dans le cadre des travaux de restauration).

* En compatibilité avec les plans de gestion élaborés et en cohérence avec la gouvernance mise en place (action D1-11), mener des travaux d'entretien raisonné des cours d'eau selon le principe d'une gestion différenciée. Sont concernées également les interventions de gestion post-travaux de renaturation des cours d'eau (action D1-22).

* A conduire en cohérence avec l'acquisition des connaissances relatives au fonctionnement des cours d'eau (action D1-13) et les actions du volet C

Commentaires

Aide spécifique Agence pour Salaison, Bérange et Cadoule. Aide possible uniquement si contre-parties réalisées. Cf. § engagement de l'Agence de l'Eau (dans tome 3, article 5.3) ; ZI Salaison : Pas d'aide de l'Agence à une constitution de réserve foncière. Dans le cadre du 10è Programme, aide possible de l'Agence à hauteur de 50% pour l'acquisition foncière dans le cadre d'un projet de restauration ambitieux. Pas d'aide si projet d'aménagement ou requalification paysagère.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Programme d'entretien du cours d'eau du Bérange : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2018)	Structure gemapienne	30 000 €	30 000 €	
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2018)	Structure gemapienne	40 000 €	40 000 €	
Programme d'entretien du cours d'eau de la Cadoule : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2018)	Structure gemapienne	45 000 €	45 000 €	
Programme d'entretien des cours d'eau Viredonne & Dardaillon suite aux travaux	Structure gemapienne	80 000 €	80 000 €	
Programme de gestion de la Cadoule au niveau du tronçon dit de "l'Espace Cadoule" : volet de sensibilisation du public	Structure gemapienne	3 000 €		3 000 €
Programme d'entretien du cours d'eau de la Cadoule : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2019)	Structure gemapienne	30 000 €		30 000 €
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2019)	Structure gemapienne	35 000 €		35 000 €
Programme d'entretien du cours d'eau du Bérange : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2019)	Structure gemapienne	60 000 €		60 000 €
Programme d'entretien des cours d'eau Viredonne & Dardaillon suite aux travaux (2019)	Structure gemapienne	70 000 €		70 000 €
Constitution d'une réserve foncière pour réaliser des aménagements et travaux de gestion sur le Salaison au droit de la ZI de Vendargues	MMM	450 000 €		450 000 €
		843 000 €	195 000 €	648 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Programme d'entretien du cours d'eau du Bérange : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2018)			20 %	6 000 €	20 %	6 000 €	30 %	9 000 €	20 %	6 000 €	10 %	3 000 €			0%	0 €
Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2018)			20 %	8 000 €	20 %	8 000 €	30 %	12 000 €	20 %	8 000 €	10 %	4 000 €			0%	0 €
Programme d'entretien du cours d'eau de la Cadoule : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2018)			20 %	9 000 €	20 %	9 000 €	30 %	13 500 €	20 %	9 000 €	10 %	4 500 €			0%	0 €
Programme d'entretien des cours d'eau Viredonne & Dardaillon suite aux travaux	0%	0 €	20 %	16 000 €	0%	0 €	30 %	24 000 €	50 %	40 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme de gestion de la Cadoule au niveau du tronçon dit de "l'Espace Cadoule" : volet de sensibilisation du public	0%	0 €	20 %	600 €	20 %	600 €	0%	0 €	60 %	1 800 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Programme d'entretien du cours d'eau de la Cadoule : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2019)			20 %	6 000 €	20 %	6 000 €	30 %	9 000 €	20 %	6 000 €	10 %	3 000 €			0%	0 €

Programme d'entretien du cours d'eau du Salaison : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2019)			20 %	7 000 €	20 %	7 000 €	30 %	10 500 €	20 %	7 000 €	10 %	3 500 €			0%	0 €
Programme d'entretien du cours d'eau du Bérage : mise en oeuvre du plan de gestion par le Gemapien (2019)			20 %	12 000 €	20 %	12 000 €	30 %	18 000 €	20 %	12 000 €	10 %	6 000 €			0%	0 €
Programme d'entretien des cours d'eau Viredonne & Dardaillon suite aux travaux (2019)	0%	0 €	20 %	14 000 €	0%	0 €	30 %	21 000 €	50 %	35 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Constitution d'une réserve foncière pour réaliser des aménagements et travaux de gestion sur le Salaison au droit de la ZI de Vendargues	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50 %	225 000 €	50 %	225 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	78 600 €		48 600 €		342 000 €		349 800 €		24 000 €		0 €		0 €	

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 1 Améliorer la connaissance et la gestion des cours d'eau

D1 - 13 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement des cours d'eau et leurs suivis	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|--------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Les cours d'eau du bassin versant font l'objet de suivis très ponctuels dans le cadre de la DCE. Le diagnostic réalisé par le Symbo a clairement identifié le fonctionnement des cours d'eau du bassin de l'Or comme insuffisamment connu. L'objectif est d'améliorer les connaissances par la mise en place de suivis plus pérennes ou d'études spécifiques approfondies. Très récemment l'étude réalisée par le BRGM sur la nappe Castries - Sommières n'a pas permis de bien connaître la relation entre le Bérange et cette nappe. L'étude du fonctionnement de ces cours d'eau permettrait de mieux comprendre les apports du bassin versant à la lagune ainsi que les relations et l'impact qualitatif et quantitatif de ces cours d'eau sur les nappes souterraines dans une optique de gestion des masses d'eau du bassin versant.

Description sommaire de l'action

- * Elaborer des protocoles de suivis des débits, étiages des cours d'eau et les mettre en oeuvre
- * Mener une étude des transferts sédimentaires pour les principaux cours d'eau, en lien avec action sur l'amélioration des connaissances relatives à la lagune (D3 - 11)
- * Mener une expertise du fonctionnement du Bérange en particulier sur le haut de son bassin versant et ses relations avec les nappes souterraines. Les objectifs sont de déterminer les flux, les relations nappes / rivières ainsi que les transports sédimentaires en lien avec volet B. La connaissance qualitative et quantitative des conséquences des prélèvements sur l'état des cours d'eau, parfois cumulés avec d'autres pressions, s'avère indispensable.

Commentaires

Phasage à discuter: ph 1 démarrage du suivi des débits; ph2 études

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Evaluation des effets des travaux de restauration réalisés sur la Viredonne et les Dardaillons	SYMBO	60 000 €	60 000 €	
		60 000 €	60 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Evaluation des effets des travaux de restauration réalisés sur la Viredonne et les Dardaillons	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50 %	30 000 €	50 %	30 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	30 000 €	30 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 2 Poursuivre la restauration physique des cours d'eau

D1 - 21 Mener les missions de maîtrise d'œuvre aux travaux de restauration physique des cours d'eau (hors projets pilotes) et de diagnostic de leur continuité (seuil de Verteil)	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, SIATEO		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input type="checkbox"/> OF4	<input type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input type="checkbox"/> OF5D	<input type="checkbox"/> OF5E	<input checked="" type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input checked="" type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input checked="" type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Un linéaire important de cours d'eau est artificialisé, chenalisé et recalibré notamment dans les secteurs en aval du bassin de l'Or. Ces cours d'eau sont considérés au titre du SDAGE RMC prioritaires concernant l'orientation "Agir sur la morphologie et le décloisonnement pour préserver et restaurer les milieux aquatiques". Ces opérations concernent les missions de maîtrise sur l'ensemble des secteurs des cours d'eau du bassin versant et de leurs affluents qui ne font pas partie du programme prioritaire (D1-22) de restauration et qui est en cours d'exécution. De plus, deux ouvrages sur le Salaison sont identifiés " Grenelle", le seuil du Mas Pont au Crès (classé en lot 1) et le seuil du Verteil à St Aunès (classé en lot 2). Le premier en cours d'effondrement ne représente plus d'obstacle aux espèces aquatiques. En revanche, il convient de diagnostiquer le seuil du Verteil par rapport à un objectif de maintien d'un continuité biologique et sédimentaire.

Description sommaire de l'action

* A partir de l'identification de secteurs pouvant faire l'objet de restauration physique de cours d'eau (mise à jour des plans de gestion, études spécifiques préalables à des travaux), lancer les missions de maîtrise d'œuvre nécessaires pour passer à l'exécution des travaux (missions techniques réglementaires liées à la loi MOP et dossiers réglementaires). Ces études devront prendre en compte la phase "exploitation": modalités d'entretien post-travaux, de gestion et de suivi à plus long terme, ainsi que les coûts qui en découlent.

* Ces opérations concernent l'ensemble des secteurs des cours d'eau du bassin versant et de leurs affluents qui ne font pas partie du programme prioritaire (D1-22) de restauration et qui est en cours d'exécution.

* Intégrer dans toutes les études portant sur les cours d'eau (études menées dans le cadre du PAPI, inventaire zones humides, études préalables à des aménagements ou à la mise en œuvre de mesures compensatoires), le volet reconnexion avec les zones humides annexes. Conduire des études complémentaires si nécessaire sur des secteurs jugés prioritaires (faisabilité de la reconnexion, compatibilité des différents enjeux - inondation, écologie). Ces études devront définir les modalités de gestion post-travaux et prévoir les coûts d'entretien ultérieurs. Estimation de 175 000 €

Préalablement, une étude préalable sera réalisée en 2018 sur le même schéma que pour la Viredonne et les Dardaillons, afin d'établir le diagnostic et les préconisations nécessaires avant le lancement de la maîtrise d'œuvre (repoussée à 2020) puis des travaux. Coût estimé : 100 000€.

* Mener l'étude- diagnostic préalable à la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de Verteil (ouvrage grenelle) estimée à 25 000 €. A mi-parcours, l'acquisition foncière des terrains est en cours, ce qui permettra la réalisation de l'étude diagnostic en 2019.

Commentaires

Phasage et ampleur du programme à discuter ; Etude Cadoule/Bérange/Aigues Vives : taux bonifié de l'Agence sous réserve de respect du calendrier. Cf. § engagement de l'Agence de l'Eau (dans tome 3, article 5.3)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Mission de Maitrise d'Œuvre de restauration des cours d'eau, hors projets pilotes (Cadoule - Bérange - Aigues Vives) - PM 2020	Structure gémapienne	0 €	0 €	0 €
Etude- diagnostic préalable à la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de Verteil (ouvrage prioritaire ZAP anguille & lamproie marine)	Structure gémapienne	25 000 €		25 000 €
Etude préalable à la restauration de secteurs prioritaires sur la Cadoule, le Bérange et l'Aigues-Vives	SYMBO	100 000 €		100 000 €
		125 000 €	0 €	125 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mission de Maitrise d'Œuvre de restauration des cours d'eau, hors projets pilotes (Cadoule - Bérange - Aigues Vives) - PM 2020	0%	0 €	20 %	0 €	20 %	0 €	0%	0 €	40 %	0 €	20 %	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Etude- diagnostic préalable à la restauration de la continuité écologique au niveau du seuil de Verteil (ouvrage prioritaire ZAP anguille & lamproie marine)					0%	0 €	80 %	20 000 €	20 %	5 000 €	0%	0 €			0%	0 €
Etude préalable à la restauration de secteurs prioritaires sur la Cadoule, le Bérange et l'Aigues-Vives			0%	0 €	0%	0 €	80 %	80 000 €	20 %	20 000 €	0%	0 €			0%	0 €
		0 €	100 000 €	25 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 2 Poursuivre la restauration physique des cours d'eau

D1 - 22 Mettre en oeuvre les programmes de restauration prioritaires des cours d'eau et de leur continuité	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	SIATEO, MMM, CCGPSL		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	9
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

En 2010-2011, une étude préalable à la restauration physique de la Viredonne et Dardaillon jugés prioritaires par les acteurs locaux a été menée sous maîtrise d'ouvrage du Symbo. Celle-ci définit, sur la base d'un état des lieux-diagnostic fin, un programme de travaux de restauration physique sur l'ensemble des deux cours d'eau. Les secteurs ont fait l'objet d'une priorisation, en fonction des enjeux et opportunités d'action. En 2012, une pré étude de définition d'un programme de restauration du secteur aval du Salaison a été proposée et approuvée en relation avec la mise en place de mesures compensatoires liées à la réalisation de la construction du CNM.. Sur les autres cours d'eau, la mise à jour des plans de gestion permet de cibler des secteurs pouvant faire l'objet de travaux de renaturation.

Description sommaire de l'action

- * Viredonne & Dardaillon : mettre en œuvre les travaux de restauration définis comme prioritaires par les acteurs locaux sur la Viredonne et le Dardaillon pour un montant de 4,2 M€ sous Maitrise d'ouvrage du SIATEO : 1° phase 450 000 € de Maitrise d'œuvre (terminée à mi-parcours) et 2° phase de travaux (incluant les mesures compensatoires au dédoublement de l'A9) : en cours.
- * Viredonne amont : réalisation par MMM de la restauration de 2 tronçons de la Viredonne situés sur la commune de Saint Génès des Mourgues (300 000 €) ; mission de maîtrise d'œuvre engagée à mi-parcours, travaux prévus pour 2019.
- * Salaison : réaliser les travaux de renaturation du secteur "tronçons 16 et 17" du cours d'eau d'environ 2500 ml : environ 2 500 000 € dont une 1° phase de maitrise d'œuvre (en cours à mi-parcours.) ; les dossiers réglementaires ont été déposés fin 2017, l'autorisation (yc DUP) est attendue pour fin 2018, donc les travaux démarreront en 2019.
- * Autres cours d'eau : sur la base du retour d'expériences de projet pilotes tel que prévu dans l'action D1-13 (Viredonne & Dardaillon en particulier, voire Salaison), il est prévu de mettre en œuvre des travaux de restauration sur les autres cours d'eau du bassin versant. Compte tenu de la nécessité de réaliser des études préalables précises, du coût de tels travaux, des contraintes de propriété des terrains ciblés (opportunités foncières), ces opérations ne sont pas inscrites sur le calendrier du contrat (phase 2 prévue sur 2018 et 2019) : cette action a vocation à se poursuivre au-delà de ce contrat de bassin.
- * Mettre en œuvre les travaux de reconnexion des cours d'eau - zones humides sur les secteurs ayant fait l'objet d'études préalables.
- * Mettre en œuvre les aménagements préconisés par les études relatives au rétablissement de la continuité écologique et/ou de transferts sédimentaires des cours d'eau (action D1-13).

Commentaires

Les aménagements liés au maintien de la continuité écologique ne sont pas ici pris en compte (à définir dans une étude diagnostic à mener voir l'action D1-11) . Le financement de l'Agence de l'Eau pourra être majoré pour atteindre 80% en cas d'absence d'autres cofinancements. Pour les autres cours d'eau il semble réaliste d'estimer que les travaux seront envisageables après la fin de contrat

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Travaux de franchissement du seuil de Verteil (pour mémoire, 2020)	Structure gémapienne	0 €	0 €	0 €
Acquisition de zones humides et abords des Masses d'Eau en vue de la préservation des milieux et de favoriser leur fréquentation	Structure gémapienne	40 000 €		40 000 €
Travaux de restauration de la Viredonne sur la commune de st Geniès des Mourgues	MMM	330 000 €		330 000 €
Travaux de restauration du secteur aval du Salaison	Structure gémapienne	2 250 000 €		250 000 €
		2 620 000 €	0 €	620 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région			Agence de l'Eau			Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Travaux de franchissement du seuil de Verteil (pour mémoire, 2020)	0%	0 €	20%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	0 €			0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Acquisition de zones humides et abords des Masses d'Eau en vue de la préservation des milieux et de favoriser leur fréquentation					0%	0 €	80%	32 000 €	20%	8 000 €	0%	0 €					0%	0 €
Travaux de restauration de la Viredonne sur la commune de st Geniès des Mourgues			0%	0 €	0%	0 €	80%	264 000 €	20%	66 000 €	0%	0 €					0%	0 €
Travaux de restauration du secteur aval du Salaison			0%	0 €	0%	0 €	80%	1 800 000 €	20%	450 000 €	0%	0 €					0%	0 €
		0 €	2 096 000 €	524 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €				

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 2 Poursuivre la restauration physique des cours d'eau

D1 - 23 Réaliser des petits travaux de renaturation des cours d'eau	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	SIATEO, Communes, MMM, CCGPSL		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|---|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

En parallèle des travaux de restauration physique des cours d'eau, de petites opérations de renaturation des rivières sont possibles. Cette action vise à favoriser l'émergence et la mise en œuvre de ces petits aménagements qui peuvent concourir à l'amélioration des fonctionnalités des milieux aquatiques.

Description sommaire de l'action

- * Mettre en œuvre des travaux de diversification du lit mineur des cours d'eau, des aménagements ponctuels tels que des déflecteurs pour diversifier les écoulements ou encore des peignes de bois morts pour limiter l'érosion des berges. Les techniques de génie végétal seront privilégiées. Les opérations de végétalisation devront obligatoirement s'accompagner de mesures de protection et d'entretien durant les 3 premières saisons végétatives qui suivent le chantier. A mener notamment en lien avec action D1-33.
- * Mettre en œuvre des travaux de reconnexion des cours d'eau - zones humides sur les secteurs ayant fait l'objet d'études préalables (déversoirs, arasement de talus, etc.).

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réaliser des petits travaux de renaturation des cours d'eau via des projets d'aménagements et lotissements	Structure gémapienne	100 000 €		100 000 €
		100 000 €		100 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réaliser des petits travaux de renaturation des cours d'eau via des projets d'aménagements et lotissements	0%	0 €	20 %	20 000 €	30 %	30 000 €	0%	0 €	50 %	50 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		20 000 €		30 000 €		0 €		50 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 3 Améliorer la perception des cours d'eau par le public

D1 - 31	Sensibiliser le grand public et acteurs locaux aux enjeux de conservation et de restauration des cours d'eau	Priorité	1
----------------	---	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	communes, MMM, POA, CCPL, CCGPSL, associations naturalistes, Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le Symbo mène depuis plusieurs années des actions de sensibilisation auprès du grand public et des acteurs locaux. Dans ce cadre, il a en particulier mis en place des outils (expositions, film) qui peuvent être mis à la disposition des collectivités. Il a lancé également récemment une opération "Bassin de l'Or - Rivières d'hier et d'aujourd'hui : regards de citoyens" visant à recueillir des témoignages sur les usages d'hier et actuels des cours d'eau et sur leurs perceptions. Des opérations ponctuelles de nettoyage des cours d'eau sont organisées par plusieurs structures (collectivités, associations).

Description sommaire de l'action

Auprès du grand public :

* Etablir à l'échelle du territoire une stratégie collective de sensibilisation aux enjeux cours d'eau, par l'intermédiaire par exemple de la coordination d'opérations de nettoyage et de découverte des cours d'eau (sur une semaine en septembre). S'appuyer sur les réseaux des associations riveraines actives.

Auprès des riverains, élus concernés :

* Intégrer les actions de sensibilisation dans les agendas 21 des communes
 * Mettre à disposition des collectivités et établissements publics du Bassin versant les outils de sensibilisation développés
 * Associer dans le cadre de la mise à jour des plans de gestion des cours d'eau (action D1 - 11) les acteurs locaux, élus, riverains à la phase de prospections de terrain

Commentaires

Partenaires : SIATEO, associations, collectivités

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D1 - Gerer et restaurer les principaux cours d'eau du bassin versant

D1 - 3 Améliorer la perception des cours d'eau par le public

D1 - 32	Accompagner et encadrer les travaux d'aménagement doux des abords des cours d'eau conciliant conservation des cours d'eau et accueil du public	Priorité	3
----------------	---	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	SIATEO, communes, CCPL, POA, MMM		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	7
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

<input checked="" type="checkbox"/> OF4	<input type="checkbox"/> OF5A	<input type="checkbox"/> OF5B	<input type="checkbox"/> OF5D	<input type="checkbox"/> OF5E	<input checked="" type="checkbox"/> OF6A	<input type="checkbox"/> OF6B	<input type="checkbox"/> OF7-3A01
<input type="checkbox"/> OF4-1A10	<input type="checkbox"/> OF5A-5B25	<input type="checkbox"/> OF5B-5C02	<input type="checkbox"/> OF5D-5D01	<input type="checkbox"/> OF5E-5F10	<input type="checkbox"/> OF6A-3C13	<input type="checkbox"/> OF6C	<input type="checkbox"/> OF7-3A08
<input type="checkbox"/> OF4-2A17	<input type="checkbox"/> OF5A-5E04	<input type="checkbox"/> OF5C	<input type="checkbox"/> OF5D-5D05	<input type="checkbox"/> OF5E-5F31	<input type="checkbox"/> OF6A-3C14	<input type="checkbox"/> OF7	<input type="checkbox"/> OF7-3A11
	<input type="checkbox"/> OF5A-5E21	<input type="checkbox"/> OF5C-5A32	<input type="checkbox"/> OF5D-5D27		<input type="checkbox"/> OF6A-3C17		<input type="checkbox"/> OF7-3A17
	<input type="checkbox"/> OF5A-5B17				<input type="checkbox"/> OF6A-3C30		<input type="checkbox"/> OF7-3A32

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input type="checkbox"/> FRDR12122	<input type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

De nombreuses rives de cours d'eau sont aujourd'hui inaccessibles (embroussaillage, aménagements agricoles fermant les accès aux berges...) et/ou peu mises en valeur. Certaines communes ont des projets de mise en valeur doux des abords des cours d'eau.

Description sommaire de l'action

* En lien avec les opérations de restauration des cours d'eau et/ou de petits travaux de diversification des cours d'eau (action D1-23), et/ou les plans de gestion (action D1-11) soutenir les aménagements doux de bords de cours d'eau conciliant conservation des cours d'eau et de leurs fonctionnalités, sensibilisation et réappropriation de ces milieux par le grand public. Le soutien de projets est conditionné par la mise en place de plans de gestion concertés avec les acteurs compétents.

* Des travaux d'aménagement sont envisagés en phase 2, notamment en lien avec les projets d'aménagements et de lotissements.

Plusieurs projets à considérer sur l'ensemble du contrat de bassin :

- Dardaillon entre Lunel Viel et St Just ;
- Canal de Lunel (confer fiche D1-23) ;
- Viredonne à Lansargues (2 projets en lien avec la mission de maîtrise d'œuvre de l'action D1-22) ;
- Bérange à St Drezero ;
- Salaison à St Aunès.

Commentaires

Opération de sentier à ST Aunès : aide spécifique soumise à contre-partie, cf. § engagement de l'Agence de l'Eau (dans tome 3, article 5.3) ; Opération en bordure de la ZI Salaison : dans le cadre du 10e Programme, aide possible de l'Agence à hauteur de 50% pour les projets de restauration des milieux aquatiques ambitieux. Pas d'aide si projet d'aménagement ou requalification paysagère.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Prolongation du cheminement doux du Dardaillon en rive droite du Canal de Lunel ("Boucle Pescalune")	Structure gémapienne	50 000 €		50 000 €
Aménagement de sentiers sur les berges du Salaison à ST Aunès	Structure gémapienne	100 000 €		100 000 €
Petits travaux d'aménagement des berges du Salaison au droit de la ZI de Vendargues	MMM	140 000 €		140 000 €
		290 000 €		290 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Prolongation du cheminement doux du Dardaillon en rive droite du Canal de Lunel ("Boucle Pescalune")	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	50 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Aménagement de sentiers sur les berges du Salaison à ST Aunès					0%	0 €	30%	30 000 €	70%	70 000 €	0%	0 €			0%	0 €
Petits travaux d'aménagement des berges du Salaison au droit de la ZI de Vendargues	0%	0 €	20%	28 000 €	0%	0 €	50%	70 000 €	30%	42 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		28 000 €		0 €		100 000 €		162 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D2 - Préserver et restaurer les zones humides d'intérieur

D2 - 1 Améliorer les connaissances et la gestion des mares et zones humides d'intérieur

D2 - 11	Plan stratégique relatif à la préservation et à la gestion des zones humides (autres que littorales) du bassin versant de l'Or	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input checked="" type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Bien qu'il existe quelques inventaires de zones humides (Inventaire départemental des zones humides, 2006, inventaire des mares du LR par le CEN L-R en 2006), il existe peu de connaissances sur les zones humides d'intérieur du bassin versant, annexes aux cours d'eau ou encore les mares.

Les Ecologistes de l'Euzière sont en train d'engager l' « Identification des prairies alluviales du Bassin de l'Or, analyse de leur état de fonctionnement et de conservation, contribution à la trame verte et bleue, identification des enjeux rattachés à chacune d'elles et définition d'un programme d'actions prioritaires en faveur de leur conservation ». Ceci permettra de définir une stratégie sur la thématique zones humides au niveau du BV, en réponse à l'orientation fondamentale 6B du SDAGE Rhône Méditerranée (2016-2021) qui prévoit de "préserver, restaurer et gérer les zones humides et de mettre en œuvre des plans de gestion stratégique sur les territoires pertinents", afin d'enrayer la dégradation des zones humides et/ou de les préserver et encourager en cela le déploiement d'un plan de gestion stratégique qui vise à disposer d'un diagnostic global (sur un territoire cohérent) et d'une vision des actions à conduire.

Description sommaire de l'action

* Réaliser un complément d'inventaire des mares et zones humides intérieures à l'échelle du Bassin versant : état des lieux, diagnostic, hiérarchisation des enjeux, identification des zones humides stratégiques pour la gestion de l'eau (ZSGE). Un inventaire des prairies alluviales sur le Bassin de l'Or sous maîtrise d'ouvrage de l'association Les Ecologistes de l'Euzière démarre en 2018 suite à un appel à projets de l'AERMC, AFB et DREAL.

* Définir une stratégie d'actions de préservation et de mesures de restauration : suite à l'identification et caractérisation des zones humides à enjeux, définir un plan de gestion global et des actions localisées sur les zones humides prioritaires. L'intitulé de l'opération a changé (anciennement : Complément d'inventaire des mares et zones humides (autres que littorales) du Bassin versant et définition d'une stratégie de préservation) : Caractérisation des zones humides intérieures du Bassin de l'Or et de leurs fonctionnalités, et définition d'une stratégie de gestion sur les secteurs à forts enjeux. Pour AE: Plan de gestion stratégique du BV.

La note du secrétariat technique du SDAGE « éléments de méthode pour la définition d'un plan de gestion stratégique des zones humides » (septembre 2013) est un document de référence pour l'élaboration de plan de gestion stratégique des zones humides. L'objectif d'un tel plan est de dresser une cartographie d'ensemble pour identifier et hiérarchiser les secteurs les plus sensibles et donc prioritaires. Il s'agit de construire une carte de vulnérabilité à partir du croisement des services rendus, des usages et des pressions. Le but poursuivi est de spatialiser, prioriser puis de définir les objectifs de non-dégradation et de restauration des zones humides et leurs fonctions (expansion des crues, qualité des eaux, biodiversité.../..). Le plan vise à planifier, sur un périmètre cohérent, la politique de gestion concertée des zones humides (gouvernance, maîtrise d'ouvrage, plan d'actions, priorités, échéances, couts). Il faut également souligner ici que le plan global ne se substitue pas au plan de gestion d'une zone humide qui s'applique sur un espace moindre avec des actions plus précises et ciblées (cf. D3-22). L'initiative publique ou privée et les activités économiques compatibles avec les fonctions des zones humides peuvent contribuer à la mise en œuvre de ce plan de gestion stratégique. Néanmoins, le contenu d'un tel plan constitue un cadre dans lequel devront s'inscrire les objectifs, les moyens et calendriers de ces plans locaux. A termes, le plan précisera les leviers d'actions mobilisables en prenant en compte les usages et activités en

présence : programmes contractuels (conventions de gestion, contrats Natura 2000, baux ruraux, prêt à usage...), outils réglementaires, maîtrise foncière ou d'usage. Enfin, pour mesurer l'efficacité et la pertinence des actions, il sera évalué et révisé régulièrement.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Elaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides du Bassin de l'Or	SYMBO	100 000 €		100 000 €
		100 000 €		100 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre		
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
Elaboration d'un plan de gestion stratégique des zones humides du Bassin de l'Or					0%	0 €	80 %	80 000 €	20 %	20 000 €	0%	0 €			0%	0 €	
				0 €		80 000 €		20 000 €		0 €				0 €			

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D2 - Préserver et restaurer les zones humides d'intérieur

D2 - 1 Améliorer les connaissances et la gestion des mares et zones humides d'intérieur

D2 - 12 Mettre en place des actions de sauvegarde et de gestion des zones humides	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	SIATEO, communes, POA, CG34, CCCGPL, MMM		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input checked="" type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Sur la base des connaissances actuelles ou mieux d'un inventaire exhaustif des zones humides et mares du bassin versant, et de la définition des préconisations de gestion, agir pour la conservation voire la restauration de ces milieux. L'acquisition foncière est un outil important de protection des zones humides. Au-delà, il apparaît que l'absence de maîtrise du foncier est un des principaux freins dans la mise en œuvre de travaux de restauration de cours d'eau, ou de gestion adéquate des zones humides. L'Agence de l'Eau RMC et le Département de l'Hérault développent une politique ambitieuse de veille foncière sur les zones humides du Département.

Description sommaire de l'action

* En lien avec l'action D2-11, mettre en œuvre les travaux et plans de gestion des zones humides prioritaires, en particulier travaux de restauration de zones humides. Ce type d'opération ne peut s'engager que si le plan de gestion ZH (D2-11) est en cours.

* Participer de façon active à la stratégie de veille foncière mise en place sur le département de l'Hérault, notamment en zonant plus finement les zones humides faisant l'objet d'une veille, en les hiérarchisant, et en identifiant de potentiels acquéreurs (collectivités).

* Inciter les communes, à partir d'une identification précise des zones humides concernées, ou bords de cours d'eau les plus intéressants en perspective de restauration, à intégrer dans leur PLU des réserves foncières.

* Favoriser les acquisitions foncières des zones humides identifiées

A mi-parcours, une première approche des secteurs prioritaires de la plaine alluviale est en cours, qui sera suivie d'une stratégie de gestion des zones humides portée par le Symbo (cf. D2-11). Une opération d'acquisition de zones humides à enjeux est donc programmée pour 2019 (budget : 50 000€). Des acquisitions foncières de zones humides sont par ailleurs en projet à court terme et programmées en 2018 (budget : 50 000€).

Commentaires

Financement d'acquisition foncière conditionné à l'engagement ultérieur dans un plan de gestion de la ou les zones humides concernées

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Acquisition de zones humides à enjeux	Structure gémapienne	60 000 €		60 000 €
		60 000 €		60 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Acquisition de zones humides à enjeux					0%	0 €	80	48 000 €	20	12 000 €	0%	0 €			0%	0 €
				0 €		48 000 €		12 000 €		0 €				0 €		

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 1 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement de la lagune

D3 - 11 Etudier le fonctionnement de la lagune et élaborer un plan gestion concerté	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, organismes d'enseignement et de recherche		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input checked="" type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Bien que l'étang et ses zones humides périphériques fassent l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, des lacunes demeurent concernant le fonctionnement hydraulique de la lagune (en période normale) et les échanges qu'elle a avec les différents milieux connexes : cours d'eau, canal du Rhône à Sète, amenée d'eau du Vidourle, que ce soit d'un point de vue hydrologique, ou sédimentaire.

Dans un premier temps, une concertation est à conduire dans le cadre d'une commission lagune et zone humide prévue. Elle permettra d'envisager ensuite, le contenu de l'action à réaliser. Un des objectifs majeurs de cette action au-delà de l'acquisition de connaissances, est de définir une stratégie collective de gestion de l'étang, conciliant les différents usages et sa conservation, en tenant compte des incidences du changement climatique (hydrologie, évaporation, météorologie, etc.).

Pour ce faire, la connaissance du fonctionnement hydrodynamique de l'étang est indispensable : comment circulent les eaux douces et saumâtres dans l'étang de l'Or ? Quels sont les éléments transportés par ces eaux ? Quels sont les apports du bassin versant, ceux des canaux, et les exports vers le système complexe de canaux ?

Description sommaire de l'action

La concertation menée en Commission Lagune a abouti à la définition des objectifs d'une étude sur la lagune, déclinée en trois phases :

- 1) Définition d'une stratégie d'échantillonnage avec l'objectif de fiabiliser le modèle MARS 3D ;
- 2) Acquisition de données in situ avec le double-objectif d'interprétations des résultats (débits, qualité) sur l'année ainsi décrite ainsi que de caler le modèle MARS 3D sur des données réelles observées en fonction des paramètres climatiques correspondants ;
- 3) Modélisation complète du fonctionnement de l'étang de l'Or (flux d'eau, azote et phosphore en particulier) pour l'établissement de la situation actuelle ainsi que de scénarii de gestion pour parvenir in fine à un plan de gestion concerté à l'échelle de la lagune.

Les phases 1 et 2 de cette démarche font l'objet d'une première étude engagée en Phase 1 du contrat de bassin. A noter que cette étude multi-partenaires répond à plusieurs opérations inscrites initialement : l'opération de phase 1 de cette action (60k€), ainsi que celles des actions D3-12 et D3-13 (95k€).

Lors de la révision mi-parcours, cette première étude n'a pas encore livré l'ensemble des résultats d'acquisitions de données et doit se poursuivre par la consolidation du modèle hydrodynamique MARS 3D pour aboutir à une connaissance fiable du fonctionnement actuel. La commission lagune se chargera de débattre des scénarii multi-enjeux à tester.

Un bilan de cette étude sera réalisé courant 2018-2019 afin de définir les contours d'un travail complémentaire à mener pour parvenir à un plan de gestion concerté et pérenne qui prend en compte en particulier le phénomène d'eutrophisation lagunaire. Cette 3e phase doit être engagée avant la fin du contrat (2019) et fait l'objet d'une nouvelle opération inscrite en Phase 2.

Commentaires

Taux bonifié de l'Agence sous réserve de respect du calendrier, cf. § engagement de l'Agence de l'Eau (dans tome 3, article 5.3)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Suites de l'étude lagune (phase 3) : Elaboration d'un plan de gestion concerté de la lagune (incluant des compléments de connaissances sur les bilans de matières)	SYMBO	80 000 €		80 000 €
		80 000 €		80 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Suites de l'étude lagune (phase 3) : Elaboration d'un plan de gestion concerté de la lagune (incluant des compléments de connaissances sur les bilans de matières)					0%	0 €	80 %	64 000 €	20 %	16 000 €	0%	0 €			0%	0 €
						0 €	64 000 €		16 000 €		0 €					0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 1 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement de la lagune

D3 - 12 Analyser l'impact des échanges lagune - canal de Rhône à Sète et incidences des passes	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, organismes d'enseignement et de recherche		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input checked="" type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|--------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Bien que l'étang et ses zones humides périphériques fassent l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, des lacunes demeurent concernant le fonctionnement hydraulique de la lagune (en période normale) et les échanges qu'elle a avec les différents milieux connexes : cours d'eau, canal du Rhône à Sète, amenée d'eau du Vidourle, que ce soit d'un point de vue hydrologique, ou sédimentaire.

Dans un premier temps, le recueil de toutes les données existantes à travers la mise en place d'un conseil scientifique (voir aussi action E1-12) permettrait de déterminer les réelles lacunes en termes de connaissances et de préciser les acquisitions de données indispensables. Un des objectifs majeurs de cette action au-delà de l'acquisition de connaissances, est de définir une stratégie collective de gestion de l'étang, conciliant les différents usages et sa conservation, en tenant compte des incidences du changement climatique.

Description sommaire de l'action

* En lien avec les actions du volet "Qualité de l'eau", étudier les échanges lagune - canal du Rhône à Sète en analysant leurs impacts (transferts polluants, nutriments, mobilité des espèces, etc.) et proposer des scénarios de gestion (passes, barrage antisel de Carnon)

Commentaires

Phasage à discuter. Taux d'aide de l'AE majoré jusqu'à 30% par rapport aux taux classiques en vigueur.

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 1 Améliorer les connaissances relatives au fonctionnement de la lagune

D3 - 13 Etudier les incidences des amenées d'eau douce du Vidourle sur la lagune	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, organismes d'enseignement et de recherche		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input type="checkbox"/>	FRDR140	<input type="checkbox"/>	FRDR10219	<input type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input type="checkbox"/>	FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input type="checkbox"/>	FRDG102	<input type="checkbox"/>	FRDG206	<input type="checkbox"/>	FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/>	FRDR138	<input type="checkbox"/>	FRDR12122	<input type="checkbox"/>	FRDG113	<input type="checkbox"/>	FRDG223	<input type="checkbox"/>	FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Bien que l'étang et ses zones humides périphériques fassent l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, des lacunes demeurent concernant le fonctionnement hydraulique de la lagune (en période normale) et les échanges qu'elle a avec les différents milieux connexes : cours d'eau, canal du Rhône à Sète, amenée d'eau du Vidourle, que ce soit d'un point de vue hydrologique, ou sédimentaire.

Dans un premier temps, le recueil de toutes les données existantes à travers la mise en place d'un conseil scientifique (voir aussi action E1-12) permettrait de déterminer les réelles lacunes en termes de connaissances et de préciser les acquisitions de données indispensables. Un des objectifs majeurs de cette action au-delà de l'acquisition de connaissances, est de définir une stratégie collective de gestion de l'étang, conciliant les différents usages et sa conservation, en tenant compte des incidences du changement climatique.

Description sommaire de l'action

* Mener une expertise sur le rapport bénéfice/coût des apports d'eau douce du Vidourle, en analysant les différentes incidences sur la qualité de l'eau, l'équilibre écologique des communautés végétales et animales.

* A partir de ce diagnostic, faire des propositions de gestion

A mi-parcours, aucune opération spécifique n'a été lancée cependant la problématique est intégrée dans les études en cours.

Commentaires

Phasage à discuter. Taux d'aide de l'AE majoré jusqu'à 30% par rapport aux taux classiques en vigueur.

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 2 Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides

D3 - 21	Poursuivre l'animation de la mise en œuvre du DOCOB Natura 2000 des sites "Etang de Mauguio"	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, CG34, POA,		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	7
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Les zones humides périphériques de l'étang de l'Or font l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, et sont donc bien mieux connues que les zones humides et mares du reste du bassin versant. La mise en place de la démarche Natura 2000, réunissant tous les acteurs locaux concernés, a permis d'amorcer une concertation importante qui a abouti à la réalisation du Document d'objectifs des sites Natura 2000 Etang de Mauguio en 2008. En phase de mise en œuvre depuis 2009 sous l'animation du Symbo, de nombreux travaux de restauration de petite hydraulique (ouvrages, roubines) en vue de restaurer le fonctionnement des marais ont été réalisés par les communes ou association.

Description sommaire de l'action

- * Poursuivre l'animation de la mise en œuvre du DOCOB, en particulier mettre en œuvre les actions de gestion concertée des ouvrages hydrauliques (canaux, passes, barrages anti-sel) et des marais inscrites au DOCOB (actions ANI03b, EAU01, EAU04 du DOCOB)
- * Poursuivre les études et suivis prévus dans le cadre de la mise en œuvre du DOCOB, en particulier, suivi des roselières, suivi de la Cistude d'Europe, suivi et veille relative aux espèces invasives
- * Poursuivre l'animation de la mise en œuvre de travaux de restauration des petits ouvrages hydrauliques permettant la gestion des niveaux d'eau dans les zones humides (actions EAU02, EAU03 du DOCOB)

Commentaires

Symbo (Animateur Natura 2000) et Partenaires : COPIL Natura 2000

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Animation de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 "Etang de Manguio" 2018	SYMBO	50 000 €	50 000 €	
Animation de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 "Etang de Manguio" 2019	SYMBO	50 000 €		50 000 €
		100 000 €	50 000 €	50 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 "Etang de Manguio" 2018	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	50 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Animation de la mise en œuvre du DOCOB des sites Natura 2000 "Etang de Manguio" 2019	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	50 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	100 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 2 Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides

D3 - 22	Elaborer et mettre en œuvre les plans de gestion autres que le DOCOB	Priorité 1
----------------	---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	CELRL, CGI34, Collectivités, Communes, Fédération de chasse, association naturaliste		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	17
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|--|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Les zones humides périphériques de l'étang de l'Or font l'objet depuis plusieurs années de nombreuses études et inventaires, et sont donc bien mieux connues que les zones humides et mares du reste du bassin versant. La mise en place de la démarche Natura 2000, réunissant tous les acteurs locaux concernés, a permis d'amorcer une concertation importante qui a abouti à la réalisation du Document d'objectifs des sites Natura 2000 Etang de Mauguio en 2008. Des plans de gestion visant des milieux et espèces autres que ceux visés par Natura 2000 sont également portés par différents acteurs. Certains méritent d'être mis à jour, leur mise en œuvre contribuant en partie à la mise en œuvre du DOCOB "Etang de Mauguio"

Description sommaire de l'action

* Mise à jour ou élaboration de plans de gestion locaux concertés visant à protéger et/ou restaurer les milieux naturels lagunaires et péri-lagunaires (y compris milieux dunaires). Sont particulièrement visés les terrains du CELRL et les ENS, mais également des terrains communaux (Pérols, Mauguio, Candillargues, Marsillargues...) et privés (réserves de chasse). Leur mise en œuvre pourra mobiliser d'autres actions du Contrat en relation avec la préservation et/ou restauration des milieux aquatiques et zones humides, de leur fonctionnalité et de leur continuité.

Les plans de gestion suivront le cahier des charges « plan de gestion ZH » du bassin Rhône Méditerranée (réalisé sous MO Agence de l'Eau, en concertation avec l'ensemble des acteurs ZH du bassin) ainsi que le volet hydraulique préconisé dans les cahiers techniques.

A mi-parcours quelques opérations ont été réalisées : marais de Candillargues, sites communaux sur POA, ainsi qu'une étude hydraulique préalable à la définition d'un programme de réhabilitation et de gestion du domaine départemental de Tartuguière.

Presque toutes les opérations programmées en phase 2 sont relatives à ce projet de réhabilitation du domaine de Tartuguière, site dégradé mais qui abrite une importante population de Cistude d'Europe. Le diagnostic réalisé en 2014 a confirmé la salinisation excessive du site, qui entraîne une dégradation des habitats potentiellement favorables à la Cistude.

Le programme d'actions défini vise la restauration de la fonctionnalité de la zone humide, l'amélioration de l'état des habitats naturels, l'amélioration de la connectivité des milieux et la valorisation sociale du site, à travers plusieurs opérations dont 5 inscrites en phase 2 du Contrat, pour un budget global de 860 000 €.

Par ailleurs, des opérations initialement prévues en première phase par POA se décalent en 2018-2019 : élaboration d'une notice de gestion de Candillargues et élaboration du plan de gestion du marais de Plagnol (budget total : 60 000€) et l'opération concernant l'élaboration du plan de gestion relatif à trois zones humides (réserve de chasse de Saint Marcel, La Castellone, et les anciens salins de Pérols) est recentrée sur 2 d'entre elles (zone humide de La Castellone et anciens salins de Pérols) avec un budget réévalué à 50 000€.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - essences exotiques	CD 34	13 000 €	13 000 €	
Réactualisation du plan de gestion de Tartuguières - CDL Lansargues	CDL	15 000 €	15 000 €	
Réhabilitation de Tartuguière - surverse du Berbian en amont du site	CD 34	22 000 €	22 000 €	
Réhabilitation de Tartuguière - Aménagement d'accueil du public	CD 34	35 000 €	35 000 €	
Elaboration du plan de gestion du marais de Plagnol (Mauguio)	Pays de l'Or Agglomération	40 000 €	40 000 €	
Réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - arasement de digues	CD 34	220 000 €	220 000 €	
Réhabilitation de Tartuguière - travaux hydrauliques de restauration des zones humides	CD 34	390 000 €	390 000 €	
Elaboration d'une notice de gestion de Candillargues - marais communal de Croc Martin	Pays de l'Or Agglomération	20 000 €		20 000 €
Elaboration du plan de gestion relatif à la zone humide de La Castillone et des anciens salins de Pérols	Structure gémapienne	50 000 €		50 000 €
		805 000 €	735 000 €	70 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - essences exotiques	0%	0 €	0%	0 €	20%	2 600 €	0%	0 €	40%	5 200 €	40%	5 200 €	0%	0 €	0%	0 €
Réactualisation du plan de gestion de Tartuguières - CDL Lansargues					0%	0 €	80%	12 000 €	20%	3 000 €	0%	0 €			0%	0 €
Réhabilitation de Tartuguière - surverse du Berbian en amont du site					20%	4 400 €	50%	11 000 €	20%	4 400 €	10%	2 200 €			0%	0 €
Réhabilitation de Tartuguière - Aménagement d'accueil du public	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	35 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Elaboration du plan de gestion du marais de Plagnol (Mauguio)					0%	0 €	80%	32 000 €	20%	8 000 €	0%	0 €			0%	0 €
Réhabilitation de Tartuguière - Restauration des habitats - arasement de digues					20%	44 000 €	50%	110 000 €	20%	44 000 €	10%	22 000 €			0%	0 €
Réhabilitation de Tartuguière - travaux hydrauliques de restauration des zones humides					20%	78 000 €	50%	195 000 €	20%	78 000 €	10%	39 000 €			0%	0 €
Elaboration d'une notice de gestion de Candillargues - marais communal de Croc Martin	0%	0 €	20%	4 000 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	16 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €

Elaboration du plan de gestion relatif à la zone humide de La Castellone et des anciens salins de Pérols	0%	0 €	20 %	10 000 €	0%	0 €	0%	0 €	80 %	40 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		14 000 €		129 000 €		360 000 €		233 600 €		68 400 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 2 Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides

D3 - 23 Gérer et entretenir les gros ouvrages et tributaires hydrauliques de l'étang (canaux, barrages anti-sel, passes)	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	SIATEO, POA, MMM, Communes, Associations, VNF, Fédération de chasse		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input type="checkbox"/> FRDR138	<input type="checkbox"/> FRDR12122	<input type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'étang et ses émissaires sont dotés d'ouvrages, essentiellement destinés à gérer les entrées d'eau saline dans la lagune (barrages anti-sel, amenée d'eau du Vidourle, barrage anti-sel de la porte de Carnon). Les cours d'eau, modifiés, peinent à charrier leurs sédiments dans leur partie le plus en aval, entraînant des comblements au niveau des embouchures.

Description sommaire de l'action

* En cohérence avec les résultats des études globales réalisées, mener des travaux hydrauliques lourds dans le respect des fonctionnements des milieux, de la continuité écologique et sédimentaire des cours d'eau, et du maintien de la biodiversité. Plusieurs opérations sont réalisées ou en démarrage : Salaison dans sa partie aval (Mauguio) réalisé en 2017 par le SIATEO, barrage anti-sel sur la Cadoule (réalisé sous MO POA dans le cadre de mesures compensatoires Aéroport Montpellier) et Canal de l'Or (Candillargues) prévu en 2018 sous MO POA.

* Au vu des résultats des études de l'action D3-11, mener les travaux nécessaires à la gestion des passes et amenée d'eau du Vidourle et à la gestion du grau.

* Poursuivre les travaux de restauration des petits ouvrages hydrauliques permettant la gestion des niveaux d'eau dans les zones humides (actions EAU02, EAU03 du DOCOB)
La réhabilitation du barrage anti-sel du canal de Lansargues, visant à freiner les intrusions marines, est indissociable de la restauration écologique de Tartuguières (cf.D3-22) : cette opération est programmée en 2018 pour un budget de 140 000€.

Commentaires

Partenaires : Symbo (Animateur Natura 2000) Autres projets à considérer : création d'ouvrages déversoirs au droit des terrains du CG34 (tartuguières) - Curage du canal de l'Or à Candillargues (20.000 € HT) - curage de la Cadoule en lien avec les mesures compensatoires Aéroport pour « étancher » le marais du N°1 à Mauguio. Projet de protection des berges du canal de Lunel : grosses érosions sur une grande partie du linéaire (200,00 € HT le mètre linéaire soit pour une réfection de 5kms => 1.000.000,00 € H.T). Pour information, le linéaire du canal de Lunel entre le ruisseau du gazon et le pont du lièvre est de 8.5 kms soit 17 kms de berges.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réhabilitation de Tartuguière - Réhabilitation du barrage anti sel du canal de Lansargues	CD 34	140 000 €	140 000 €	
Aménagement et protection des berges du canal de Lunel	SIATEO	75 000 €	25 000 €	25 000 €
		215 000 €	165 000 €	25 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réhabilitation de Tartuguière - Réhabilitation du barrage anti sel du canal de Lansargues	0%	0 €			0%	0 €	0%	0 €	100%	140 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Aménagement et protection des berges du canal de Lunel	0%	0 €	20%	15 000 €	0%	0 €	0%	0 €	80%	60 000 €			0%	0 €	0%	0 €
		0 €		15 000 €		0 €		0 €		200 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 2 Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides

D3 - 24 Mener une politique active de protection des espaces périlagunaires et littoraux	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Conservatoire du Littoral, CG34, MMM, POA, communes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|-------------------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input checked="" type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Une partie du territoire du Bassin de l'Or est soumise à la loi Littoral et un certain nombre d'écosystèmes aquatiques relèvent du statut du domaine public maritime.

Description sommaire de l'action

- * Poursuivre la politique d'acquisition foncière des espaces littoraux
 - * Veiller à la cohérence des documents d'urbanisme et de leur application avec la loi Littoral
 - * Veiller aux respects des modalités de l'occupation du Domaine public maritime
- A mener en lien avec la mise en œuvre au niveau régional de la TVB

Commentaires

coût hors acquisition foncière

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D3 - Améliorer les connaissances et la gestion de l'étang de l'Or et du littoral

D3 - 2 Poursuivre la gestion concertée de l'Etang de l'Or et de ses zones humides

D3 - 25 Mettre en œuvre un plan de gestion opérationnel de l'étang de l'Or	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, SIATEO, POA, Communes périphériques de l'étang		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input checked="" type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|--------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Dans le prolongement des actions d'amélioration de la connaissance prévues en phase 1 du contrat et débouchant sur des propositions concrètes, il est prévu de les mettre en application dans le cadre de cette action.

Description sommaire de l'action

Cette action est fonction des études de connaissance faites en amont. Elle pourrait comporter deux volets:

- coordination et optimisation des plans de gestions mis en œuvre par différents gestionnaires dans les zones humides de l'étang de l'Or,
- mise en œuvre de mesures et/ou de travaux en vue de la gestion de l'étang de l'Or

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réalisation de travaux dans le cadre du plan de gestion de l'étang de l'Or (2020)	INDEFINI	0 €	0 €	0 €
Etude(s) préalable(s) à des travaux et modalités de gestion de la lagune et de ses milieux naturels suite aux résultats des modélisations	Collectivités	100 000 €		100 000 €
		100 000 €	0 €	100 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réalisation de travaux dans le cadre du plan de gestion de l'étang de l'Or (2020)	0%	0 €	20 %	0 €	0%	0 €	0%	0 €	80 %	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Etude(s) préalable(s) à des travaux et modalités de gestion de la lagune et de ses milieux naturels suite aux résultats des modélisations	0%	0 €	20 %	20 000 €	20 %	20 000 €	0%	0 €	60 %	60 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		20 000 €		20 000 €		0 €		60 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité

D4 - 1 Favoriser le porter à connaissance et la prise en compte des enjeux naturalistes

D4 - 11 Capitaliser les données naturalistes de l'ensemble du Bassin versant de l'Or	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Les données naturalistes existent sur le bassin versant mais sont dispersées, hétérogènes. Un travail est actuellement en cours à l'échelle du site Natura 2000 visant à rassembler au sein du Symbo les données des différentes têtes de réseaux (CEN L-R, CBN, Groupe Chiroptères du LR, OPIE, ...)

Description sommaire de l'action

- * Etendre l'opération de capitalisation des données naturalistes menée à l'échelle du site Natura 2000 à l'ensemble du BV : tendre vers un observatoire du territoire en tissant des partenariats et protocoles d'échanges d'information avec les producteurs de données, développer des outils de gestion et de mise à disposition des données.
- * Poursuivre l'organisation et maintenance des données en interne (SIG, interface web).

Commentaires

Partenaires : Services de l'Etat, Associations, scientifiques, bureaux d'études, collectivités

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité

D4 - 1 Favoriser le porter à connaissance et la prise en compte des enjeux naturalistes

D4 - 12 Sensibiliser le grand public et acteurs locaux, collectivités à la conservation de la biodiversité	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Organismes agricoles, associations naturalistes		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	5
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Dans un contexte méditerranéen, les cours d'eau et zones humides sont de véritables oasis de diversité biologique. Les espèces, adaptées à des contraintes fortes et fluctuantes (caractère temporaire de certains milieux, aridité, submersion...) présentent souvent un caractère patrimonial. Les pollutions, l'uniformisation ou la fragmentation des milieux, l'urbanisation, sont autant de menaces qui pèsent sur leurs populations. Divers organismes (Symbo, associations, Département de l'Hérault, EPCI) mènent auprès du grand public des opérations d'éducation à l'environnement auprès du grand public. La chambre d'agriculture de l'Hérault sensibilise les agriculteurs à la conservation de la biodiversité des exploitations agricoles.

Description sommaire de l'action

- * Poursuivre les actions de sensibilisation à l'environnement du Symbo en matière de conservation de la biodiversité, en mettant également l'accent sur les espèces du nord du bassin jusqu'alors peu prises en compte.
- * Mettre à la disposition des collectivités volontaires, outils (exposition, film documentaire) ou personnel pour la conduite d'actions de sensibilisation
- * Poursuivre les opérations de diagnostic environnemental des exploitations agricoles et de sensibilisation à la conservation de la biodiversité dans la plaine (haies, mares...). Identifier des secteurs clés de reconnexion de trame verte, sur la base d'une cartographie-diagnostic des linéaires de haies, bosquets (à mener en lien avec action A2 - 42)
- * Favoriser une concertation entre tous les porteurs de projet d'actions de sensibilisation pour une meilleure coordination des opérations (agenda annuel des actions de sensibilisation sur le bassin versant, coordination des événementiels, valorisation des événements, coopération entre différentes structures, optimisation des relations avec la presse, etc.)
- * Faire le lien entre les différents opérateurs Natura 2000 (GPSL, sites en mer, étang de Mauguio).

A mi-parcours, les opérations de sensibilisation sous maîtrise d'ouvrage de POA et de la Chambre d'Agriculture sont en cours. Deux opérations (dont une nouvelle) sont programmées en phase 2 :

- Réhabilitation des aménagements de sensibilisation du grand public le long du Salaison (Le Crès)
- Aménagements de sensibilisation du grand public jusqu'au Salaison le long de la Maire (Jacou).

Ces opérations sont en lien avec l'action D1-32 (Accompagner et encadrer les travaux d'aménagement doux des abords des cours d'eau conciliant conservation des cours d'eau et accueil du public).

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réhabilitation des aménagements de sensibilisation du grand public le long du Salaison (Le Crès)	Mairie Le Crès	10 000 €	10 000 €	
Aménagements de sensibilisation du grand public jusqu'au Salaison le long de la Maire (Jacou)	Mairie de Jacou	10 000 €	10 000 €	
		20 000 €	20 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réhabilitation des aménagements de sensibilisation du grand public le long du Salaison (Le Crès)	0%	0 €	20 %	2 000 €	0%	0 €	0%	0 €	80 %	8 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
Aménagements de sensibilisation du grand public jusqu'au Salaison le long de la Maire (Jacou)	0%	0 €	20 %	2 000 €	0%	0 €	0%	0 €	80 %	8 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €		4 000 €		0 €		0 €		16 000 €		0 €		0 €		0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité

D4 - 2 Sensibiliser et lutter contre les espèces invasives

D4 - 21 Mettre en place une veille collective locale sur les espèces envahissantes	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|-----------|--------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input type="checkbox"/> | FRDR140 | <input type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input type="checkbox"/> | FRDR138 | <input type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

L'introduction d'espèces exotiques envahissantes est aujourd'hui une des menaces majeures de perte de biodiversité, d'uniformisation des paysages, et parfois de dysfonctionnements des milieux aquatiques (jussies...). Une veille collective pour prévenir l'arrivée de nouvelles espèces a été mise en place en partenariat avec les usagers sur le site Natura 2000 de l'étang de l'Or.

Description sommaire de l'action

- * Etendre l'opération de veille collective menée à l'échelle du site Natura 2000 à l'ensemble du Bassin Versant : sensibiliser la population (sans stigmatiser toutes les espèces exotiques) à la problématique et mettre en place un système d'alerte collectif participatif (cibler les espèces prioritaires);
- * Concernant les plantes exotiques, alerter les collectivités sur les espèces les plus problématiques, les inciter à joindre à leurs commandes publiques des recommandations de plantation, et intégrer ce volet au PAPPH, intégrer également des recommandations dans les documents d'urbanisme (PLU, SCOT)

Commentaires

Partenaires : Services de l'Etat, Associations, scientifiques, bureaux d'études, collectivités

D4 - 22	Poursuivre la lutte contre le ragondin et autres espèces animales	Priorité	1
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo,		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :
- | | | | | | | | | | | | |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|---------|-------------------------------------|---------|--------------------------|----------|--------------------------|
| FRDR139 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR140 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR10219 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDT11a | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG117 | <input type="checkbox"/> | FRDG223A | <input type="checkbox"/> |
| FRDR12121 | <input type="checkbox"/> | FRDR3108b | <input type="checkbox"/> | FRDR141 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDG102 | <input type="checkbox"/> | FRDG206 | <input type="checkbox"/> | FRDG239 | <input type="checkbox"/> |
| FRDR137 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR138 | <input checked="" type="checkbox"/> | FRDR12122 | <input type="checkbox"/> | FRDG113 | <input type="checkbox"/> | FRDG223 | <input type="checkbox"/> | FRDC02f | <input type="checkbox"/> |

Contexte et justification

Certaines espèces exotiques envahissantes sont aujourd'hui bien implantées et leur élimination totale n'est plus envisageable. L'objectif est de maintenir les populations à un stade acceptable en termes d'impacts écologiques et/ou sur les activités humaines. Depuis plusieurs années, une opération de régulation des ragondins est menée par le Symbo sur le pourtour de l'étang de l'Or. Dans le cadre d'un programme européen LIFE LAG'Nature, le Symbo a également initié des campagnes de capture de tortues exotiques.

Description sommaire de l'action

- * Poursuivre et évaluer l'action de régulation de la population de ragondins menée par le Symbo sur le secteur de l'étang de l'Or et secteurs identifiés comme prioritaires sur le Bassin versant estimée à 25 000 €/ an.
- * Poursuivre la lutte contre les autres espèces exotiques, en particulier contre les tortues de Floride (inclus dans le suivi de la Cistude d'Europe)

Commentaires

Partenaires : FRC LR, FDC Hérault, associations de chasse, collectivités

VOLET D. AMÉLIORATION, RESTAURATION ET PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES,

OBJECTIF D4 - Améliorer les connaissances et la gestion de la biodiversité

D4 - 2 Sensibiliser et lutter contre les espèces invasives

D4 - 23 Mener des chantiers de lutte contre les espèces végétales jugées prioritaires	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, Communes, MMM, POA, CCGPSL		
Type d'action	Travaux	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|-----------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|--|-----------------------------------|
| <input type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input checked="" type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/> FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG117	<input type="checkbox"/> FRDG223A	<input type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR3108b	<input type="checkbox"/> FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG102	<input type="checkbox"/> FRDG206	<input type="checkbox"/> FRDG239	<input type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/> FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/> FRDG113	<input type="checkbox"/> FRDG223	<input type="checkbox"/> FRDC02f	<input type="checkbox"/>

Contexte et justification

Certaines plantes exotiques envahissantes sont aujourd'hui bien implantées (jussies) et leur élimination totale n'est plus envisageable. L'objectif est de maintenir les populations à un stade acceptable en termes d'impacts écologiques et/ou sur les activités humaines. Des inventaires précis ont été menés sur le site de l'étang de l'Or et un projet de veille collective associant citoyens, experts (CBN, CEN L-R...) et gestionnaires (réseau des gestionnaires des espaces protégés du LR) est en projet.

Description sommaire de l'action

* A partir des connaissances acquises et de la veille mise en place, engager des chantiers de lutte contre des plantes envahissantes sur des secteurs prioritaires en matière de conservation de la biodiversité et de maintien des équilibres écologiques (cours d'eau), notamment en profitant de l'opportunité de travaux (contrats Natura 2000, projets d'aménagements, travaux de restauration de cours d'eau...)

* Coordonner les différentes interventions notamment avec les bassins limitrophes (jussies)

Commentaires

Partenaires : autres syndicats de bassin, fédération de pêche, CBN, CEN L-R, Département

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

E1 - 1 Animer et suivre le contrat

E1 - 11 Animation, coordination, suivi et réalisation d'actions du Contrat pendant 5 ans	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

Dans le cadre du portage du contrat du Bassin de l'Or, la cellule technique du Symbo s'est organisée pour être en capacité de piloter la démarche et de réaliser, soit en régie, soit en maîtrise d'ouvrage, un certain nombre d'actions. De plus, dans une optique de gestion intégrée du territoire, il est prévu que les actions du contrat soient articulées avec les autres programmes de gestion concertée tels que Natura 2000 et le PAPI. Il en ressort une mobilisation complète de l'équipe technique du Symbo.

Description sommaire de l'action

Cette action consiste à définir le rôle et les principales missions des différents agents de la cellule technique du Symbo concernés par la mise en œuvre du Contrat, avec des plans de financements soit extérieurs à ce programme, soit inclus dans les opérations de la présente fiche action.

- un directeur dont la mission consiste à piloter techniquement et administrativement le Symbo. Concernant le contrat son rôle sera d'être le coordinateur du programme en assurant le lien nécessaire entre les différents agents du Symbo intervenant dans les projets, de constituer le point d'entrée du Symbo par rapport aux partenaires extérieurs du contrat en s'occupant notamment de l'organisation des différentes instances à réunir et de s'occuper plus particulièrement du volet B "maîtrise de la ressource" et du volet E "gouvernance". Il interviendra aussi dans la création des documents de suivi et de bilan du contrat.
- un chargé de mission qualité de l'eau : la reconquête de la qualité de l'eau est un sujet central pour le contrat. L'ensemble des actions sur lesquelles le chargé de mission intervient sont inscrites dans le contrat (volet A essentiellement). Il interviendra aussi avec le directeur pour assurer le suivi et l'animation du contrat ;
- une chargée de mission biodiversité - rivières - SIG : elle interviendra en particulier sur le volet D "gestion des milieux" du contrat et également sur certaines actions en régie, relatives à la gestion des cours d'eau, des Zones Humides en articulant cette mission avec son rôle d'animatrice des sites Natura 2000 "Etang de Mauguio". Elle sera personne ressources en terme d'administration des données (base de données - SIG) ;
- une chargée de mission PAPI, qui veillera à articuler la démarche de prévention des inondations avec celle du contrat ;
- une technicienne qui interviendra essentiellement dans la gestion des cours d'eau à travers l'élaboration des plans de gestion, leur mise en œuvre par plusieurs acteurs du bassin versant, le suivi des travaux de restauration et enfin la participation aux actions de sensibilisation ;
- un technicien qui s'occupera de la coordination et de la mise en œuvre des actions d'éducation à l'environnement et de sensibilisation mais aussi de réalisation de mesures et prises de données sur différentes masses d'eau.

Les opérations d'animation inscrites dans cette action sont réparties sur tout ou partie des postes de direction, de qualité de l'eau, de biodiversité-rivières et de gestion de cours d'eau ; concernant ces deux derniers postes, l'animation directement liée au volet D du contrat correspond à un équivalent temps plein ("mission rivières"). La participation des autres agents en lien avec d'autres programmes et leurs cofinancements éventuels (Natura 2000, PAPI...) est décrite pour mémoire dans cette fiche action, mais ne fait pas l'objet d'opérations inscrites dans le contrat de bassin.

Commentaires

Aide publique de l'Agence de l'Eau prévue sur 3 ETP, correspondant aux postes de coordination/animation contractuelle, de qualité de l'eau et de mission rivières. Pour 2018, cela concerne également un accompagnement financier sur de l'investissement.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Financement des postes, animation, coordination, suivi du contrat et réalisation des actions (phase 2)	SYMBO	208 000 €	208 000 €	
Financement des postes, animation, coordination, suivi du contrat et réalisation des actions (phase 2)	SYMBO	208 000 €		208 000 €
		416 000 €	208 000 €	208 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre		
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	
Financement des postes, animation, coordination, suivi du contrat et réalisation des actions (phase 2)					30 %	62 400 €	50 %	104 000 €	20 %	41 600 €	0%	0 €			0%	0 €	
Financement des postes, animation, coordination, suivi du contrat et réalisation des actions (phase 2)					30 %	62 400 €	50 %	104 000 €	20 %	41 600 €	0%	0 €			0%	0 €	
				124 800 €		208 000 €		83 200 €		0 €				0 €			

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

E1 - 1 Animer et suivre le contrat

E1 - 12	Création et animation d'un comité de Pilotage, d'un comité technique et scientifique du contrat	Priorité	1
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le Comité de bassin est chargé de coordonner et d'orienter la mise en oeuvre du Contrat, chaque signataire et maître d'ouvrage étant responsable de la réalisation des actions qui le concerne. Le comité technique intervient en amont en préparant les réunions du comité de pilotage. Un comité scientifique ayant pour rôle d'apporter son expertise sur les actions menées au sein du contrat est envisagé afin d'alimenter une évaluation environnementale.

De façon à formaliser l'état d'avancement du Contrat et mettre en évidence les éventuels décalages par rapport aux objectifs visés et à la programmation initiale, chaque maître d'ouvrage s'engage à rendre compte des actions réalisées ou engagées sur sollicitation du Symbo. La structure porteuse doit centraliser ces informations et tenir à jour un tableau de bord de l'état d'avancement de chaque action du Contrat et suivre les effets du Contrat sur la ressource et les milieux aquatiques (action E2-21).

L'objectif de ce suivi est de faciliter le futur travail d'évaluation à mener en fin de contrat afin d'évaluer le gain environnemental du contrat.

Remarque : Plusieurs documents de référence cadrent les attendus en termes de suivi-évaluation des Contrats de rivière, notamment le «Guide méthodologique, étude bilan, évaluation et prospective des Contrats de rivière», et la note du Comité d'agrément du bassin RM, relative à la procédure actualisée d'élaboration et d'agrément des Contrats de milieu (juin 2009).

Description sommaire de l'action

Ces instances ont été mises en place au démarrage du contrat: le Comité du Bassin de l'Or (comité de pilotage), et le comité technique fonctionnent depuis le début de la démarche.

Le Comité de pilotage est composé de 45 membres répartis en 3 collèges : collectivités du bassin versant / usagers / services de l'Etat et organismes associés. Un Président du comité de pilotage est à désigner et un règlement intérieur à élaborer. Le comité de pilotage se réunit une à deux fois par an.

Le comité technique est composé de partenaires techniques et financiers du contrat : Agence de l'Eau RMC, Région, Conseil de l'Hérault, Dreal LR, DDTM 34, Montpellier Méditerranée Métropole, Pays de l'Or Agglomération, Communautés de Communes du Grand Pic Saint Loup et du Pays de Lunel. Le comité technique se réunit dans la mesure du possible autant que de besoins.

Le secrétariat administratif et technique de ces instances est assuré par le Symbo.

L'opportunité de créer et d'animer un comité scientifique du contrat a été envisagée (rôle, composition, place dans l'organisation du contrat, missions et mode de fonctionnement restant à préciser). A mi-parcours, le format "comité scientifique" est revu et modifié pour correspondre à une concertation multi-acteurs sur le sujet du "tableau de bord de suivi environnemental" (TBSE). Plutôt que de rassembler un groupe d'experts, il est proposé de partager le travail du Symbo et de ses partenaires techniques d'évaluation environnementale du programme d'actions du contrat de bassin sous forme d'indicateurs "Etat-Pression-Réponse" (action E2-21).

Commentaires

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

E1 - 2 Evaluer le contrat de bassin

E1 - 21 Produire et tenir un tableau de bord du contrat	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

La mise en œuvre du contrat est basée sur la réalisation de projets portés par plusieurs maîtres d'ouvrages qui concourent à l'atteinte des enjeux préalablement identifiés d'amélioration de la qualité de l'eau, de prévention des inondations, de préservation et de restauration des milieux et de gouvernance du territoire. Cela nécessite un suivi de l'avancement des actions mais aussi de leur portée par rapport aux objectifs à atteindre, en cernant en particulier le gain environnemental produit par les actions réalisées.

L'élaboration et à la tenue d'un tableau de bord correspond bien à l'outil qui permet de suivre et évaluer le programme mis en œuvre et ses effets en terme de qualité environnementale. Or cet outil n'existe pas actuellement.

Description sommaire de l'action

Par tableau on entend ici un outil de suivi environnemental du contrat. Il viendra compléter le suivi administratif et financier qui est aussi à créer.

Cette action se déroule en plusieurs phases.

- Organiser une base de données du projet

Il s'agit de classer les différentes données disponibles qui caractérisent les différentes masses d'eau et les milieux du bassin de l'Or.

- Définir une maquette du tableau de bord de suivi environnemental du contrat ou TBSE -Or

Le TBSE-Or, nécessite en premier lieu de pouvoir créer une maquette de cet outil en prenant appui sur les données disponibles et récupérables à prime abord, de pouvoir définir des objectifs à atteindre, des indicateurs et des corrélations ou non. Il est évident que vu l'absence d'un certain nombre de données, comme par exemple sur la ressource en eau, ce tableau de bord ne pourra pas dans un premier couvrir la globalité du champ d'actions du contrat.

- Réaliser une première édition du tableau de bord

Sur la base d'indicateurs pertinents, identifiables, il sera crée une première édition du tableau de bord. Celle-ci revêtira la forme d'un barème indiciaire qui devra permettre d'observer facilement la situation de l'indicateur par rapport au démarrage du contrat et l'objectif à atteindre.

Le TBSE-Or sera donc un outil d'aide à la décision, indiquant de façon tendancielle les évolutions environnementales mesurables liées au contrat dans un espace de temps donné. Il n'a pas l'ambition d'avoir ne valeur purement scientifique mais de pouvoir de manière objective et reproductible détecter des écarts dans un objectif d'indiquer le gain environnemental produit à travers l'accomplissement des actions du contrat.

Il est envisagé de réaliser un premier document en début de contrat puis en phase intermédiaire et en fin de contrat.

Commentaires

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E1 - Animer, suivre et évaluer le projet de territoire

E1 - 2 Evaluer le contrat de bassin

E1 - 22 Réaliser un bilan à mi parcours du contrat et en fin de contrat	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Etudes	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

La réalisation d'un bilan à mi-parcours et d'un bilan en fin de contrat est une figure imposée au porteur du Contrat. Ces bilans seront effectués sous maîtrise d'ouvrage du Symbo par un prestataire afin de porter un regard externe d'évaluation. Le bilan à mi-parcours ainsi que le bilan final sont soumis au Comité d'agrément.

Description sommaire de l'action

Bilan à mi-parcours
 Il sera procédé à la réalisation d'un bilan technique et financier du contrat à mi-parcours. Le document portera à la fois sur la mise en œuvre des mesures et la programmation financière mais également sur l'état des milieux. Pour ce dernier point, il comporte une analyse relative à l'atteinte (ou non) des objectifs en liaison avec les actions mises en œuvre et met en évidence les éventuelles difficultés rencontrées (conditions de milieux, faisabilité technique, surcoûts importants éventuels) et propose alors les adaptations appropriées. Il peut éventuellement déboucher sur une proposition d'avenant. Un certain nombre d'actions étant conditionnées à la réalisation préalablement de certaines actions, elles sont prévues en phase 2 du contrat. Le bilan à mi-parcours permettra dans préciser le contenu, le dimensionnement, technique et financier. Ces actions pourront donc faire l'objet de la mise en place d'un avenant.

Bilan – évaluation en fin de contrat
 La structure porteuse fera réaliser en fin de contrat une étude bilan / évaluation et perspective du contrat par un bureau d'études.
 Cette étude a pour but d'établir d'une part un bilan technique du projet au regard des objectifs fixés, et d'autre part une évaluation du contrat pour permettre de bien analyser les conditions de sa mise en oeuvre (organisation locale, synergies entre les partenaires, efficacité des outils...), les raisons des éventuelles difficultés rencontrées, les facteurs de succès etc. Cette démarche doit contribuer à déterminer les suites à donner.

Ces deux démarches actualiseront et prendront appui sur le tableau de bord de suivi du contrat.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Bilan en fin de contrat	SYMBO	50 000 €		50 000 €
		50 000 €		50 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Bilan en fin de contrat					20%	10 000 €	50%	25 000 €	30%	15 000 €	0%	0 €			0%	0 €
						10 000 €	25 000 €	15 000 €	0 €							0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 1 Renforcer la visibilité et la légitimité du Symbo

E2 - 11 Mobiliser les acteurs et l'organisation du territoire dans la gestion de l'eau, des milieux aquatiques et des risques d'inondations	Priorité 1
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, CA		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	6
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

L'émergence d'un contrat est l'occasion pour engager un programme d'actions sur le bassin versant de l'étang de l'Or. Parallèlement à la mise en œuvre des actions du contrat en réponses à l'atteinte des objectifs fixés, il est important de pouvoir renforcer la gouvernance sur l'eau de ce territoire en jouant sur trois registres principaux:

- Renforcer la légitimité des missions du Symbo en tant que syndicat de bassin versant en se fixant l'objectif de devenir EPTB
- Rendre plus lisibles et visibles les actions portées par les professionnels de l'agriculture qui correspond à un secteur fort du bassin versant en renforçant leur mobilisation par une animation de ce secteur;
- Faire évoluer l'organisation administrative et technique du territoire pour tenir compte des évolutions législatives avec l'introduction de nouvelles compétences liées à la GEMAPI.

Description sommaire de l'action

* Renforcer la position du Symbo comme syndicat de bassin versant. Le Symbo est porteur d'une demande de reconnaissance en EPTB. Ce dossier a été voté en Comité Syndical dans le courant de l'année 2014. Il est en cours d'instruction auprès des services de la préfecture de bassin.

* Rendre plus lisibles et visible l'action du secteur agricole dans le contrat. La contribution du secteur agricole à l'atteinte des objectifs du contrat est importante. Ces actions sont mentionnées dans différents objectifs opérationnels afin de pouvoir les satisfaire. Il importe à présent afin de donner du sens à l'engagement de ce secteur professionnel et de rendre plus lisible cette mobilisation, de pouvoir transversalement à ce programme d'actions créer des conditions favorables à la mise en place d'une gouvernance s'inscrivant dans les objectifs du contrat en créant un lieu d'échanges et de pouvoir rendre compte des actions accomplies par la production d'actions de valorisation (plaquettes - rencontres - ...).

* Evolution des compétences du territoire au regard de la GEMAPI. Cette loi prévoit la mise en place de nouvelles compétence dès le 1° janvier 2016. Cette opération consistera à organiser la réflexion sur ce le bassin versant et à proposer des outils juridiques pour concrétiser cette évolution.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire et le grand public autour des enjeux agro-environnementaux : communication positive sur les évolutions de la profession agricole	SYMBO	12 000 €	12 000 €	
		12 000 €	12 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Mobiliser et sensibiliser les acteurs du territoire et le grand public autour des enjeux agro-environnementaux : communication positive sur les évolutions de la profession agricole	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50 %	6 000 €	50 %	6 000 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	6 000 €	6 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 2 Informer, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 21	Information, sensibilisation des acteurs locaux et du grand public sur les actions menées dans le cadre du contrat	Priorité	3
----------------	---	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

Le Contrat de bassin est une démarche volontaire des élus locaux et l'implication de l'ensemble des acteurs locaux et de la population du territoire contribuera à atteindre les objectifs fixés. L'intérêt quelle pourront y porter dépend aussi de leur implication. La réalisation des objectifs du contrat implique en effet une participation cohérente et solidaire de tous et des efforts continus. C'est une démarche qui s'inscrit dans la durée, d'abord dans la reconquête et la remise à niveau et ensuite dans l'ancrage de l'action et enfin dans de nouveaux objectifs d'amélioration et de progrès.

La mise en place d'une communication sur le Contrat de bassin et les actions menées visera à informer les acteurs locaux et le grand public sur l'intérêt d'une telle démarche.

Description sommaire de l'action

Elle consiste à créer et diffuser plusieurs types de documents sous la forme de bilans annuels des actions engagés dans le cadre du contrat, et de l'utilisation du site Internet du Symbo comme support de l'ensemble des documents numérisés, de bibliothèque de données et de plateforme d'échange interactive (webmapping).

De plus, des actions de sensibilisation seront organisées soit par l'intermédiaire de réunions, soit par le biais de visites de terrain. Cette action inclus également l'organisation de réunions avec les acteurs locaux qui leur présentent l'état d'avancement du contrat et permettent d'avoir un lien plus étroit avec les acteurs du territoire en prenant compte de leurs idées et attentes. Cette instance correspond au comité de pilotage élargi du contrat Elle est positionnée entre le COPIL du Contrat et le comité technique.

*Plaquette avancement du contrat à destination du grand public du bassin versant
3 parutions sur la durée du contrat (début, mi et fin de contrat)
format A4 en double page, tirée à 70 000 exemplaires et transmise par voie postale
Coût total (rédaction, mise en page, édition, affranchissement) 70 000 €

*Extension du site Internet sur les données du Contrat:

Il s'agira de compléter l'observatoire amorcé par le Symbo, qui concerne actuellement pour l'essentiel des données naturalistes, en incluant des données sur l'eau et les milieux aquatiques.

Une interface cartographique sera créée et l'étude de faisabilité de la mise en place d'une cartographie interactive sera étudiée.

Coût de l'opération : 15 000 €

*Frais de production, de mise en page, de tirage et d'affranchissement de divers documents et supports nécessaires au bon déroulement du projet: 1000 € / ann , soit 5000 €

*Réalisation d'un séminaire de clôture du contrat avec l'ensemble des partenaires et acteurs locaux et régionaux concernés par les thématiques développées 5000 €

Commentaires

Les plaquettes thématiques (gestion des cours d'eau, gestes éco-citoyens et économies d'eau et lutte contre les pollutions diffuses,..) sont prévues dans chacun des autres volets du contrat.

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Plaquette avancement du contrat	SYMBO	3 000 €	3 000 €	
		3 000 €	3 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Plaquette avancement du contrat					0%	0 €	50	1 500 €	50	1 500 €	0%	0 €			0%	0 €
						0 €	1 500 €	1 500 €	0 €							0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 3 Réaliser des animations scolaires et engager un partenariat avec l'enseignement supérieur et la recherche

E2 - 31	Réaliser un programme d'animation scolaire relatif aux enjeux du bassin versant	Priorité	3
----------------	--	-----------------	----------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo, CCPL MMM, POA, Communes, CD34 associations, ...		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A	
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239	
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f	

Contexte et justification

Depuis 10 ans le Syndicat réalise des campagnes d'éducation à l'environnement auprès du public scolaire des communes du bassin versant essentiellement orientées sur l'étang et ses zones humides périphériques. La réalisation d'un diagnostic du bassin versant a aussi permis, depuis peu d'orienter les actions scolaires réalisées par le Symbo oriente sur des thématiques liées aux grands enjeux du bassin versant. Ainsi, des projets éducatifs sur les cours d'eau et leur relation avec la lagune ont été initié et conduit en régie par la cellule technique du Syndicat vis-à-vis des établissements scolaires de plusieurs communes.

Il s'agit à présent de pouvoir élargir cette palette d'actions à d'autres thématiques qui correspondent aux sujets traités par le contrat et ainsi toucher un public de scolaires en complément des actions de sensibilisation menées dans le cadre du contrat en vers le grand public.

Description sommaire de l'action

Quatre thématiques sont envisagées dans le cadre d'un programme d'éducation à l'environnement et au développement durable (liste non exhaustive, de nouvelles opérations pouvant être proposées en cours de contrat) :

- * Jardinage au naturel ;
- * Les économies d'eau ;
- * Cours d'eau et zones humides ;
- * Risque inondation (traitée dans le cadre du Papi d'intention, volet C du contrat).

Public visé : Cycle 3 sur un référentiel de 50 écoles primaires sur l'ensemble du bassin versant de l'étang de l'Or pour les thématiques de jardinage au naturel, d'économie d'eau et de cours d'eau et zones humides ; Cycle 3, collège et lycée pour le risque inondation.

Durée & nombre de projets : à fixer selon les modalités de mise en œuvre et de moyens ; pour la thématique risque inondation : 30 classes sur 2 ans. Durée d'un projet : 1.5 jours

Planning de réalisation : à partir de la rentrée 2014 ou 2015 en fonction de l'avancement du contrat de bassin.

Par ailleurs, le Symbo souhaite être le coordinateur des actions d'éducation à l'environnement sur le Bassin de l'Or qui touchent au domaine de compétence du Syndicat. Dans ce cadre le syndicat interviendra sur plusieurs registres:

- création et mise à disposition de matériel pédagogique
- organisation d'une réunion annuelle de coordination

A mi-parcours, l'ambition de coordination des programmes scolaires sur le bassin versant est abandonnée. Le budget d'animation pour l'éducation à l'environnement est réévalué à 25 000 € pour la 2ème phase du Contrat.

Commentaires

Aide spécifique soumise à contre-partie. Cf. § engagement de l'Agence de l'Eau (dans tome 3, article 5.3)

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Animation pour l'éducation à l'environnement réalisée par le Symbo (phase 2)	SYMBO	25 000 €	25 000 €	
		25 000 €	25 000 €	

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Animation pour l'éducation à l'environnement réalisée par le Symbo (phase 2)	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	50%	12 500 €	50%	12 500 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	12 500 €	12 500 €	0 €	0 €	0 €							

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 3 Réaliser des animations scolaires et engager un partenariat avec l'enseignement supérieur et la recherche

E2 - 32 Coopérer avec les milieux scientifiques et universitaires	Priorité 3
--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo Organismes d'enseignement et de recherche		
Type d'action	Suivis	Nombre d'opérations (2014-2019)	3
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

Le territoire du bassin versant de l'étang de l'Or se trouve aux portes du pôle mondial de l'eau à Montpellier. Il abrite une multitude d'organismes de recherche, d'enseignement supérieur et de nombreuses entreprises spécialisées dans les domaines de compétences du Symbo et d'acteurs publics et privés du bassin de l'Or. Le bassin de l'Or concentre un certain nombre de problématiques et d'une structure d'animation, le Symbo. Il existe des conditions favorables pour expérimenter et mener des actions au bénéfice partagé entre les acteurs de ce territoire et les milieux scientifiques et universitaires.

Description sommaire de l'action

Le Symbo a déjà établi des actions de partenariat avec des organismes de recherche et d'enseignement (IAMM - Université Montpellier 1 - ...). Ces actions peuvent être développées au bénéfice d'une politique de l'eau et des milieux aquatiques sur ce territoire. L'objectif de cette action est de pouvoir renforcer la coopération avec les milieux scientifiques et universitaires situés essentiellement à Montpellier. Ces partenariats seront établis entre le Symbo et les unités de recherche et des d'enseignement mais pourront également dans le cadre du contrat bénéficier à d'autres organismes de ce territoire. Ils concernent les enjeux du bassin de l'Or identifiés dans le contrat: pollutions diffuses - amélioration des connaissances - développement de données et d'outils cartographiques ainsi que d'indicateurs. Les actions consisteront à de la mise à disposition d'agents du Symbo pour l'essentiel mais peuvent aussi nécessiter des frais de mise en œuvre qui sont estimés à 25 000 € pour les 5 années du contrat. Ces partenariats prendront la forme administrative d'une convention entre les parties concernées qui régira les engagements réciproques des co contractants ainsi que les modalités de réalisation de l'opération.

2 types d'opérations peuvent être distinguées.
Celles concernant la mise en œuvre d'action sous maîtrise d'ouvrage du Symbo. 5000 € / an
Celles réalisées en direct par les organismes de recherche et d'enseignement sous leur propre maîtrise d'ouvrage.

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Suivre et participer aux travaux de recherche sur les apports d'eau aux lagunes méditerranéennes : collaboration avec l'Agence de l'Eau, Montpellier SupAgro, l'Ifremer, le BRGM	SYMBO	0 €	0 €	0 €
		0 €	0 €	0 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Suivre et participer aux travaux de recherche sur les apports d'eau aux lagunes méditerranéennes : collaboration avec l'Agence de l'Eau, Montpellier SupAgro, l'Ifremer, le BRGM	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	100%	0 €	0%	0 €	0%	0 €	0%	0 €
		0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €					

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE

OBJECTIF E2 - Ancrer la dynamique territoriale, sensibiliser et accompagner les acteurs locaux

E2 - 4 Favoriser la coopération décentralisée

E2 - 41 Actions de coopération décentralisée par les collectivités compétentes du territoire	Priorité 3
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	MMM, POA, Syndicats		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	7
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- OF4 OF5A OF5B OF5D OF5E OF6A OF6B OF7-3A01
- OF4-1A10 OF5A-5B25 OF5B-5C02 OF5D-5D01 OF5E-5F10 OF6A-3C13 OF6C OF7-3A08
- OF4-2A17 OF5A-5E04 OF5C OF5D-5D05 OF5E-5F31 OF6A-3C14 OF7 OF7-3A11
- OF5A-5E21 OF5C-5A32 OF5D-5D27 OF6A-3C17 OF7-3A17
- OF5A-5B17 OF6A-3C30 OF7-3A32

- Masses d'eau concernées :**
- FRDR139 FRDR140 FRDR10219 FRDT11a FRDG117 FRDG223A
 - FRDR12121 FRDR3108b FRDR141 FRDG102 FRDG206 FRDG239
 - FRDR137 FRDR138 FRDR12122 FRDG113 FRDG223 FRDC02f

Contexte et justification

Au plan national il existe un dispositif par le biais de l'application de la loi Oudin, qui favorise la mise en œuvre d'actions de coopération décentralisée entre des collectivités qui ont la compétence eau et assainissement et d'autres collectivités situées dans des pays étrangers et porteuses de projets. L'objectif de ces actions est de créer une solidarité de l'eau entre différents pays et entre différents acteurs de locaux pour une meilleure utilisation de cette ressource.

Le Conseil Général de l'Hérault a depuis de nombreuses années déployé une action conséquente en matière de coopération décentralisée. Il engage des actions en son mon avec des pays tels que le Liban, le Maroc, ... mais aussi accompagne et appui dans le département des Collectivités qui ont la volonté d'engager une action dans ce domaine. Ainsi, un partenariat est engagé entre le Conseil Général et le Symbo pour favoriser la mise en œuvre d'action de coopération décentralisée sur le bassin de l'Or.

Description sommaire de l'action

Cette action consiste à pouvoir rencontrer des collectivités compétentes en matière d'eau et d'assainissement du bassin de l'Or, en les sensibilisant aux besoins de nombreuses régions du monde dans ce domaine et aux dispositifs techniques et financiers existant à l'échelle locale et nationale. Dans un deuxième temps, il s'agira des les aider à monter et mettre en œuvre un projet de coopération décentralisée.

Un suivi des projets qui seront engagés par les Collectivités partantes du bassin de l'Or sera aussi réalisé.

Le Symbo recevra également ces délégations et organisera des visites de sites appropriés en fonction des besoins.

Actuellement, sur le bassin de l'Or, une action de coopération vient de démarrer entre le SIVU de la Palus (regroupant les communes de Saint Nazaire de Pézan et de Saint Just) et le Sud Marocain.

Une autre action pourrait voir le jour avec le Syndicat CAMAUN et le Sénégal

Une action pourrait être conduite entreun EPCI compétent et un territoire

Des fiches opérations seront générées au fur et à mesure de leur réalisation.

A COMPLETER SERGE MIQUEL

Commentaires

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Coopération décentralisée entre les collectivités du Bassin de l'Or et l'étranger	Collectivités	10 000 €		10 000 €
		10 000 €		10 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Coopération décentralisée entre les collectivités du Bassin de l'Or et l'étranger					0%	0 €	50 %	5 000 €	50 %	5 000 €	0%	0 €			0%	0 €
						0 €		5 000 €		5 000 €		0 €				0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE
OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d
E3 - 1 Contribuer à la recherche d'une cohérence avec le Sdage

E3 - 11	Créer un cadre supra SCOT relatif aux enjeux liés à l'eau , aux milieux aquatiques et à la biodiversité	Priorité 1
----------------	--	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

L'attractivité de ce territoire est notamment vectrice d'une dynamique d'aménagement qui contribue à son urbanisation et à augmenter la pression sur les ressources naturelles.
 Dans sa délibération du 14 février 2013, relative à l'avant projet de contrat de bassin de l'étang de l'Or, le Comité d'agrément du bassin Rhône Méditerranée "insiste sur l'intérêt du renforcement du lien entre les politiques de l'aménagement du territoire (SCOT) et l'eau dans un vrai projet de territoire. Le lien entre les acteurs de l'aménagement et ceux de l'eau et des milieux aquatiques est donc à organiser sur le bassin de l'Or.
 Le territoire dispose de 4 SCOT, 3 adoptés (dont un en révision). La dimension eau et milieu aquatique dans ces documents d'urbanisme est à approfondir puis à recoller à l'échelle du bassin versant afin de rendre cohérente ces dispositifs avec cette unité hydrographique.

Description sommaire de l'action

Pour renforcer le lien entre les politiques liées à l'urbanisme et l'eau, une première démarche consisterait à analyser les documents d'urbanismes existant au regard du SDAGE en cours et des enjeux identifiés à l'échelle du bassin de l'Or. Cette analyse aurait également un volet cartographique en collectant les données SIG des SCOTs.
 Une réunion annuelle pourrait être réalisée pour coordonner au mieux les actions et pour que chacun puisse faire part de son retour d'expérience sur ces thématiques communes. Pour cela, des réunions de concertation entre les acteurs des SCOT et ceux de la gestion de l'eau seraient mises en place. Elles permettraient d'échanger sur les objectifs de documents de planification et également de s'entretenir sur les actions spécifiques du territoire.
 Elle se décline en 2 opérations élémentaires:
 - diagnostic des SCOT et recellement à l'échelle du bassin versant en phase 2
 - organisation de réunions annuelles sur les SCOT à la suite du diagnostic

Commentaires

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE
OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d
E3 - 1 Contribuer à la recherche d'une cohérence avec le Sdage

E3 - 12 Sensibiliser et former spécifiquement des élus référents et les agents techniques au lien entre urbanisme et politique de l'eau **Priorité** 3

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	2
	Phase 1	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

- Masses d'eau concernées :**
- | | | | | | |
|-----------|-----------|-----------|---------|---------|----------|
| FRDR139 | FRDR140 | FRDR10219 | FRDT11a | FRDG117 | FRDG223A |
| FRDR12121 | FRDR3108b | FRDR141 | FRDG102 | FRDG206 | FRDG239 |
| FRDR137 | FRDR138 | FRDR12122 | FRDG113 | FRDG223 | FRDC02f |

Contexte et justification

Description sommaire de l'action

*Un guide à la prise en compte de l'eau, milieux aquatiques et biodiversité adapté aux spécificités du bassin versant sera élaboré et distribué aux communes (élus et services techniques en charge de l'urbanisme).
 Élaboration et diffusion d'un guide technique (5000 €)
 * Sessions de formation des personnes concernées sur étude de cas concrets (5000€)
 Cette opération sera articulée avec la prise en compte des inondations dans les documents d'urbanisme, traitée dans le volet C

Commentaires

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE
OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d
E3 - 1 Contribuer à la recherche d'une cohérence avec le Sdage

E3 - 13 Participer à l'élaboration et à la révision des documents d'urbanisme (SCOT et PLU)	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	FRDR140	FRDR10219	FRDT11a	FRDG117	FRDG223A
	FRDR12121	FRDR3108b	FRDR141	FRDG102	FRDG206	FRDG239
	FRDR137	FRDR138	FRDR12122	FRDG113	FRDG223	FRDC02f

Contexte et justification

Le territoire du bassin de l'Or comprend 32 communes et 4 EPCI FP.
 3 SCOT ont été approuvés dont 1 est en cours de révision celui de Montpellier Métropole Méditerranée.
 Une dizaine de communes possèdent un PLU existant ou en cours d'adoption: Baillargues, Jacou, Le Crès, Lunel, Mauguio, Pérols, Saint Aunès, Saturargues, Teyran, Saint Geniès des Mourgues (adoption en cours), Lansargues (en cours d'élaboration).
 Le bassin de l'Or renferme plusieurs protections règlementaires et dispositifs de gestion. Le Symbo possède des données environnementales et une expertise croissante dans ce domaine.

Description sommaire de l'action

L'objet de cette action consiste à mieux prendre en compte la dimension eau, milieux aquatiques et biodiversité dans les documents d'urbanismes à l'échelle communale (PLU) et intercommunale (SCOT).
 Il s'agit de favoriser, la fourniture d'information aux intervenants qui élaborent ces documents et la participation du Symbo aux réunions techniques liées à leur élaboration.
 Cette pratique existe déjà sur le bassin versant. L'objectif à travers le contrat est quelle se systématiser. Il est donc nécessaire de pouvoir obtenir une connaissance actualisée de l'état d'avancement de ces documents.
 Cette action se décline en 1 opération élémentaire:
 - participation du Symbo à l'élaboration des SCOT et des PLU

Commentaires

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE
OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d
E3 - 1 Contribuer à la recherche d'une cohérence avec le Sdage

E3 - 14 Avis du Symbo sur les DLE, suivi de la mise en œuvre effective des préconisations **Priorité 2**

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 1	Phase 2	Etat avancement mi-parcours : En cours

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|---|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Le bassin versant de l'étang de l'Or est sujet à la conception et la réalisation de nombreux aménagements et création d'infrastructures qui ont un impact certain sur les milieux naturels. En particulier, deux gros chantiers d'infrastructures sont en cours de réalisation, le dédoublement autoroutier de l'A9 et la réalisation d'une ligne ferroviaire grande vitesse entre Nîmes et Montpellier.

Le Symbo a été concerté sur ces deux grands chantiers ce qui a permis de donner aux maîtres d'ouvrages plusieurs préconisations environnementales et aussi au final de mettre en place des mesures compensatoires en synergie avec les enjeux du bassin versant.

De plus, depuis sa création, le Symbo s'attache à développer une mission de capitalisation et d'organisation de données sur l'eau, les milieux aquatiques et la biodiversité. Il se dote également d'une expertise technique et d'une connaissance croissante du territoire.

Il est pertinent que le Symbo, en lien avec la mise en place de ces projets et de leurs volets règlementaires en particulier, les dossiers loi sur l'eau, puisse les plus en amont possible rélaiser une expertise de ces projets.

Description sommaire de l'action

Cette action consiste à développer une mission technique en lien avec l'émergence de projets d'aménagements sur le bassin versant de l'Or.

Cette mission se déroulera en deux temps:

- la participation du Symbo en phase conception du projet à travers un regard croisé entre les schémas de conception et leurs impacts sur les milieux naturels et par la fourniture d'informations techniques aux concepteurs pour une meilleure définition de leurs projets,
- la participation du Symbo au suivi en phase exécution du chantier afin de pouvoir veiller au respect des règles définies dans les documents de conception au regard de l'eau et des milieux aquatiques.

Elle pourra déboucher le cas échéant sur la formalisation avec les pétitionnaires de mesures compensatoires à appliquer sur le bassin de l'Or.

Par définitions, ces projets peuvent concerner plusieurs domaines: incidence sur les habitats Natura 2000, sur les cours d'eau, les zones humides, inondations, pollutions, etc. IL est donc prévu de mobiliser transversalement la cellule technique du Symbo sur les projets de façon à obtenir une analyse qui soit globalement le reflet de toute les dimensions du projet.

Commentaires

VOLET E. MODE DE GOUVERNANCE ASSOCIANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU TERRITOIRE POUR UNE
OBJECTIF E3 - Participer aux outils de planification territoriale en vue de tendre vers une gestion intégrée de l'eau et d
E3 - 2 Mener une réflexion concertée dans l'optique d'une politique de l'eau sur le bassin versant

E3 - 21 Engager la concertation sur les politiques de l'eau et le territoire	Priorité 1
---	-------------------

Maîtres d'ouvrage potentiels	Symbo		
Type d'action	Animation/Coordination	Nombre d'opérations (2014-2019)	1
Phase(s) concernées	Phase 2	Etat avancement mi-parcours :	Non commencée

Articulation avec le programme de mesures du SDAGE

- | | | | | | | | |
|--|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|------------------------------------|-------------------------------|-----------------------------------|
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4 | <input type="checkbox"/> OF5A | <input type="checkbox"/> OF5B | <input type="checkbox"/> OF5D | <input type="checkbox"/> OF5E | <input type="checkbox"/> OF6A | <input type="checkbox"/> OF6B | <input type="checkbox"/> OF7-3A01 |
| <input checked="" type="checkbox"/> OF4-1A10 | <input type="checkbox"/> OF5A-5B25 | <input type="checkbox"/> OF5B-5C02 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D01 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F10 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C13 | <input type="checkbox"/> OF6C | <input type="checkbox"/> OF7-3A08 |
| <input type="checkbox"/> OF4-2A17 | <input type="checkbox"/> OF5A-5E04 | <input type="checkbox"/> OF5C | <input type="checkbox"/> OF5D-5D05 | <input type="checkbox"/> OF5E-5F31 | <input type="checkbox"/> OF6A-3C14 | <input type="checkbox"/> OF7 | <input type="checkbox"/> OF7-3A11 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5E21 | <input type="checkbox"/> OF5C-5A32 | <input type="checkbox"/> OF5D-5D27 | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C17 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A17 |
| | <input type="checkbox"/> OF5A-5B17 | | | | <input type="checkbox"/> OF6A-3C30 | | <input type="checkbox"/> OF7-3A32 |

Masses d'eau concernées :	FRDR139	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR140	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR10219	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDT11a	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG117	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223A	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR12121	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR3108b	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR141	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG102	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG206	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG239	<input checked="" type="checkbox"/>
	FRDR137	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR138	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDR12122	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG113	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDG223	<input checked="" type="checkbox"/>	FRDC02f	<input checked="" type="checkbox"/>

Contexte et justification

Dans le cadre du diagnostic réalisé en 2011 - 2012, les élus et acteurs du territoire ont convenu qu'il fallait rapidement redéployer les actions pour atteindre des objectifs opérationnels par la mise en œuvre d'un contrat tout en gardant en perspective la possibilité de réaliser un SAGE qui permette de compléter la démarche initiée en renforçant la réponse du territoire aux enjeux identifiés.

Il a en effet été clairement montré dans le diagnostic qu'au vu de l'urbanisation croissante du bassin versant il fallait pouvoir mettre en place une politique de l'eau conduite par les acteurs du territoire.

Il est donc envisageable de réaliser cette action dès la fin phase 2 du contrat en engageant une concertation sur l'opportunité au vu du chemin parcouru d'établir un SAGE sur ce bassin versant. C'est une démarche transversale qui prendra appui sur toutes les dimensions de l'eau et des milieux aquatiques intervenant sur ce territoire. De plus, le territoire devrait en milieu de contrat disposer d'une vision plus aboutie sur la prévention des risques d'inondations qui viendra enrichir la mise en œuvre de cette action.

Description sommaire de l'action

Une étude d'opportunité de l'engagement d'un SAGE est prévue qui aura comme objectifs :

- de prédéfinir les enjeux potentiels d'une procédure de ce type, du point de vue technique, en se basant sur le bilan des actions réalisées en phase 1 & 2 du contrat, sur les dispositions et mesures du SDAGE – PDM pour le bassin de l'Or en mesurant les évolutions, les écarts existant pour atteindre les objectifs fixés par le cadre réglementaire et les moyens les plus appropriés à mettre en œuvre pour y parvenir
- d'évaluer les motivations et les capacités de mobilisation des acteurs locaux, grâce à des entretiens et enquêtes auprès des élus, des partenaires associatifs, des représentants des professionnels du monde agricole et les partenaires institutionnels.
- D'accompagner les acteurs dans la définition des scénarios de gestion envisageables (choix des procédures et des moyens).

Elle aboutira à un argumentaire sur l'intérêt, les atouts / les contraintes et difficultés d'un projet de SAGE sur le bassin et sur des propositions de scénarios relatifs aux outils de gestion – planification et des moyens et méthodes à mettre en œuvre.

Commentaires

--

Liste des opérations et budgets inscrits en phase 2 du contrat (2018-2019)

Intitulé opération	Maitre ouvrage	Budget inscrit phase 2	Phase 2 révisée	
			2018	2019
Réaliser une étude d'opportunité sur l'engagement du territoire vers un SAGE	SYMBO	50 000 €		50 000 €
			50 000 €	50 000 €

Plan de financement des opérations de la phase 2 (2018-2019)

Intitulé opération	Etat		CD34		Région		Agence de l'Eau		Maître ouvrage		Europe		Cofinancement FR		Autre	
	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
Réaliser une étude d'opportunité sur l'engagement du territoire vers un SAGE					0%	0 €	50 %	25 000 €	50 %	25 000 €	0%	0 €			0%	0 €
						0 €	25 000 €	25 000 €	0 €							0 €

Les taux d'aides du Conseil Départemental sont fixés à titre indicatif : le taux final variera entre 0% et le taux maximum affiché